Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 4428 Vendredi 30 Août 2013

- 18^{ème} ANNEE --- ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIFS A LA PUBLICATION

DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2013

2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING - 2013-1 -3-8 UNIFACTOR - 2013 -9-12

ATL - 2013-2 -13-15

PAIEMENT DE DIVIDENDES

16 COURBE DES TAUX 16

17-18

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

- STAR
- AMEN BANK
- ELECTROSTAR
- PLACEMENT DE TUNISIE SICAF
- SOTRAPIL

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2012

STB

ANNEXE III

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « BEST LEASE »

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- Fournir au CMF et à la BVMT, sur supports papiers et magnétique, leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, au plus tard le 31 août 2013.
 - Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.
- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.
 - Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné par les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrétés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 aout 2013.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire

« Tunisie Leasing 2013-1 »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le **29/05/2012** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 150 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **23/04/2013** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2013-1 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,50% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 6,50% brut l'an au minimum et 7,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe avec précision que : « les taux et la durée seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ».

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

Catégorie A : 7% sur 5 ans.

❖ Catégorie B: 7,25% sur 7 ans avec 2 années de grâce.

Renseignements relatifs à l'opération

Montant: L'emprunt obligataire «**Tunisie Leasing 2013-1**» est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt **«Tunisie Leasing 2013-1»** fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/08/2013** et clôturées sans préavis au plus tard le **03/10/2013** Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/10/2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/10/2013** les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/10/2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/08/2013** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2013 des mises en force qui s'élèvent à 330 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 168 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Nature, forme et délivrance des titres

- ❖ La législation sous laquelle les titres sont créés: Ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- ❖ Dénomination de l'emprunt : «TUNISIE LEASING 2013-1»
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations: Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire
- ❖ La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- ❖ Modalité et délais de délivrance des titres: Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire mandaté agréé (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **03/10/2013** seront décomptés et déduits du prix de souscription. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **03/10/2013** et ce, même en cas de prorogation à cette date.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations **«TUNISIE LEASING 2013-1»** seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans
 - ✓ <u>Taux variable:</u> Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
 - ✓ <u>Taux fixe:</u> Taux annuel brut de 7% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.
- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grace:

Taux fixe: Taux annuel brut de 7,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **03/10** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **03/10/2018** pour la catégorie A et pour le **03/10/2020** pour la catégorie B.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 20 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de 4 200 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie A à taux fixe. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2%), le montant des intérêts s'élèverait à 3 735 500 Dinars (en considérant un taux nominal de 6,226% à titre indicatif). Le montant total des intérêts serait de 7 250 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B au taux de 7,25%.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le 03/10/2018 pour la catégorie A et le 03/10/2020 pour la catégorie B.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le 03/10 de chaque année. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 03/10/2014 Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 03/10/2014 et le premier remboursement en capital aura lieu le 03/10/2016 Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7% l'an (pour la catégorie A) et 7,25% l'an (pour la catégorie B).

• Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2013 qui est égale à 4,299% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,299%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- Durée totale: Les obligations «TUNISIE LEASING 2013-1» sont émises selon deux catégories une catégorie A sur une durée de 5 ans et une catégorie B sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.
- **Durée de vie moyenne:** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.
- **Duration de l'emprunt :** La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,751 années** (pour la catégorie A) et **4,317 années** (pour la catégorie B).

Garantie: Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

Dans la lettre de notation du **9 août 2012**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+(tun) et sa note à court terme à F2(tun), avec perspective stable. En date du 13 février 2013, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **02 aout 2013**.

La note **BBB+** à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et – marquent des nuances de qualité.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues par les souscripteurs de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2013-1» seront assurés par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et qui se rapportent aux emprunts obligataires suivants : TL 2007/2, TL 2008/1, TL 2008/2, TL 2008/3, TL 2009/1, TL Subordonné 2009, TL 2009/2, TL 2010/1, TL 2010/2, TL Subordonné 2010, TL 2011/1, TL 2011/2, TL 2011/3, TL 2012/1, TL 2012/2, TL Subordonné 2013. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers. Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «TUNISIE LEASING 2013-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM

TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2013-1» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro n° 13-0831 en date du 07 août 2013, du document de référence «Tunisie Leasing 2013» enregistré auprès du CMF en date du 10 juillet 2013 sous le n° n°13-004, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrété au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 30 aout 2013.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF: www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2013 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrété au 30 juin 2013 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2013 et le 31 aout 2013.

AVIS DES SOCIETES

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF:

Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2013 pour tout placement sollicité après le 30/06/2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Union de Factoring tenue le 30/06/2010 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars, dans un délai ne dépassant pas les 5 années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 24/05/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après.

Dénomination de l'emprunt :

« UNIFACTOR 2013 »

Montant :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20 millions de dinars divisés en 200 00 obligations de nominal 100 dinars.

Prix d'émission :

100 dinars par obligation.

> Prix de remboursement :

100 dinars par obligation.

> Forme des obligations :

Les obligations sont nominatives.

> Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année n-1 au mois septembre de l'année n.
- Taux annuel brut fixe de 7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (Souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2013, qui est égale à 4,299%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,299%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 ».

> Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration de l'emprunt obligataire «UNIFACTOR 2013» est égale à 2,751 années.

Date de jouissance des intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 14/10/2013 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 14/10/2013, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 14/10/2018.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échus le 14 octobre de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement annuel des intérêts auront lieu le 14/10/2014.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 29/08/2013 et clôturées sans préavis au plus tard le 14/10/2013. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

Au cas où le présent emprunt obligataire n'est pas clôturé à la date limite du 14/10/2013, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 29/10/2013 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 29/10/2013, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 29/08/2013 auprès de la BNA Capitaux - Intermédiaire en bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en bourse sis 4 rue 7036 El Menzah IV et l'Amen Invest – Intermédiaire en bourse sis au 9, Rue du Lac Neuchatel Les Berges du lac 1053 Tunis.

> Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que le tenue du registre des obligations de l'emprunt «UNIFACTOR 2013» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteu mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

> Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met or pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par le loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à un retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution su les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou quen sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, or de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premie janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinar pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires :

Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 16/10/2012 à Union de Factoring, sur l'échelle nationale, les notes suivantes :

Note long terme: BB (tun)Note court terme: B (tun)Perspective: Stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Union de Factoring reflètent une qualité d'actifs faible bien qu'en amélioration, ainsi qu'une liquidité serrée. Par ailleurs, les notes intègrent également le soutier que pourraient apporter les actionnaires bancaires d'Unifactor à la liquidité de la société en cas de besoir et l'amélioration de ses ratios de solvabilité et de sa rentabilité.

> Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 28/05/2013, la note à long terme « BB (tun) » l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013» objet de la présente note d'opération.

Cotation en bourse :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, La société Union de Factoring s'engage à charge l'intermédiaire en bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprun «UNIFACTOR 2013» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par la STICODEVAM :

L'Union de Factoring s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre le ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de fair supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 13/0833 en date du 14/08/2013, du document de référence enregistré par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 13/005 en date du 14/08/2013 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2013 pour tout placement sollicité après le 31/08/2013, est mis à la disposition du public sans frais auprès de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'AFC intermédiaire en bourse - 4 Rue 7036 El Menzah IV, de l'Amen Invest intermédiaire en bourse – 9, Rue du Lac Neuchatel Les Berges du lac 1053 Tunis et sur le site Internet du Conseil du Marché Financier www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2013-2 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 06/06/2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 26/07/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 50 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après :

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2013-2 »

Montant: 30 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 50 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt: Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année n-1 au mois d'octobre de l'année n.

Taux fixe

7,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe): Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,2% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2013, qui est égale à 4,2992%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,1992%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,9%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 7 ans dont 2 ans de grâce.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 5 ans pour le présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe): La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 4,3211 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15 novembre 2013, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15 novembre 2013** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la troisième année, d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 15 novembre 2020.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 15 novembre de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le 15 novembre 2014 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15 novembre 2016. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **09 septembre 2013** et clôturées sans préavis et au plus tard le **15 novembre 2013**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dés que le montant maximum de l'émission (50 000 000) dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 novembre 2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 novembre 2013**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30 novembre 2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public: Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 09 septembre 2013 auprès de l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis 4, Rue Brahim Jaffel El Menzah IV, 1004 Tunis et la BNA Capitaux— intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis.

Intermédiaire agrée mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2013-2», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS « AFC » - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 13 février 2013, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note à long terme : BBB (tun)
- Note à court terme : F3 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 19 juillet 2013, la note « BBB(tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « ATL 2013-2 ».

Cotation en bourse: Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2013-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM: l'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «ATL 2013-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° 13-0834 en date du 23 août 2013, du document de référence « ATL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-006 en date du 23 août 2013, des indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Lease relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013 et des états financiers intermédiaires de l'Arab Tunisian Lease arrêtés au 30 juin 2013, pour tout placement sollicité après le 31 août 2013.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse - 4 Rue Brahim Jeffel El Menzah IV 1004 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis e sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2013 et les états financiers intermédiai arrêtés au 30 juin 2013 de l'ATL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site inter au plus tard, respectivement le 20 octobre 2013 et le 31 août 2013.

AVIS DES SOCIETES

Paiement de dividendes

Banque de l'Habitat

Société anonyme au capital de 90.000.000 Dinars Siège social : 18, av. Mohamed V - 1080 Tunis Registre de commerce n° B 138 81 1996

La Banque de l'Habitat porte à la connaissance de ses actionnaires, des ntermédiaires en bourse et de l'ensemble du public que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 août 2013 a fixé le montant net du dividende par action à 400 millimes et que ces dividendes seront mis en paiement à partir du 06 septembre 2013 auprès de l'intermédiaire en bourse ou du teneur de compte dépositaire des titres

P/ LA BANQUE DE L'HABITAT

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAI

2013 - AS - 779

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 AOUT 2013						
Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)		
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,796%				
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,800%			
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,804%	1 001,307		
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,806%			
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,812%			
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,824%			
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,835%			
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,839%	1 015,511		
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,846%			
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,855%	1 027,619		
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,860%			
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014	4,866%				
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,971%	1 027,241		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,133%	997,271		
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,232%	999,951		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,373%			
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,414%		994,772		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,559%	1 040,043		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,875%	983,533		
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,915%			
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,978%	977,496		
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,211%		962,497		
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,304%	1 038,258		
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,314%		951,934		

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

1	TITRES OPCVM	TITR	ES OPCVN	1	TITRE	ES OPCVM	1
Dénomination	Gestionnaire	Date	d'ouverture	VL au 3	1/12/2012	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CA						
	SICAV OBLIGATAIRES DE CA	,					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VA LEURS		0/07/92		143,490	146,401	146,413
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT			VE .			
2 FCP SALAMETT CAP	AFC		2/01/07	ID E	12,612	12,888	12,889
decret company property	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA			IRE	4 000	4 226	4 207
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI SICAV MIXTES I		3/01/06 ISATION		1,296	1,326	1,327
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	_	1/10/92		35,081	35,931	35,935
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS		7/05/93		47,709	48,810	48,814
					-		
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION		2/04/08		165,014	160,516	160,602
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION		2/04/08		578,242	555,938	556,138
8 FCP MAXULA CROISS ANCE DYNAMIQUE		_	5/10/08		128,896	120,239	119,896
9 FCP MAXULA CROISS ANCE EQUILIBREE 10 FCP MAXULA CROISS ANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE MAXULA BOURSE		5/10/08 5/10/08		123,727 116,624	122,384 116,533	122,363 116,503
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	_	8/05/09		113,323	111,831	111,814
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE		3/10/09		87,981	87,724	87,692
13 FCP KOUNOUZ	TSI		8/07/08		140,483	127,817	128,141
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	C	6/09/10		102,674	96,917	96,837
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VA LEURS		9/05/11		105,730	106,732	106,843
	FCP MIXTES DE CAPITALISA						
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT		0/03/07		1 313,441		1 343,183
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION		5/02/04		2 306,497	2 271,075	2 282,603 104,343
18 FCP AMEN PERFORMANCE 19 FCP OPTIMA	AMEN INVEST BNA CAPITAUX		4/10/08		107,249 103,406	103,293 102,171	104,343
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX		7/10/08		120,766	122,521	122,723
21 FCP FINA 60	FINACORP		8/03/08		1 190,742		1 197,530
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	_	4/05/09		127,271	125,944	126,449
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	1	6/03/09		15,247	15,333	15,418
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VA LEURS	2	3/03/09		5 923,437	5 892,802	5 903,747
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	C	1/10/12		5 000,000	5 040,470	5 049,737
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	_	3/01/06		2,223	2,184	2,180
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	1 2	3/01/06				
	THE	_			1,901	1,893	
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	OPCVM DE D	1	5/09/09		1,201	1,893 1,101	1,892 1,103
zojece maghkebia select actions	OPCVM DE D	1	5/09/09 ION	lende			
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS Dénomination		1 ISTRIBUT Date	5/09/09 ION Dernier divid		1,201 VL au		
•	OPCVM DE D	Date d'ouverture	5/09/09 ION		1,201	1,101	1,103
Dénomination	OPCVM DE D Gestionnaire SICAV OBL	Date d'ouverture	5/09/09 ION Dernier divid	Montant	7,201 VL au 31/12/2012	1,101 VL antérieure	1,103 Dernière VL
Dénomination 29 SANADETT SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC	Date d'ouverture 01/11/00	5/09/09 ION Dernier divid Date de paiement 07/05/13	Montant 3,201	1,201 VL au 31/12/2012	1,101 VL antérieure 106,694	1,103 Dernière VL 106,705
Dénomination 29 SANADEIT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST	Date d'ouverture 13 TRIBUT Date d'ouverture 14 Date d'ouverture 15 Date d'ouverture 16 Date d'ouverture 17 Date d'ouverture	5/09/09 ION Dernier divident de paiement 07/05/13 15/04/13	3,201 3,487	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162	1,101 VL antérieure 106,694 102,984	1,103 Dernière VL 106,705 102,994
Dénomination 29 SANADETT SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC	Date d'ouverture 01/11/00 02/10/95 10/05/06	5/09/09 ION Dernier divid Date de paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13	3,201 3,487 3,398	1,201 VL au 31/12/2012	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282	1,103 Dernière VL
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST AMEN INVEST	Date d'ouverture 13 TRIBUT Date d'ouverture 14 Date d'ouverture 15 Date d'ouverture 16 Date d'ouverture 17 Date d'ouverture	5/09/09 ION Dernier dividence Date de paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13 27/05/13	3,201 3,487 3,398	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282	1,103 Dernière VL 106,705 102,994 104,291
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION	Date d'ouverture 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13 27/05/13 27/05/13	3,201 3,487 3,398 3,896	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258	1,103 Dernière VL 106,705 102,994 104,291 101,269
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX	Date d'ouverture 10/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13 27/05/13 28/05/13 31/05/13	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637	1,103 Dernière VL 106,705 102,994 104,291 101,268 102,105 105,587
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT	Date d'ouverture 1007/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13 27/05/13 28/05/13 31/05/13 02/05/13	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205	1,103 Dernière VL 106,705 102,994 104,291 101,269 102,105 105,587 102,648 102,215
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT	Date d'ouverture 13	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13 27/05/13 27/05/13 28/05/13 31/05/13 02/05/13 02/05/13	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788	1,103 Dernière VL 106,705 102,994 104,291 101,269 102,105 105,587 102,649 102,215 102,795
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF	Date d'ouverture 16ATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13 27/05/13 27/05/13 28/05/13 31/05/13 02/05/13 02/05/13 02/05/13 24/05/13	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220	1,103 Dernière VL 106,705 102,994 104,291 101,269 102,105 105,587 102,649 102,215 102,799 104,229
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 39 GENERALE OBLIG SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01	5/09/09 ION Dernier dividence of the parameter of the p	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220	1,103 Dernière VL 106,705 102,994 104,291 101,269 102,105 105,587 102,649 102,215 102,795
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBL. AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI	Date d'ouverture 16ATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01	5/09/09 ION Dernier dividence of the parameter of the p	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601	1,103 Dernière VL 106,708 102,994 104,291 101,268 102,108 105,587 102,648 102,218 102,798 104,228 100,616
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	Date d'ouverture ISTRIBUT Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01	5/09/09 ION Dernier dividence of the parameter of the p	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762	1,103 Dernière VL 106,708 102,994 104,291 101,268 102,108 102,218 102,798 104,229 100,610 102,774
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement of the paiemen	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,755	1,103 Dernière VL 106,708 102,994 104,291 101,268 102,108 102,218 102,798 104,229 100,610 102,774 102,764
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 39 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST ATIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE	Date d'ouverture d'ouverture 10/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement of the paiemen	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316 3,383	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745 106,429 105,458 102,929	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,755 105,478 104,264 102,094	1,103 Dernière VL 106,708 102,994 104,291 101,268 102,118 102,718 104,228 100,610 102,774 102,764 104,278 104,278
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST ATIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT	Date d'ouverture 10	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13 27/05/13 27/05/13 28/05/13 31/05/13 02/05/13 02/05/13 30/05/13 30/05/13 30/05/13 18/04/13 29/05/13	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316 3,383 3,590 2,823 3,320	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745 106,429 105,458 102,929 102,350	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,755 105,478 104,264 102,094 101,304	1,103 Dernière VL 106,708 102,994 104,299 101,268 102,218 102,718 102,648 102,218 100,610 102,774 102,764 105,488 104,278 104,278 104,278 104,278
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 49 GENERALE OBLIG SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT 46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP V UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement 07/05/13 15/04/13 02/04/13 27/05/13 27/05/13 28/05/13 31/05/13 02/05/13 02/05/13 30/05/13 30/05/13 18/03/13 30/04/13 18/04/13 29/05/13 29/05/13	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316 3,383 3,590 2,823 3,320 3,435	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745 106,429 105,458 102,929 102,350 104,217	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,765 105,478 104,264 102,094 101,304 103,318	1,100 Dernière VL 106,700 102,999 104,299 101,260 102,100 105,587 102,640 102,710 104,220 100,610 102,774 102,764 104,278 104,278 104,278 104,278 104,278 104,278 104,278
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT 46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 47 SICAV BH OBLIGATAIRE	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP V UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement of the paiemen	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316 3,383 3,590 2,823 3,320 3,435 3,878	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745 106,429 105,458 102,929 102,350 104,217 102,401	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,765 105,478 104,264 102,094 101,304 103,318 101,169	1,100 Dernière VL 106,700 102,994 104,299 101,260 102,100 105,587 102,648 102,210 104,229 100,610 102,774 102,764 104,275 102,100 101,314 103,320 101,180
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT 46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 47 SICAV BH OBLIGATAIRE 48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP VUIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	5/09/09 ION Dernier dividence of the paiement of the paiemen	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316 3,383 3,590 2,823 3,320 3,435 3,878 3,517	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745 106,429 105,458 102,929 102,350 104,217 102,401 103,370	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,755 105,478 104,264 102,094 101,304 103,318 101,169 102,277	1,100 Dernière VL 106,700 102,994 104,299 101,260 102,100 105,587 102,648 102,210 102,774 102,764 104,275 104
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT 46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 47 SICAV BH OBLIGATAIRE 48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH SMART ASSET MANAGEMENT	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	5/09/09 ION Detrier dividence of the paiement of the paiemen	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316 3,383 3,590 2,823 3,320 3,435 3,878 3,517 3,124	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745 106,429 102,350 104,217 102,401 103,370 104,285	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,755 105,478 104,264 102,094 101,304 103,318 101,169 102,277 103,213	1,103 Dernière VL 106,708 102,994 104,297 101,268 102,108 102,648 102,218 102,774 102,764 103,328 101,188 102,288 103,22*
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT 46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 47 SICAV BH OBLIGATAIRE 48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP VUIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	5/09/09 ION Detrnier dividence of the paiement of the paieme	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316 3,383 3,590 2,823 3,320 3,435 3,878 3,517 3,124 3,866	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745 106,429 105,458 102,929 102,350 104,217 102,401 103,370	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,755 105,478 104,264 102,094 101,304 103,318 101,169 102,277	1,100 Dernière VL 106,700 102,994 104,299 101,260 102,100 105,587 102,648 102,210 102,774 102,764 104,275 104
Dénomination 29 SANADETT SICAV 30 AMEN PREMIÈRE SICAV 31 AMEN TRESOR SICAV 32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 33 TUNISO-EMIRATIE SICAV 34 SICAV AXIS TRÉSORERIE 35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 36 SICAV TRESOR 37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 40 CAP OBLIG SICAV 41 FINA O SICAV 42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRESICAV 43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT 46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 47 SICAV BH OBLIGATAIRE 48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 49 MAXULA INVESTISS EMENT SICAV 50 SICAV L'ÉPARGNANT	Gestionnaire SICAV OBL AFC AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	Date d'ouverture IGATAIRES 01/11/00 02/10/95 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97	5/09/09 ION Detrier dividence of the paiement of the paiemen	3,201 3,487 3,398 3,896 3,715 3,393 3,814 3,874 3,800 3,501 3,395 3,765 3,316 3,383 3,590 2,823 3,320 3,435 3,878 3,517 3,124 3,866 3,746	1,201 VL au 31/12/2012 107,250 104,162 105,267 102,466 103,164 106,613 103,696 103,579 104,035 105,393 101,616 103,937 103,745 106,429 102,350 104,217 102,401 103,370 104,285 102,367	1,101 VL antérieure 106,694 102,984 104,282 101,258 102,094 105,578 102,637 102,205 102,788 104,220 100,601 102,762 102,755 105,478 104,264 102,094 101,304 103,318 101,169 102,277 103,213 101,139	1,100 Dernière VL 106,700 102,994 104,299 101,260 102,100 105,580 102,640 102,770 102,764 102,776 105,480 104,277 102,760 101,314 103,320 101,180 102,280 103,220 101,140

TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITR	ES OPCVM	1	TITRE	S OPCVM	Ţ	
	FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
54 FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,383	10,384	
55 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	101,695	101,705	
56 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL FCP OBLIGATAIRES - V	31/12/10		3,570	103,455	102,261	102,271	
57 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		3,655	101,079	99,877	99,946	
58 ARABIA SICAV	AFC SICAV M.	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	67,554	67,631	
59 ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	148,747	148,793	
60 ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1 479,341	1 480,077	
61 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	108,240	108,233	
62 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,693	110,651	106,746	106,778	
63 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	31/05/13	0,349	87,724	86,001	86,016	
64 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,713	16,721	
65 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	271,319	271,210	
66 SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	36,143	36,082	
67 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 336,505	2 337,126	
68 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	76,252	76,264	
69 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,587	56,578	
70 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	100,441 110,551	100,388	
71 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271 99,761	99,611	110,454 99,468	
72 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE FCP MIXTES - VL	10/04/00 OUOTIDIE N	01/06/12 VNE	0,331	99,761	99,611	33,400	
73 FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,317	11,339	
74 FCP IRADEIT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,034	12,038	
75 FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,897	14,948	
76 FCP IRADEIT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,457	14,471	
77 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,858	11,863	
78 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,719	10,726	
79 ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,469	10,472	
80 ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,591	10,592	
81 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	126,389	126,365	
82 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	126,393	126,460	
83 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,235	10,263	
84 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	102,294	102,954	
85 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	19,977	19,991	
86 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	78,935	79,123	
87 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	79,995	80,128	
88 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	97,278	97,272	
89 BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	93,769	93,864	
90 BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	98,846	98,936	
91 BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL FCP MIXTES - VL H	17/09/12	- AIRE	-	96,659	99,402	99,418	
92 FCP AMEN PREVOYANCE		01/02/10		2,328	98,265	95,438	95,993	
93 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST		24/04/13	0,251	110,268	101,537	102,776	
94 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	28/03/11		2,992	136,191	128,302	128,753	
95 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	15/01/07 25/05/09	02/05/13 24/05/13	0,064	10,883	10,593	10,600	
96 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	117,185	116,235	116,110	
97 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		2,167	116,684	116,746	116,755	
98 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	102,837	103,097	
99 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	97,973	98,367	
100 MAC CROISSANCE FCP	MACSA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	181,290	183,952	
101 MAC EQUILIBRE FCP	MACSA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	161,028	162,632	
102 MAC ÉPARGNANT FCP	MACSA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,576	141,935	
103 MAC EXCELLENCE FCP	MACSA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	9 859,670	9 997,443	
104 MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	19,523	20,028	
105 MAC AL HOUDA FCP	MACSA	04/10/10	-	-	139,386	131,918	132,302	
106 FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	_	_	1 551,185	1 499,149	1 502,440	
107 FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	107,264	107,273	
108 FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	87,666	87,327	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	113,480	114,368	
110 TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	9 027,421	9 015,984	
111 FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,521	9,529	
	FCP ACTIONS - VL F		PAIRE	1	1	1		
112 FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,271	9,314	

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -Tél: 844.500 - Fax: 841.809 / 848.001

Compte bancaire nº 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel: cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar Etranger : Frais d'expédition en sus

> Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE du C M F

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Ahmed BELAIFA et M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILANARRETE AU 30 JUIN 2013
(en Milliers de Dinars)

	Note	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP,	III-1	99 499	91 441	151 821
et TGT	111-1	77 4 77	71 44 1	131 621
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	1 102 539	1 260962	1 244 144
Créances sur la clientèle	III-3	5 392 429	5 111 473	5 201 106
Portefeuille-titre commercial	III-4	567 905	695 201	713 993
Portefeuille d'investissement	III-5	234 425	221 706	215 743
Valeurs immobilisées	III-6	164 639	159 122	163 129
Autres actifs	III-7	277 400	200 874	228 083
TOTAL ACTIF		7 838 836	7 740 779	7 918 019
PASSIF				
Banque Centrale et CCP	IV-1	1 833	17 622	6 633
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	29 918	833 963	629 055
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	6 767 088	5 931 098	6 339 674
Emprunts et Ressources spéciales	IV-4	102 580	114 703	111 445
Autres passifs	IV-5	352 922	315 843	250 980
TOTAL PASSIF		7 254 341	7 213 229	7 337 787
CAPITAUX PROPRES				
Capital		170 000	170 000	170 000
Réserves		367 078	314 210	314 408
Autres capitaux propres		12	14	15
Résultats reportés		834	1 113	1 113
Résultat de l'exercice		46 571	42 213	94 696
TOTAL CAPITAUX PROPRES	V	584 495	527 550	580 232
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 838 836	7 740 779	7 918 019

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2013 (en Milliers de Dinars)

	Note	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Passifs éventuels				
Cautions, Avals et autres garanties données		1 106 879	1 008 118	998 342
a- En faveur d'établissements bancaires et financiers		383 044	308 726	326 156
b - En faveur de la clientèle		723 835	691 391	672 186
Crédits documentaires		395 899	377 769	323 892
a- En faveur de la clientèle		357 890	349 463	297 889
b - Autres		38 009	28 306	26 003
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	VI	1 502 778	1 377 887	1 322 234
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		96 475	86 484	66 639
a- En faveur de la clientèle		96 475	86 484	66 639
Engagement sur titres		3 770	4 384	4 065
a - Participations non libérées		3 739	4 367	4 025
b - Titres à recevoir		31	18	40
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	VI	100 245	90 868	70 704
Engagements reçus				
Garanties reçues		2 073 112	1 906 687	2 092 655
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	VI	2 073 112	1 906 687	2 092 655

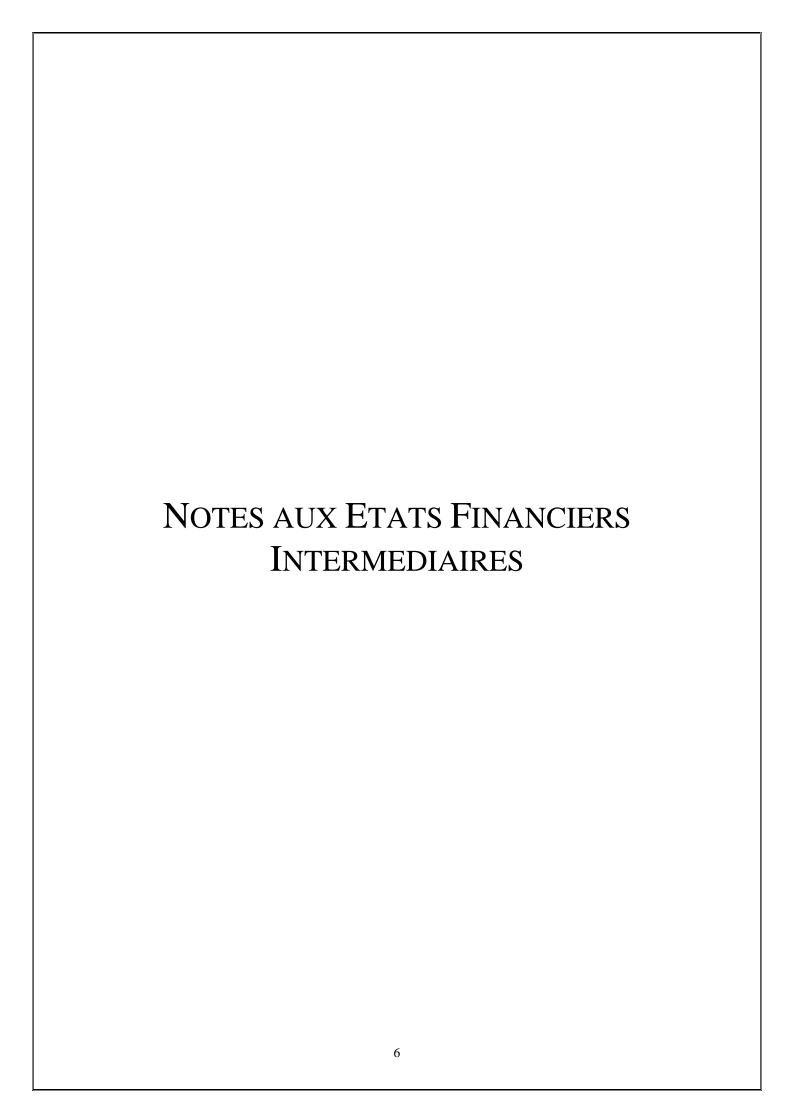
ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2013 (en Milliers de Dinars)

	Note	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012	Exercice 2012
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	184 438	156 631	325 678
Commissions (en produits)	VII-1-2	42 762	40 335	83 706
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	48 285	46 989	90 639
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	5 790	5 745	9 970
Total produits d'exploitation	VII-1	281 275	249 700	509 993
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	-67 811	-59 756	-124 386
Commissions encourues	VII-2-2	-1 844	-1 765	-3 845
Total charges d'exploitation	VII-2	-69 655	-61 522	-128 231
Produit Net Bancaire		211 620	188 178	381 762
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	-37 800	-29 447	-43 798
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	-541	6 971	7 277
Autres produits d'exploitation	VII-5	2 518	1 752	4 069
Frais de personnel	VII-6	-75 911	-73 698	-154 160
Charges générales d'exploitation	VII-7	-23 952	-21 855	-44 087
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	-11 581	-10 953	-22 412
Résultat d'exploitation		64 353	60 948	128 651
Solde en gain (perte) provenant des autres éléments ordinaires		-46	-327	-113
Impôts sur les bénéfices	VII-9	-17 736	-18 407	-33 842
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		46 571	42 213	94 696

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2013
(en Milliers de Dinars)

	Note	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
ACTIVITES D'EVDI OITATION				
ACTIVITES D'EXPLOITATION Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		285 267	227 312	508 031
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-63 826	-55 300	-128 200
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-248 673	-50 133	-58 710
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-214 403	-281 137	-408 329
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		363 768	120 652	543 345
Titres de placement / Titres de transaction		658	323	1 122
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-120 435	-114 315	-225 370
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-44 651	6 915	33 408
Impôts sur les sociétés		-13 631	-17 066	-36 893
Flux de trésorerie affectés aux activités		-55 926	-162 750	228 404
d'exploitation				
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		573	644	4 480
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-16 205	-3 198	2 075
Acquisitions / cessions sur immobilisations		-11 060	-16 875	-29 936
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		-26 692	-19 430	-23 381
A CONTINUES DE ENVANCEMENTE				
ACTIVITES DE FINANCEMENT		0.416	0.049	17.701
Emission / Remboursement d'emprunts		-8 416	-9 048 -3 177	-17 791 1 496
Augmentation / diminution des ressources spéciales Dividendes versés		-1 220	-3 177	-34 000
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de		-9 636	-12 225	- 50 295
financement				
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	-39 124	-32 120	38 873
		52 120	160 004	102 601
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-53 130	-162 284	193 601
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 279 265	1 085 664	1 085 664
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	IX-2	1 226 135	923 381	1 279 265



NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2013

Note I – Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25/03/1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

<u>Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers</u>

Les états financiers sont arrêtés au 30/06/2013 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30/12/1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30/06/2013 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2013 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2013 et ce conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30/06/2013 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30/06/2013 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2013 sont en revanche inclus dans le résultat du 30/06/2013.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30/06/2013 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et

qui concernent des périodes postérieures au 30/06/2013 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30/06/2013 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 30/06/2013 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative au premier semestre 2013 et un montant des produits réservés.

II-4. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 30/06/2013. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 30/06/2013.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de juin 2013 pour les titres côtés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non côtés. Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 30/06/2013.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2013. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2013.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2013 comportent aussi bien les données relatives au premier semestre 2013 que celles relatives au

premier semestre 2012. Les données relatives au premier semestre 2012 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers du 30/06/2012.

NOTE III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une diminution entre juin 2012 et juin 2013 de 8 058 KDT ou 8,81% en passant d'une période à une autre de 91 441 KDT à 99 499 KDT. Il se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Encaisses	54 577	51 244	3 333	6,50%
Avoirs chez la BCT	44 829	40 108	4 721	11,77%
Avoirs chez le CCP	93	89	4	4,49%
Total	99 499	91 441	8 058	8,81%

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre juin 2012 et juin 2013 de 1 260 962 KDT à 1 102 539 KDT enregistrant ainsi une baisse de 158 423 KDT ou 12,56%. Cette variation provient de :

La baisse du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 176 430 KDT ou 15,11% qui est passé de 1 167 583 KDT au 30/06/2012 à 991 153 KDT au 30/06/2013. Cette variation concerne les postes suivants :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Comptes de prêts à la BCT	445 477	993 874	-548 397	-55,18%
Comptes de prêts du marché	527 373	134 453	392 920	292,24%
interbancaire				
Créances rattachées sur prêts	1 139	1 935	-796	-41,14%
Comptes correspondants NOSTRI	5 262	3 386	1 876	55,40%
Comptes correspondants LORI	6 166	2 583	3 583	138,71%
Créances rattachées sur comptes	1	6	-5	-83,33%
correspondants				
Valeurs non imputées	5 735	31 346	-25 611	-81,70%
TOTAL	991 153	1 167 583	-176 430	-15,11%

L'augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 18 007 KDT ou 19,28% qui sont passées de 93 379 KDT en juin 2012 à 111 386 KDT en juin 2013. Cette hausse est principalement imputable à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à court terme. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Crédits à moyen terme accordés	90 157	91 973	-1 816	-1,97%
aux sociétés de leasing				
Crédits à court terme accordés aux	12 000	-	12 000	-
sociétés de leasing				
Compte courant sociétés de leasing	7 791	182	7 609	4 180,77%
Créances rattachées	1 438	1 224	214	17,48%
TOTAL	111 386	93 379	18 007	19,28%

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 5 111 473 KDT en juin 2012 à 5 392 429 KDT en juin 2013 enregistrant ainsi une augmentation de 280 956 KDT ou 5,50%. Il est ventilé comme suit :

Désignation		30/06/2013	30/06/2012	Variation	En%
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	583 584	559 627	23 957	4,28%
Autres crédits à la clientèle	(2)	5 133 698	4 855 744	277 954	5,72%
Crédits sur ressources spéciales	(3)	86 667	89 301	-2 634	-2,95%
Total brut		5 803 949	5 504 672	299 277	5,44%
Provisions sur crédits à la clientèle		-325 257	-311 342	-13 915	4,47%
Agios réservés		-65 163	-57 157	-8 006	14,01%
Provisions sur crédits consolidés		-21 100	-24 700	3 600	-14,57%
Total net		5 392 429	5 111 473	280 956	5,50%

(1) Comptes débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 23 957 KDT ou 4,28% en passant de 559 627 KDT en juin 2012 à 583 584 KDT en juin 2013. Cette variation est due à l'augmentation des concours sous forme de crédits par caisse accordés en faveur de la clientèle. Ils sont ventilés comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Comptes débiteurs courants	492 045	470 825	21 220	4,51%
Comptes débiteurs douteux	83 221	64 945	18 276	28,14%
Avances sur dépôts à terme	8 194	10 241	-2 047	-19,99%
Créances rattachées	124	13 616	-13 492	-99,09%
TOTAL	583 584	559 627	23 957	4,28%

Le montant brut des comptes débiteurs douteux, s'élevant à 83 221 KDT, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Classe 2	14 966	6 455	8 511	131,85%
Classe 3	5 211	7 163	-1 952	-27,25%
Classe 4	63 044	51 327	11 717	22,83%
TOTAL	83 221	64 945	18 276	28,14%

(2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre juin 2012 et juin 2013 de 4 855 744 KDT à 5 133 698 KDT enregistrant une augmentation de 277 954 KDT ou 5,72%. Le total de ce poste est ventilé comme suit :

Désignation		30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Autres concours courants	(a)	4 632 414	4 426 449	205 965	4,65%
Autres concours douteux	(b)	501 284	429 295	71 989	16,77%
TOTAL		5 133 698	4 855 744	277 954	5,72%

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Crédits commerciaux et industriels	2 804 465	2 839 204	-34 739	-1,22%
Crédits immobiliers, promoteurs	118 874	117 274	1 600	1,36%
Crédits immobiliers, acquéreurs	1 385 910	1 176 512	209 398	17,80%
Crédits agricoles	290 340	252 662	37 678	14,91%
Portefeuille escompte	4 599 589	4 385 652	213 937	4,88%
Valeurs non imputées	86	76	10	13,16%
Créances rattachées	39 316	45 707	-6 391	-13,98%
Intérêts perçus d'avance (en moins)	-6 577	-4 986	-1 591	31,91%
Total autres concours courants	4 632 414	4 426 449	205 965	4,65%

(b) Le montant brut des autres concours douteux, s'élevant à 501 284 KDT, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Classe 2	94 780	16 905	77 875	460,66%
Classe 3	17 942	54 195	-36 253	-66,89%
Classe 4	388 562	358 195	30 367	8,48%
TOTAL	501 284	429 295	71 989	16,77%

(3) Crédits sur ressources spéciales :

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre juin 2012 et juin 2013 de 89 301 KDT à 86 667 KDT enregistrant une baisse de 2 634 KDT ou 2,95%. Ces crédits sont composés des éléments suivants :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Crédits sur ressources spéciales courants	68 960	71 177	-2 217	-3,11%
Crédits sur ressources spéciales douteux	16 961	17 294	-333	-1,93%
Créances rattachées	746	830	-84	-10,12%
TOTAL	86 667	89 301	-2 634	-2,95%

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 16 961 KDT est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Classe 2	76	1 394	-1 318	-94,55%
Classe 3	955	107	848	792,52%
Classe 4	15 930	15 793	137	0,87%
TOTAL	16 961	17 294	-333	-1,93%

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

i) Créances courantes :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Créances courantes hors engagements par signatures	5 168 788	4 937 895	230 893	4,68%
	5 168 788	4 937 895	230 893	4,68%
Valeurs non imputées	86	76	10	13,16%
Créances rattachées	40 186	60 153	-19 967	-33,19%
Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	-6 577	-4 986	-1 591	31,91%
	33 695	55 243	-21 548	-39,01%
Engagements par signatures courants	1 059 006	1 022 607	36 399	3,56%
TOTAL	6 261 489	6 015 745	245 744	4,09%

ii) Créances douteuses brutes :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Créances douteuses hors engagements par signatures	601 466	511 536	89 930	17,58%
Engagements par signatures douteux	22 719	18 229	4 490	24,63%
TOTAL	624 185	529 765	94 420	17,82%

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Classe 2	114 473	25 498	88 975	348,95%
Classe 3	24 708	63 586	-38 878	-61,14%
Classe 4	485 004	440 681	44 323	10,06%
TOTAL	624 185	529 765	94 420	17,82%

Les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 395 055 KDT ventilés comme suit :

Provisions constituées	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Agios réservés	58 251	50 278	7 973	15,86%
Provisions pour créances du bilan	324 209	311 342	12 867	4,13%
Provisions pour engagement hors bilan	12 595	11 436	1 159	10,13%
TOTAL	395 055	373 056	21 999	5,90%

Il y a lieu de noter que dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre juin 2012 et juin 2013 de 695 201 KDT à 567 905 KDT enregistrant ainsi, une baisse de 127 296 KDT ou 18,31%.

Cette variation provient de la baisse du volume des titres de transactions de 125 639 KDT ou 18,27% (due aux différentes opérations de souscriptions et de remboursements effectuées durant la période allant du 30/06/2012 au 30/06/2013) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 1 657 KDT ou 22,33%.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

1) Titres de transaction:

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en KDT comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Bons de trésor assimilables	1 177 718	1 282 345	-104 627	-8,16%
Bons de trésor à court terme	23 100	142 460	-119 360	-83,78%
Bons de trésor zéro coupons (y compris créances rattachées)	23 000	23 700	-700	-2,95%
Total titres de transaction	1 223 818	1 448 505	-224 687	-15,51%
Créances et dettes rattachées et décote sur BTA	21 674	26 092	-4 418	-16,93%
Total général	1 245 492	1 474 597	-229 105	-15,54%

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres cédés à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en KDT au 30/06/2013 comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
1) Titres gardés en portefeuille de la banque				
Bons de trésor assimilables	539 780	645 829	-106 049	-16,42%
Bons de trésor à court terme	1 801	27 599	-25 798	-93,47%
Bons de trésor zéro coupons	15 919	14 111	1 808	12,81%
Créances, dettes rattachées et décotes sur BTA	4 649	249	4 400	1767,07%
Total des titres gardés en portefeuille	562 149	687 788	-125 639	-18,27%
2) Titres cédés à la clientèle				
Bons de trésor assimilables	658 871	667 056	-8 185	-1,23%
Bons de trésor à court terme	21 299	114 861	-93 562	-81,46%
Bons de trésor zéro coupons	3 173	4 892	-1 719	-35,14%
Total des titres cédés à la clientèle	683 343	786 809	-103 466	-13,15%
Total général	1 245 492	1 474 597	-229 105	-15,54%

2) Titres de placement :

Les titres de placement qui sont composés principalement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de 7 413 KDT au 30/06/2012 à 5 756 KDT au 30/06/2013 enregistrant une diminution de 1 657 KDT ou 22,35%. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances.

III-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises liées, des fonds gérés et des titres en portage est passé de 221 706 KDT en juin 2012 à 234 425 KDT en Juin 2013 soit une augmentation de 12 719 KDT ou 5,74%. Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

Désignation	Montant
Nouvelles participations ou libérations	1 763
Cession de titres de participation	-18 684
Libération des fonds gérés	34 353
Remboursement de Fonds gérés	-6 579
Dotation aux provisions sur titres de participation	-2 074
Reprise de provisions sur titres de participation	2 400
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines	-334
entreprises publiques prises en charge par l'Etat	
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	-147
Remboursement des parts subordonnés FCC1	-447
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	2 468
Total	12 719

Ces opérations sont détaillées comme suit :

Nature d'opération	Titres d'investissement	Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises titres en portage	Fonds gérés	Total
Encours brut au 30/06/2012	9 642	168 565	64 904	243 111
hors créances rattachées				
Libérations effectuées au courant du 2éme semestre 2012	7 000	878	-	7 878
Libérations effectuées au courant du 1ér semestre 2013	-	885	34 353	35 238
Total des libérations	7 000	1 763	34 353	43 116
Cessions ou remboursements effectués au courant du 2éme semestre 2012	-392	-13 014	-89	-13 495
Cessions ou remboursements effectués au courant du 1ér semestre 2013	-7 536	-5 670	-6 490	-19 696
Total des cessions ou remboursements	-7 928	-18 684	-6 579	-33 191
Encours brut au 30/06/2013 hors créances rattachées	8 714	151 644	92 678	253 036
Créances rattachées	983	8 649	2 732	12 364
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	-30 457	-518	-30 975
Total du portefeuille d'investissement	9 697	129 836	94 892	234 425

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception des voitures de tourisme qui figurent au bilan pour le coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements	
Immobilisations incorporelles		
- Logiciels	33,33%	
- Licences	33,33%	
 Fonds de commerce 	5%	
Immobilisations corporelles		
- Bâtiments	5%	
 Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments 	10%	
Equipements de bureaux	10%	
Matériel de transport	20%	
Matériel informatique	15%	
Immobilisations à statut juridique particulier	10%	

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 5 517 KDT ou 3,47% en passant de 159 122 KDT au 30/06/2012 à 164 639 KDT au 30/06/2013. Ces actifs immobilisés se détaillent au 30/06/2013 comme suit :

i) Valeurs brutes

Rubriques	Valeur Brute au 30/06/2012	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	Valeur Brute au 30/06/2013
IMMOBILISATIONS INCORPO	RELLES	<u> </u>	<u> </u>		
Fonds de commerce et droit au bail	3 301	640			3 941
Logiciels informatiques	30 791				30 791
Licence	13 758	602			14 360
Total des immobilisations incorporelles	47 849	1 242			49 092
Terrains	20 758	670			21 428
Constructions	58 616	764			59 380

Rubriques	Valeur Brute au 30/06/2012	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	Valeur Brute au 30/06/2013
Constructions non affectés aux activités professionnelles	1 876				1 876
Installations générales des constructions	6 400				6 400
Agencement, aménagement des constructions	49 900	5 255	21		55 134
Matériel d'exploitation bancaire	12 959	2 095		-1	15 053
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	12	18			30
Equipements de bureaux	9 727	339			10 066
Agencement des équipements de bureaux	1 543	16			1 559
Mobilier de bureaux	9 281	192	30		9 443
Agencement du mobilier de bureaux	5 893	348			6 241
Matériel de transport	1 577	257	442		1 392
Matériel informatique	34 947	2 305	1		37 251
Travaux en cours	23 827			8 804	32 631
Immeubles en attente d'affectation	369				369
Avances sur immobilisations en cours	1 561			1 097	2 658
Immobilisations à statut juridique particulier	358				358
Total des immobilisations corporelles	239 604	12 259	494	9 900	261 269
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	287 453	13 501	494	9 900	310 361

ii) Valeurs nettes

Rubriques	Valeur Brute au 30/06/2013	Amts cumulés 31/12/2012	Dotations	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 30/06/2013
IMMOBILISATION	S INCORPO	RELLES				
Fonds de commerce et droit au bail	3 941	1 662	99			2 180
Logiciels informatiques	30 791	9 755	1 779			19 257
Licence	14 360	8 044	904			5 412
Total des immobilisations incorporelles	49 092	19 461	2 782			26 849
Terrains	21 428					21 428
Constructions	59 380	23 298	1 039			35 043
Constructions non affectés aux activités professionnelles	1 876	98	3			1 775
Installations générales des constructions	6 400	4 897	284			1 219

Agencement, aménagement des constructions	55 134	36 486	1 761			16 887
Matériel d'exploitation bancaire	15 053	9 283	594			5 176
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	30	7	1			22
Equipements de bureaux	10 066	6 435	348			3 283
Agencement des équipements de bureaux	1 559	1 071	30			458
Mobilier de bureaux	9 443	5 984	344			3 115
Agencement du mobilier de bureaux	6 241	3 256	226			2 759
Matériel de transport	1 392	1 440	48		-336	240
Matériel informatique	37 251	25 007	1 468			10 776
Travaux en cours	32 631					32 631
Immeubles en attente d'affectation	369					369
Avances sur immobilisations en cours	2 658					2 658
Immobilisations à statut juridique particulier	358	236	12			110
Total des immobilisations corporelles	261 269	117 498	6 158		-336	137 949
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	310 361	136 959	8 940		-336	164 798
Provisions sur immobilisations						159
TOTAL DES VALEU	RS IMMOBII	LISEES NET	S DES PR	ROVISIONS		164 639

III-7. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 200 874 KDT en Juin 2012 à 277 400 KDT en Juin 2013, enregistrant une augmentation de 76 526 KDT ou 38,10%. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

Comptes de régularisation : 65 750 KDT
Autres comptes : 10 776 KDT

1) Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation sont passés entre juin 2012 et juin 2013 de 40 531 KDT à 106 281 KDT, soit une augmentation de 65 750 KDT. Cette augmentation est imputable aux comptes suivants :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Comptes de régularisation	106 281	40 494	65 787	162,46%
Sièges, succursales et agences	0	37	-37	-100,00%
Total	106 281	40 531	65 750	162,22%

2) Les autres comptes d'actifs :

Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 10 776 KDT ou 6,72% en passant de 160 342 KDT en juin 2012 à 171 118 KDT en Juin 2013. Cette augmentation provient des comptes suivants :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Débiteurs divers	163 325	147 651	15 674	10,62%
Comptes de stocks	51	55	-4	-7,27%
Charges reportées	7 742	12 636	-4 894	-38,73%
Total	171 118	160 342	10 776	6,72%

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

Charges à répartir : 1 027
 Frais d'études : 6 715
 Total : 7 742

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre juin 2012 et juin 2013, un accroissement de 98 057 KDT ou 1,27 % en passant de 7 740 779 KDT à 7 838 836 KDT.

NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1. BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 17 622 KDT à 1 833 KDT, soit une baisse de 15 789 KDT ou 89,60%. Cette variation se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Comptes BCT en devises	22	223	-201	-90,13%
Chèques et virements BCT en attente de règlement	1 810	17 391	-15 581	-89,59%
Dettes rattachées	1	8	-7	-87,50%
TOTAL	1 833	17 622	-15 789	-89,60%

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 833 963 KDT à 29 918 KDT, soit une baisse de 804 045 KDT ou 96,41%. Cette variation est expliquée par :

La diminution des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 804 746 KDT qui est principalement due à la baisse enregistrée au niveau du poste emprunts auprès de la BCT à hauteur de 756 000 KDT :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Emprunt marché monétaire en dinars	-	756 000	-756 000	-100,00%
Emprunt marché monétaire en devise	-	20 280	-20 280	-100,00%
Dépôts des correspondants Banquiers	24 935	51 298	-26 363	-51,39%
Autres sommes dues	1 013	793	220	27,74%
Dettes rattachées	1	2 324	-2 323	-99,96%
TOTAL	25 949	830 695	-804 746	-96,88%

L'augmentation des dépôts des établissements financiers à hauteur de 701 KDT ou 21,45% qui sont passés entre juin 2012 et juin 2013 de 3 268 KDT à 3 969 KDT. Cette variation provient essentiellement de l'augmentation des dépôts des sociétés de leasing.

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 835 990 KDT ou 14,10%, en passant de 5 931 098 KDT en juin 2012 à 6 767 088 KDT en juin 2013. Cette augmentation provient des postes suivants :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Dépôts à vue	3 210 665	2 866 662	344 003	12,00%
Dépôts d'épargne	1 646 540	1 465 354	181 186	12,36%
Comptes à échéance	931 478	736 962	194 516	26,39%
Bons à échéance	357 722	360 523	-2 801	-0,78%
Certificats de dépôts marchés monétaire	197 500	200 000	-2 500	-1,25%
Dettes rattachées	19 913	20 575	-662	-3,22%
Autres sommes dues	403 270	281 022	122 248	43,50%
Total	6 767 088	5 931 098	835 990	14,10%

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 114 703 KDT à 102 580 KDT, enregistrant une diminution de 12 123 KDT ou 10,57%.

Ce poste est composé principalement de :

- De l'emprunt subordonné SFI Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41 500 000 EUR pour une contre valeur en dinar de 63 532 350 TND
 - Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise. Neuf échéances en principal ont été remboursées qui totalisent un montant de 57 179 KDT.
- De l'emprunt subordonné PROPARCO : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8 300 000 EUR pour une contre valeur en dinar de 13 364 660 TND.
 - Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise. Sept échéances en principal ont été remboursées qui totalisent un montant de 9 355 KDT,

Ces emprunts subordonnés qui sont considérés dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres servent à financer les crédits accordés à la clientèle.

Des fonds reçus des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisés par la Banque pour financer les crédits à la clientèle. Ces fonds ont enregistré une augmentation de 3 307 KDT ou 3,72% en passant de 88 876 KDT en juin 2012 à 92 183 KDT en juin 2013. Cette variation des ressources spéciales provient du déblocage des nouvelles ressources compensées par les remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Ressources	Remboursements	Solde au 30/06/2013
AFD	30 957	913	2 941	28 929
BEI	17 328	1 263	2 165	16 426
BIRD	685	0	0	685
BIRD 2012	0	11 230	4 040	7 190
CFD	1 041	3 144	0	4 185
ESPAGNOLE	2 365	84	492	1 957
FDCI	913	185	108	990
FNG	1 719	0	0	1 719
FONAPRA	5 296	978	741	5 533
FOPRODI	1 597	519	46	2 070
FOSDA FOSEP	191	0	1	190
ITL	9 536	696	1 386	8 846
KFW	11 846	281	2 372	9 755
PROPARCO	4 180	28	1 577	2 631
TAAHIL	625	0	0	625
Sous-Total	88 280	19 321	15 869	91 731
Dettes rattachées	596	452	596	452
Total	88 876	19 773	16 465	92 183

IV-5, Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 315 843 KDT au 30 juin 2012 à 352 922 KDT au 30 juin 2013, enregistrant une augmentation de 37 079 KDT ou 11,74%. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

Désignation		30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Provisions pour passifs et charges	(1)	83 641	77 106	6 535	8,48%
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	226 504	187 259	39 245	20,96%
Autres comptes	(3)	42 777	51 478	-8 701	-16,90%
Total		352 922	315 843	37 079	11,74%

(1) Provisions pour passifs et charges :

Ces provisions sont constituées au 30 juin 2013 des provisions pour pertes et charges d'un montant de 71 046 KDT et des provisions sur engagements hors bilan pour 12 595 KDT.

(2) Comptes d'attente et de régularisation :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Siège et succursales	602	0	602	-
Autres produits constatés d'avance	4 691	7 016	-2 325	-33,14%
Comptes ajustements en devises	2 887	844	2 043	242,06%
Charges à payer	80 463	71 598	8 865	12,38%
Comptes d'attente à régulariser	137 861	107 801	30 060	27,88%
Total	226 504	187 259	39 245	20,96%

(3) Autres comptes:

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Etat, impôts et taxes	18 466	18 257	209	1,14%
Comptes de retenues	17 821	17 307	514	2,97%
Autres créditeurs divers	6 490	15 914	-9 424	-59,22%
Total	42 777	51 478	-8 701	-16,90%

NOTE V – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre juin 2012 et juin 2013 de 527 550 KDT à 584 495 KDT enregistrant ainsi une augmentation de 56 945 KDT ou 10,79%.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

_	Réserves soumises à un régime fiscal particulier	(a)	28 758
_	Réserves pour fonds social	(b)	9 885
_	Autres réserves	(c)	14 247
_	Amortissements dérogatoires	(d)	-22
-	Subventions d'équipements récupérés		-2
-	Résultats reportés	(e)	-279
_	Résultat de la période	(f)	4 358
	Total		56 945

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

- (a) Réserves soumises à un régime fiscal particulier: ces réserves ont augmenté de 28 758 KDT suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2012 et ce conformément à la deuxième et troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 21 juin 2013.
- (b) Réserves pour fonds social: Les réserves pour fonds social ont augmenté de 9 885 KDT suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2012 à raison de 9 469 KDT majoré d'un montant de 416 KDT provenant du produit d'utilisation de ce fonds.
- (c) Les autres réserves ont augmenté de 14 247 KDT suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2012 et ce conformément à la deuxième et troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 21 juin 2013.
- (d) Amortissements dérogatoires : Ils correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission des emprunts subordonnés.
- (e) Résultats reportés : La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2012. Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2012 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 21 juin 2013.
- (f) Résultat de l'exercice : Le résultat de l'exercice est passé entre juin 2012 et juin 2013 de 42 213 KDT à 46 571 KDT enregistrant une augmentation de 4 358 KDT ou 10,32%.

NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

- 1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.
- 2) Les opérations de change non dénouées à la date du 30/06/2013 s'élèvent à 270 170 KDT.

- 3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 30/06/2013 à 155 KDT.
- 4) Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 30/06/2013 totalisent 407 095 KDT.

NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre juin 2012 et juin 2013 de 249 700 KDT à 281 275 KDT, enregistrant ainsi une augmentation de 31 575 KDT ou 12,65%. Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 156 631 KDT au 30/06/2012 à 184 438 KDT au 30/06/2013, enregistrant une augmentation de 27 807 KDT. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	37	40	-3	-7,5%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	2 416	6 351	-3 935	-61,96%
Intérêts sur crédits à la clientèle	147 623	122 233	25 390	20,77%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	21 927	18 394	3 533	19,21%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	8 314	7 763	551	7,10%
Autres intérêts et revenus assimilés	4 121	1 850	2 271	122,76%
Total	184 438	156 631	27 807	17,75%

VII-1-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 40 335 KDT au 30/06/2012 à 42 762 KDT au 30/06/2013, enregistrant une augmentation de 2 427 KDT ou 6,02%.

Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Commission sur opérations de change	1 913	1 826	87	4,76%
Commission sur engagements de financement	8 318	10 619	-2 301	-21,67%
Commission sur engagement de garantie	2 842	2 757	85	3,08%
Commission sur prestations de services financiers	12 886	12 123	763	6,29%
Commissions sur autres opérations bancaires	16 803	13 010	3 793	29,15%
TOTAL	42 762	40 335	2 427	6,02%

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 48 285 KDT au 30/06/2013 contre 46 989 KDT au 30/06/2012, soit une augmentation de 1 296 KDT ou 2,76%:

Désignation		30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Revenus des titres de transaction	(a)	21 212	22 017	-805	-3,66%
Revenus sur titres de placement		135	209	-74	-35,41%
Gains sur opérations de change et d'arbitrage		26 938	24 763	2 175	8,78%
Total		48 285	46 989	1 296	2,76%

(a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés de 22 017 KDT au 30/06/2012 à 21 212 KDT au 30/06/2013 enregistrant une baisse de 805 KDT ou 3,66%. Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Intérêts	18 050	21 192	-3 142	-14,83%
Plus ou moins value de cession	-2 313	1 615	-3 928	-243,22%
Décote sur B T A	5 475	-790	6 265	-793,04%
Total	21 212	22 017	-805	-3,66%

VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille titres d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation ont enregistré une augmentation de 45 KDT ou 0,78% en passant d'une période à une autre de 5 745 KDT à 5 790 KDT.

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Intérêts et revenus des titres d'investissement	1 606	1 593	13	0,82%
Revenus des parts dans les entreprises liées	3 393	3 688	-295	-8,00%
Revenus des titres participation	791	464	327	70,47%
Total	5 790	5 745	45	0,78%

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre juin 2012 et juin 2013 de 61 522 KDT à 69 655 KDT, enregistrant ainsi une augmentation de 8 133 KDT ou 13,22%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues.

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 59 756 KDT au 30/06/2012 à 67 811 KDT au 30/06/2013 enregistrant une augmentation de 8 055 KDT ou 13,48%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	276	155	121	78,06%
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	365	470	-105	-22,34%
Intérêts sur dépôts de la clientèle	54 731	44 224	10 507	23,76%
Intérêts sur emprunts obligataires et subordonnés	703	1 325	-622	-46,94%
Intérêts sur ressources spéciales	1 521	1 662	-141	-8,48%
Autres intérêts et charges	10 215	11 920	-1 705	-14,30%
Total	67 811	59 756	8 055	13,48%

VII-2-2. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passées de 1 765 KDT au 30/06/2012 à 1 844 KDT au 30/06/2013 enregistrant une augmentation de 79 KDT ou 4,48%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	267	268	-1	-0,37%
Commissions sur prestations de services financiers	1 521	1 423	98	6,89%
Commissions sur autres opérations	56	74	-18	-24,32%
Total	1 844	1 765	79	4,48%

VII-3. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

La variation entre le 30/06/2012 et le 30/06/2013 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Dotation aux provisions sur créances de la	45 475	34 566	10 909	31,56%
clientèle				
Dotation aux provisions pour risques et charges	4 985	2 646	2 339	88,40%
Total dotations	50 460	37 212	13 248	35,60%
Pertes sur créances	844	1 118	-274	-24,51%
Total des dotations et des pertes sur créance	51 304	38 330	12 974	33,85%
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	13 481	8 843	4 638	52,45%
Récupérations créances passées en perte	23	40	-17	-42,50%
Total des reprises et des récupérations sur créances	13 504	8 883	4 621	52,02%
Solde en perte	37 800	29 447	8 353	28,37%

VII-4. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 30/06/2013 un solde en perte de 541 KDT contre un solde en gain de 6 971 KDT au 30/06/2012 ventilé comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	Variation	En %
Dotation aux provisions sur titres de participation	714	2 102	-1 388	-66,03%
Charges et pertes sur titres	275	329	-54	-16,41%
Total des dotations et des pertes	989	2 431	-1 442	-59,32%
Reprise de provisions sur titres de participation	448	3 493	-3 045	-87,17%
Plus value de cession des titres de participation	-	5 909	-5 909	-100,00%
Total des gains	448	9 402	-8 954	-95,24%
Solde en gain	-541	6 971	-7 512	-107,76%

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique composée principalement des intérêts sur les crédits au personnel est passée entre juin 2012 et juin 2013 de 1 752 KDT à 2 518 KDT enregistrant ainsi une augmentation de 766 KDT ou 43,72%.

VII-6. Frais de personnel

L'augmentation de 2 213 KDT ou 3,00 % enregistrée entre juin 2012 et juin 2013 est imputable à la variation des salaires, aux charges sociales et les autres charges du personnel.

VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 2 097 KDT enregistrée entre juin 2012 et juin 2013 résulte d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à concurrence de 1 177 KDT et d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à hauteur de 920 KDT.

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2013 un montant de 11 581 KDT. Il est ventilé comme suit :

Provisions constituées	30/06	5/2013	30/06/2012	Variation	En %
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	des	2 781	2 787	-6	-0,22%
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	des	6 157	5 552	605	10,90%
Dotations aux amortissements charges reportées	des	2 643	2 614	29	1,11%
TOTAL	1	11 581	10 953	628	5,73%

VII-9. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2013 un montant de 17 736 KDT contre 18 407 KDT au 30/06/2012, soit une baisse 671 KDT ou 3,65%.

NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 30/06/2013 à 379 069 KDT. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au bilan.

NOTE X – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1, Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30/06/2013 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 39 124 KDT.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Total	-39 124
Autres flux de trésorerie	-252
Sommes versées aux créditeurs divers	-970
Prêts et avances accordés à la clientèle	15 136
Dépôts des établissements bancaires	592
Dépôts de la clientèle	-53 630

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Désignation	30/06/2013	30/06/2012
Liquidités en TND	106 823	164 358
Caisse TND	47 388	40 864
Correspondants débiteurs	11 208	15 487
Correspondants créditeurs	-22 773	-50 993
Placement TND	71 000	159 000
Liquidités en devises	950 193	992 501
Caisse devises	16 037	16 572
Correspondants débiteurs	36 300	24 522

Correspondants créditeurs	-3 994	-17 921
Placement devises	901 850	969 328
Titres de transactions	580 936	713 726
Emprunt en TND	-	-766 000
Emprunt devises	-	-10 280
Placements supérieurs à 3 mois	-413 669	-172 770
Autres équivalents de liquidités	1 852	1 846
Liquidités et équivalents de liquidités	1 226 135	923 381

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013
30



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F Société d'Expertise Comptable Imm PwC- Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89



Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh Les Berges du Lac 1053 Tunis Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46

E-mail:mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

Mesdames, messieurs les Actionnaires de La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », au 30 juin 2013 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 7.838.836 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 46.571 KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 23 août 2013

Les Commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR-

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis des Commissaires aux Comptes Mr Raouf MENJOUR et Mr Chiheb GHANMI.

BILAN AU 30/06/2013 (chiffres arrondis en dinars)

		MONTANT BRUT	AMORT	MONTANT NET	MONTANT NET	MONTANT NET
ACTIF	Notes	BRUI	ET	NEI	NEI	NEI
		30/06/2013	PROVISIONS	30/06/2013	30/06/2012(*)	31/12/2012
_		-	_	_	-	-
ACTIFS INCORPORELS	AC1					
Concessions, brevets, licences, marques		1 879 805	1 574 494	305 311	503 946	396 922
ACTIFS CORPORELS						
<u>D'EXPLOITATION</u>	AC2					
Matériels et Mobiliers, Agencements &		11 809 527	9 398 635	2 410 892	2 098 233	2 331 097
Installations						
<u>PLACEMENTS</u>						
Terrains et Constructions	AC31	20 297 668	3 992 875	16 304 793	16 385 694	16 284 862
Placements dans les entreprises avec						
lien de participation	AC32	76 239 797	12 197 172	64 042 625	65 076 975	64 443 664
Actions et autres titres à revenu variable	AC331	32 150 027	2 512 634	29 637 392	30 527 780	29 809 977
Obligations et autres titres à revenu fixe	AC332	452 507 502	650 502	451 857 000	427 218 850	446 241 450
Prêts au personnel	AC334	6 508 154	64 488	6 443 666	4 504 278	5 601 673
Autres placements	AC336	49 090 074	0	49 090 074	44 471 926	48 435 445
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	AC34	5 454 302	0	5 454 302	5 325 077	5 428 118
		642 247 523	19 417 671	622 829 852	593 510 580	616 245 189
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	AC5					
Prov.pour primes non acquises		10 655 007	0	10 655 007	7 099 811	8 968 429
Prov.pour Sinistres à Payer		32 104 656	0	32 104 656	34 646 003	31 575 206
Prov.pour Part.des Ass.aux Bénéfices		974 180	0	974 180	923 238	974 180
Trovipour raredes rissiaux Benefices		43 733 843	0	43 733 843	42 669 052	41 517 814
CREANCES	AC6					
Créances nées d'opérations d'assurance						
directe		13 422 357	0	13 422 357	11 944 272	15 474 023
Primes acquises et non émises		118 618 981	54 013 280	64 605 700	52 474 915	42 601 277
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		19 184 933	4 181 017	15 003 917	13 602 979	13 785 402
Créances nées d'opérations de		19 104 933	4 101 01/	15 005 91/	13 002 9/9	13 /03 402
réassurance		12 513 671	5 675 772	6 837 900	5 583 437	7 538 243
Autres créances		4 933 139	267 037	4 666 102	3 950 333	6 906 414
		168 673 081	64 137 106	104 535 975	87 555 936	86 305 359
AUTRES ELEMENTS D' ACTIFS		100 070 001	0.137100	10 1 333 773	0, 333 730	00 000 000
Avoirs en Banque, CCP et caisse	- AC71	19 453 950		19 453 950	9 131 635	23 254 447
Frais d'acquisition reportés	AC 72	2 918 982		2 918 982	2 681 045	3 135 253
Comptes de régularisation Actif	AC 72	21 914 262		21 914 262	25 028 443	18 968 587
Ecart de conversion	110 13	685 051		685 051	427 650	685 051
Leart de Conversion				i		
		44 972 245	0	44 972 245	37 268 773	46 043 338
TOTAL CENEDAL.		012 217 024	04 527 007	010 700 117	762 (0) 540	702 920 720
TOTAL GENERAL:		913 316 024	94 527 907	818 788 117	763 606 519	792 839 720

^(*) Les états financiers du premier semestre 2012 ont fait l'objet d'un retraitement pour les besoins de comparabilité

BILAN AU 30/06/2013 (chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	NOTES	30/06/2013	30/06/2012(*)	31/12/2012
- CAPITAUX PROPRES				
Capital Social		23 076 930	23 076 930	23 076 930
Réserves et primes liés au capital	=	140 536 465	138 833 661	138 944 179
Autres capitaux propres		121 930	121 930	121 930
Résultat reporté		67 112 672	57 458 473	57 458 473
Resultat Teporte		0/1120/2	37 430 473	37 436 473
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		230 847 997	219 490 994	219 601 511
Textrete		250 047 771	217 470 774	217 001 311
Résultat de l'exercice		14 286 704	13 744 068	15 308 047
Total capitaux propres avant affectation	CP	245 134 701	233 235 062	234 909 558
PASSIF				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PA2	989 000	3 563 840	1 058 000
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	Р3			
Provision pour primes non acquises		57 689 078	53 803 709	50 765 239
Provision d'assurance vie		30 447 727	21 333 852	23 944 793
Provision pour sinistres (vie)		5 146 643	3 884 611	4 608 790
Provision pour sinistres (non vie)		378 679 125	353 594 293	377 709 888
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		251 426	189 780	256 009
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes				
(non vie)		8 498 408	6 687 381	8 346 541
Provision pour égalisation et équilibrage		247 172	156 287	247 172
Autres provisions techniques (vie)		0	0	0
Autres provisions techniques (non vie)		17 586 488	18 381 933	19 454 094
		498 546 066	458 031 846	485 332 527
DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES	PA5	16 853 657	19 299 748	20 042 942
AUTRES DETTES		-	-	=
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	PA61	12 500 458	13 644 097	14 813 934
Dettes nées d'opérations de réassurance	PA62	17 194 936	14 086 430	13 311 432
Autres dettes	PA63	18 737 839	18 007 596	18 803 749
		48 433 233	45 738 123	46 929 115
AUTRES PASSIFS				
Comptes de régularisation Passif	PA7	7 840 825	3 288 120	3 576 942
Ecart de conversion		990 636	449 780	990 636
		8 831 460	3 737 900	4 567 578
MOMAL OF THE STATE OF		212		=00 000 =:
TOTAL GENERAL: (*) Les états financiers du premier semestre 2012 ont f		818 788 117	763 606 519	792 839 720

^(*) Les états financiers du premier semestre 2012 ont fait l'objet d'un retraitement pour les besoins de comparabilité

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE AU 30/06/2013 (chiffres arrondis en dinars)

	Notes	Opérations brutes 30/06/2013	Cession rétrocession 30/06/2013	Opérations nettes 30/06/2013	Opérations nettes 30/06/2012	Opérations nettes 31/12/2012
		122 910 792	10 7/0 00/	112.050.605	102 507 701	102 507 542
Primes acquises		132 819 693	19 760 086	113 059 607	102 506 691	192 586 742
Primes émises et acceptés		139 743 532	21 446 665	118 296 867	108 041 280	193 214 245
Var. de la provision primes non		-6 923 838	-1 686 579	-5 237 260	-5 534 589	-627 502
acquises						
Produits de placements alloués , transférés de		10 799 635		10 799 635	11 283 245	21 084 756
l'état de resultat						
Autres Produits techniques		1 536 397		1 536 397	1 476 612	3 690 354
Charges de sinistres		97 365 304	9 611 240	-87 754 064	-78 431 769	-166 132 968
Montants payés		-96 396 068	9 081 790	-87 314 277	-73 719 656	-134 234 464
Vari. de la provision pour sinistres		-969 236	529 450	-439 787	-4 712 113	-31 898 505
Variation des autres provisions techniques		-1 867 607		-1 867 607	-2 024 943	-952 782
Participations aux bénéfices et ristournes		-649 559	941 938	292 379	-308 958	-2 827 644
Frais d'exploitation		-18 698 903	-4 461 968	-14 236 936	-13 086 971	-21 928 399
Frais d'acquisition Var. du montant des frais d'acquisition		-6 911 738		-6 911 738	-6 103 880	-13 253 039
reportés		-216 271		-216 271	-12 241	441 967
Frais d'administration		-11 570 894		-11 570 894	-10 574 526	-16 119 159
Commissions reçues des réassureurs			4 461 968	4 461 968	3 603 676	7 001 833
Autres charges techniques		-8 039 369		-8 039 369	-6 908 136	-14 164 221
Variation de la provision pour					-16 116	-107 000
égalisation						
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		22 270 196	4 744 940	17 525 256	18 539 540	13 154 402

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE AU 30/06/2013 (chiffres arrondis en dinars)

	Notes	Opérations brutes 30/06/2013	Cession rétrocession 30/06/2013	Opérations nettes 30/06/2013	Opérations nettes 30/06/2012	Opérations nettes 31/12/2012
Primes		5 080 879	30 134	5 050 745	5 712 687	9 620 703
Primes émises		5 080 879	30 134	5 050 745	5 712 687	9 620 703
Produits de placements		1 430 370		1 430 370	949 260	1 782 571
Revenus des placements		993 002		993 002	671 262	1 332 969
Reprises de corrections de valeur sur placements		385 031		385 031	230 757	256 995
Profits provenant de la réalisation des placements		52 337		52 337	47 240	192 607
Autres Produits techniques					1 077	1 077
Charges de sinistres		-1 846 310		-1 846 310	-1 215 606	-2 794 638
Montants payés		-1 308 456		-1 308 456	-1 383 106	-2 237 959
Var. de la provision pour sinistres		-537 853		-537 853	167 500	-556 679
Variation des autres provisions techniques		-6 502 934		-6 502 934	-6 114 368	-8 725 309
Provision mathématique vie		-6 502 934		-6 502 934	-6 114 368	-8 725 309
Participations aux bénéfices et ristournes		-4 583		-4 583	-24 227	42 002
Frais d'exploitation		1 632 019	327	1 631 692	1 879 116	3 118 570
Frais d'acquisition		-895 002		-895 002	-1 016 959	-1 775 074
Frais d'administration		-737 017		-737 017	-862 157	-1 343 496
Commissions reçues des réassureurs			327	327		
Autres charges techniques		-139 594		-139 594	-120 453	-246 141
Charges de placements		-593 713		-593 713	-286 588	-451 984
Charges de gestion des placements		-23 084		-23 084	-14 554	-47 072
Correction de valeur sur placements		-542 028		-542 028	-259 960	-364 951
Pertes provenant de la réalisation des placements		-28 602		-28 602	-12 074	-39 961
RESULTAT TECHNIQUE VIE		-4 198 737	29 807	-4 228 545	-2 928 879	-3 974 294

ETAT DE RESULTAT 30/06/2013 (chiffres arrondis en dinars)

30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
17.525.254	19.520.540	12 154 402
17 525 250	18 539 540	13 154 402
-4 228 545	-2 928 879	-3 974 294
19 212 709	17 228 265	31 283 076
1		6 031 345
1 012 620	1 212 449	4 520 248
-446 626	-373 547	-1 104 724
1	1	-8 564 933
-553 387	-309 884	-937 842
-10 799 635	-11 283 245	-21 084 756
843 584	155 298	2 915 436
-512 341	-618 001	-929 444
19 016 052	20 872 497	21 308 513
4 729 348	7 128 429	6 000 467
14 286 704	13 744 068	15 308 047
14 286 704	13 744 068	15 308 047
14 286 704	13 744 068	15 308 047
	17 525 256 -4 228 545 19 212 709 7 449 628 1 012 620 -446 626 -10 487 212 -553 387 -10 799 635 843 584 -512 341 19 016 052 4 729 348 14 286 704	17 525 256

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2013

(chiffres arrondis en dinars)

	AU 30/06/2013	AU 30/06/2012	AU 31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçus des assurés	124 564 272	113 712 732	228 532 379
Sommes versés pour paiement des sinistres	-86 971 896	-73 533 490	-135 411 552
Encaissements des primes reçues (acceptation)	3 204 832	45 856	245 913
Sommes versés pour paiement des sinistres (acceptation)	-2 196 397	-6 363	-31 379
Commissions versés sur les acceptations	-1 231 323	-12 308	-52 297
Décaissements des primes pour les cessions	-19 000 906	-17 626 043	-26 485 897
Encaissements des sinistres pour les cessions	9 297 765	3 525 304	6 054 708
Commissions reçus sur les cessions	3 868 932	3 292 383	5 161 695
Commissions versés aux intermédiaires	-8 118 661	-7 241 601	-14 856 224
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11 453 149	-11 157 536	-21 418 213
Variationdes dépots auprés des cédantes	254 060		
Variation des espéces reçus des cessionnaires	40 262	1 614 177	1 980 933
Decaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-12 733 309	-16 122 588	-37 456 610
Encaissements liés à la cession de placements financiers	5 545 792	12 414 369	8 016 052
Taxes et impôts versés au Trésor	-21 038 417	-18 520 663	-35 223 502
Produits financiers reçus	16 225 522	10 179 490	31 222 179
autres mouvements	2 172 368	5 025 584	9 229 937
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 429 748	5 589 302	19 508 122
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et			
incorporelles Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et	-456 941	-658 301	-904 277
incorporelles	24 800	14 500	17 700
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions déstinées à l'exploitation Encaissement provenant de la cession de terrains et constructions destinées	-200 000		
à l'exploitation Décaissement provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises			
liés ou avec lien de participation Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises	-1 999 995	-7 878 108	-9 366 498
liés ou avec lien de participation	528 000		1 935 158
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-2 104 136	-8 521 909	-8 317 917
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions	-4 126 109	-4 126 109	-4 126 109
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-4 126 109	-4 126 109	-4 126 109
VARIATION DE TRESORERIE	-3 800 497	-7 058 716	7 064 096
TRESCREDIE AU DEBUT DE LA REPLODE	22.254.445	17 100 251	17 100 251
TRESORERIE AU DEBUT DE LA PERIODE TRESORERIE A LA CLOTURE DE LA PERIODE	23 254 447 19 453 950	16 190 351 9 131 635	16 190 351 23 254 447

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES AU 30/06/2013 (chiffres arrondis en dinars)

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Engagements Reçus		<u>-</u>	-	. <u>-</u>
Cautions reçues		4 882 660	3 808 736	4 170 244
Cautions Agents Généraux		1 321 500	367 500	1 023 500
	TOTAL	6 204 160	4 176 236	5 193 744
Engagements donnés		_	_	_
Cautions données		1 309 136	857 053	1 130 738
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		322 800	322 800	322 800
	TOTAL	1 631 936	1 179 853	1 453 538

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2013

1-PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

 Dénomination sociale: Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances – STAR-

- Date de constitution : Décembre 1958

- Capital social : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune

- Siège social : Square Avenue de Paris 1000 Tunis

- Forme juridique : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne

- Activité : Assurance et Réassurance toutes branches

- Registre de commerce : B 17339 1996 – Tunis

Matricule fiscal: 0002388 P M 000Réseau de production: 12 succursales

182 Agents d'assurance

19 Courtiers

2-FAITS MARQUANTS

Le premier semestre 2013 a été marqué par :

- Un total du bilan de 818,788MD contre 763,607 MD fin juin 2012 et un résultat net de la période de 14,287 MD,
- Des fonds propres de 245,135 MD contre 233, 235 MD à fin juin 2012,
- Des primes émises de l'ordre de 144,825 MD contre 130,602 MD au 30/06/2012, soit une progression de 11 %,
- Des sinistres payés passant de 71,796 MD à 93,031 MD soit une enveloppe additionnelle de 21 MD.
- Des produits de placements nets au même niveau que celui au 30 juin 2012 soit 17,024 MD contre 17,670 MD,
- La mise en application de la nouvelle organisation qui tient compte des orientations stratégiques et ambitions futures de la société.

3- NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26; 27; 28; 29; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 30/06/2013, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

4-2 Placements:

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b-Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : Cours moyen boursier du 30 juin 2013 Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/2012 Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 30 Juin 2013

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances:

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

- * Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.
- * Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.
- * Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances :

La provision pour dépréciation des créances constatée à l'actif du bilan couvre le risque de non recouvrement de certaines créances.

Au 30 juin 2013, une dotation forfaitaire est allouée aux créances nées d'opérations d'assurance directe.

4-5 Les primes acquises et non émises:

Elles sont afférentes au premier semestre 2013 mais n'ayant pu être émises.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

4-7 Autres éléments d'actif:

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres:

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques:

Cette rubrique enregistre les provisions prévues par les normes comptables d'assurance et l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, l'arrêté du Ministre des Finances du 28/03/2005 et l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises:

Les provisions Pour Primes Non Acquise sont déterminées sur la base du chiffre d'affaires prévisionnel avec l'hypothèse que le pourcentage des primes émises qui chevauche est le même que l'exercice 2012.

Les provisions PNA afférentes aux primes transports ont été ajustées pour tenir compte de la part des réassureurs.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche. La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

b-Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Pour les contrats collectifs une actualisation a été effectuée conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001.

Les IBNR au 30 juin 2013 sont maintenus au même niveau que celui du 31 décembre 2012.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d-Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfices :

La provision pour participation aux bénéfices enregistre l'engagement de la société qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ce, pour chacune des catégories d'assurances.

f-Provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus:

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes:

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants:
 l'effectif la masse salariale.

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 30/06/N) / 2).

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versés pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes du premier semestre 2013 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du premier semestre 2012.

Les soldes des avoirs en banque, CCP et caisse ont été présentés d'une manière compensée, un retraitement a été effectué pour le bilan à fin juin 2012 pour des besoins de comparabilité.

En effet, les avoirs en banque ont été présentés nets de découverts en juin 2013 alors qu'ils figuraient parmi les autres passifs à fin juin 2012.

6-NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens)

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC1 - Actifs incorporels

Libellés		Valeur Brute au 30/06/2013	Amortissements au 30/06/2013	Valeur Nette au 30/06/2013	Valeur Nette au 30/06/2012	Valeur Nette au 31/12/2012
Droit au bail		41 000	41 000	0	0	0
Logiciels		1 735 555	1 482 292	253 263	503 946	327 838
Autes actifs		103 250	51 202	52 048	0	69 084
	TOTAL	1 879 805	1 574 494	305 311	503 946	396 922

AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Libellés	Valeur Brute au 30/06/2013	Amortissements au 30/06/2013	Valeur Nette au 30/06/2013	Valeur Nette au 30/06/2012	Valeur Nette au 31/12/2012
Materiels de transport	665 744	421 303	244 441	384 600	314 627
MMB	2 108 009	1 702 199	405 810	271 688	316 189
AAI	5 277 903	4 267 533	1 010 370	586 477	892 765
Materiels Informatique	3 757 871	3 007 600	750 271	855 468	807 516
TOTAL	11 809 527	9 398 635	2 410 892	2 098 233	2 331 097

AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Libellés	Valeur Brute au 30/06/2013	Amortissement s et Provisions	Valeur Nette au 30/06/2013	Valeur Nette au 30/06/2012	Valeur Nette au 31/12/2012
Terrains	4 239 935		4 239 935	4 239 935	4 239 935
Constructions	15 939 433	3 974 575	11 964 858	12 027 595	11 944 927
Parts dans les societes à objet foncier	118 300	18 300	100 000	118 164	100 000
TOTAL	20 297 668	3 992 875	16 304 793	16 385 694	16 284 862

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Libellés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Actions Cotées		67 419 793	67 437 166	67 613 873
Actions Non Cotées		8 820 004	5 963 259	5 959 509
	Valeur brute	76 239 797	73 400 425	73 573 382
Provisions		12 197 172	8 323 450	9 129 718
	Valeur nette	64 042 625	65 076 975	64 443 664

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables:

Libellés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Actions Cotées		12 918 162	12 876 273	12 892 750
Actions OPCVM		16 104 570	16 104 570	16 104 570
Actions Non Cotées		2 170 020	2 037 470	2 212 470
Actions étrangères		957 275	957 274	957 275
	Valeur brute	32 150 027	31 975 587	32 167 065
Provisions		2 512 634	1 447 807	2 357 088
	Valeur nette	29 637 392	30 527 780	29 809 977

AC332- Obligations et autres titres a revenus fixes :

Libellés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Emprunts obligataires		88 160 002	82 636 852	88 579 452
Emprunts indivis		150 000	240 000	240 000
Placements bons de trésor		210 050 000	195 935 000	204 015 000
Placements BTA		154 147 500	149 147 500	154 147 500
	Valeur brute	452 507 502	427 959 352	446 981 952
Provisions		650 502	740 502	740 502
	Valeur nette	451 857 000	427 218 850	446 241 450

AC334 - Prêts

Libellés		au 30/06/2013	au 30/06/2012	au 31/12/2012
Prêts au personnel		6 445 014	4 521 383	5 617 247
Prêts sur police vie		63 140	48 914	48 914
	Valeur brute	6 508 154	4 570 297	5 666 161
Provisions		64 488	66 019	64 488
	Valeur nette	6 443 666	4 504 278	5 601 673

AC336- Autres placements

Libellés	au 30/06/2013	au 30/06/2012	au 31/12/2012
Dépôt auprès de la TGT	3 539 532	3 630 558	2 896 903
Placements en devises	45 538 542	40 837 368	45 538 542
Autres dépôts	12 000	4 000	0
	TOTAL 49 090 074	44 471 926	48 435 445

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés		au 30/06/2013	au 30/06/2012	au 31/12/2012
Dépôts en garantie des PPNA		1 118 571	995 170	1 065 518
Dépôts en garantie des PSAP		4 335 731	4 329 907	4 362 600
	TOTAL	5 454 302	5 325 077	5 428 118

AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Libellés	Montant au 30/06/2013	Montant au 30/06/2012	Montant au 31/12/2012
Provision pour primes non acquises	10 655 007	7 099 811	8 968 428
Provision pour sinistres non vie	32 104 656	34 646 003	31 575 206
Prov. pour part. des ass. aux bénéfices	974 180	923 238	974 180
TOTAL	43 733 843	42 669 052	41 517 814

❖ <u>AC6 - Créances</u>

Libellés	Montant brut au 30/06/2013	Provision	Montant net au 30/06/2013	Montant net au 30/06/2012	Montant net au 31/12/2012
1 Créances nées d'opératio		re	30/00/2013	30/00/2012	31/12/2012
C611 Primes acquises et r					
or of the second	13 422 357		13 422 357	11 944 272	15 474 02
C612 Créances nées d'opéi	rations d'assurance di	recte			
Primes à annuler	-1 557 815		-1 557 815	-809 273	-1 326 73
créances sur les assurés	73 905 408	18 362 870	55 542 538	45 076 514	40 181 93
créances contentieuses	33 860 002	31 466 849	2 393 153	558 021	1 331 58
Autres créances	12 411 386	4 183 561	8 227 825	7 649 653	2 414 49
TOTAL	118 618 981	54 013 280	64 605 701	52 474 915	42 601 27
C613 Créances indémnisée	s subrogées à l'entrep	rise d'assurances			
	19 184 933	4 181 017	15 003 916	13 602 979	13 785 40
2 Créances nées d'opératio	ons de réassurance				
Rétrocessionnaires	35 052		35 052	31 066	
				31 000	35 05
Cédants	4 897 642	3 439 540	1 458 102	1 125 501	
Cédants Cessionnaires	4 897 642 7 580 978	3 439 540 2 236 232	1 458 102 5 344 746		35 05 1 339 48 6 163 71
				1 125 501	1 339 48
Cessionnaires	7 580 978	2 236 232	5 344 746	1 125 501 4 426 870	1 339 48 6 163 71
Cessionnaires TOTAL	7 580 978	2 236 232	5 344 746	1 125 501 4 426 870	1 339 48 6 163 71 7 538 24
Cessionnaires TOTAL 3 Autres Créances	7 580 978 12 513 672	2 236 232 5 675 772	5 344 746 6 837 900	1 125 501 4 426 870 5 583 437	1 339 48 6 163 71 7 538 24 194 03
Cessionnaires TOTAL 3 Autres Créances Personnel	7 580 978 12 513 672 936 633	2 236 232 5 675 772	5 344 746 6 837 900 936 435	1 125 501 4 426 870 5 583 437 980 883	1 339 48 6 163 71 7 538 24 194 03 4 734 55
Cessionnaires TOTAL 3 Autres Créances Personnel Etat,orga.sécurité sociale	7 580 978 12 513 672 936 633 2 061 015	2 236 232 5 675 772	5 344 746 6 837 900 936 435 2 061 015	1 125 501 4 426 870 5 583 437 980 883 634 689	1 339 48 6 163 71

❖ AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Libellés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Avoirs en banque		18 764 234	7 633 369	21 879 542
CCP		616 458	972 707	1 362 436
Caisse		28 028	11 559	12 469
virement interne		45 230	514 000	
	TOTAL	19 453 950	9 131 635	23 254 447

^(*) Les données arrêtées au 30 juin 2012 ont fait l'objet d'un retraitement pour des besoins de comparabilité.

AC 72 Charges reportées

Libellés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Frais d'acquisition reportés		2 918 982	2 681 045	3 135 253
	TOTAL	2 918 982	2 681 045	3 135 253

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Libellés	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	20 555 846	23 294 956	16 824 005
AC732 Estimation de réassurance	32 640	0	32 640
AC733 Autres comptes de régularisation			
charges payées d'avance	0	0	640 359
Autres produits à recevoir	780 775	1 205 045	944 047
commissions à recevoir	545 001	528 442	527 536
TOTAL	21 914 262	25 028 443	18 968 587

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP- Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit:

	CAPITAUX PROPRES 2012 AVANT AFFECTATION	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2013	CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2013
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Autres réserves	10 135 345	1 592 287			11 727 632
Résultats reportés	57 458 473	9 654 199			67 112 672
Résultat décembre 2012	15 308 047	-11 154 199	-4 153 848		0
Résultat Juin 2013				14 286 704	14 286 704
TOTAL	234 909 558	92 287	-4 153 848	14 286 704	245 134 701

Les intérêts des prêts au personnel de l'exercice 2013 sont imputés au fond social (92 449 dinars).

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportes après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires .

PA2- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30/06/2013 à 989 000 dinars représentent des provisions pour litiges.

P3- Provisions techniques brutes

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Prov.pour primes non acquises	57 689 078	53 803 709	50 765 239
Prov.Mathématiques Vie	30 447 727	21 333 852	23 944 793
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	5 146 643	3 884 611	4 608 790
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	378 679 125	353 594 293	377 709 888
Prov.Mathématiques des Rentes	17 564 378	18 360 414	18 224 756
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	251 425	189 780	256 009
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie	8 498 408	6 687 381	8 346 541
Prov pour Egalisation	5 172	21 287	5 172
Prov pour Egalisation décés	242 000	135 000	242 000
Prov pour risques en cours	22 110	21 519	1 229 338
TOTAL	498 546 066	458 031 846	485 332 527

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Libellés		Valeur au 30/06/2013	Valeur au 30/06/2012	Valeur au 31/12/2012
Dépôts en garantie des PPNA		3 657 526	3 066 095	3 694 145
Dépôts en garantie des PSAP		13 196 131	16 233 653	16 348 797
	TOTAL	16 853 657	19 299 748	20 042 942

❖ PA6 Autres dettes

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Siége, agents d'assurances et succurs ales	4 522 370	3 256 683	2 692 761
Autres Créditeurs	7 978 088	10 387 414	12 121 173
TOTAL	12 500 458	13 644 097	14 813 934

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Rétrocessionnaires		447 058	672 466	447 058
Cédants		6 504 946	6 245 106	6 532 118
Cessionnaires		10 242 932	7 168 858	6 332 256
	TOTAL	17 194 936	14 086 430	13 311 432

PA63- Autres dettes

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Dépôts et cautionnements reçus	3 620 771	3 686 509	3 478 746
Personnel	3 978 193	3 251 017	3 887 185
Etat, Organisme de sécurité sociale	4 219 963	3 557 107	4 497 400
Autres Créditeurs divers	6 918 912	7 512 963	6 940 418
TOTAL	18 737 839	18 007 596	18 803 749

❖ PA7 Autres passifs

PA71 Comptes de régularisation Passif

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Charges à payer	6 069 835	1 305 757	1 665 651
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	3 941		7 886
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	10 910	10 941	10 910
Intérêts de retard des traites	135 261	128 449	143 757
Evaluation technique de réassurances	0	250 850	0
Différence sur les prix de remboursements à perce	1 620 878	1 592 123	1 748 738
TOTAL	7 840 825	3 288 120	3 576 942

<u>7-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT</u> (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens

1-Primes émises et acceptées

Libéllés		Opérations brutes 2013	Cessions 2013	Opérations nettes 2013	Opérations nettes au 30/06/ 2012	Opérations nettes au 31/12/2012
Primes émises non vie	PRNV1	139 743 532	21 446 665	118 296 867	108 041 280	193 214 245
Primes émises vie	PRV1	5 080 879	30 134	5 050 745	5 712 687	9 620 703
Tota	al	144 824 411	21 476 799	123 347 612	113 753 967	202 834 947

2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 89 600 373 DT en juin 2013 contre 79 647 375 en juin 2012 enregistrant une augmentation de 9 952 998 DT qui se détaille comme suit :

Désignation		Opérations brutes au 30/06/2013	Cessions 2013	Opérations nettes au 30/06/2013	Opérations nettes au 30/06/2012	Opérations nettes au 31/12/2012
Non vie						
Montants payés	CHNV11	96 396 067	9 081 790	87 314 277	73 719 656	134 234 464
Variation de la PSAP	CHNV12	969 237	529 450	439 787	4 712 113	31 898 505
Total	non vie	97 365 304	9 611 240	87 754 064	78 431 769	166 132 969
Vie						
Montants payés	CHV11	1 308 457		1 308 457	1 383 106	2 237 959
Variation de la PSAP	CHV12	537 853		537 853	-167 500	556 679
To	otal vie	1 846 310	0	1 846 310	1 215 606	2 794 638
Total	général	99 211 614	9 611 240	89 600 374	79 647 375	168 927 607

3-Variation des autres provisions techniques

Libéllés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Non vie				
var.provisions mathématiques rentes		-660 379	-825 426	-961 083
var.provisions pour risques en cours		-1 207 228	-1 199 517	8 301
Total non vie	CHNV2	-1 867 607	-2 024 943	-952 782
Vie				
var.provisions mathématiques		6 502 934	6 114 368	8 725 309
Total vie	CHV2	6 502 934	6 114 368	8 725 309

4-Participations aux bénéfices et ristournes

Libéllés		Opérations brutes au 30/06/2013	Cessions 2013	Opérations nettes au 30/06/2013	Opérations nettes au 30/06/2012	Opérations nettes au 31/12/2012
Non vie						
participations aux bénéfic	ces payés	497 692	941 938	-444 246	564 576	1 424 101
provisions pour participat	tion aux bénéfices	151 867		151 867	-255 618	1 403 543
Total non vie	CHNV3	649 559	941 938	-292 379	308 958	2 827 644
Vie						
participations aux bénéfic	es payés					
provisions pour participa	ation aux bénéfices	-4 583		-4 583	-24 227	42 002
Total vie	CHV3	-4 583	0	-4 583	-24 227	42 002

5-Frais d'exploitation

Libéllés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Non vie				
Frais d'acquisition	-	6 911 738	6 103 880	13 253 039
Var.des frais d'acquisition reportés	+	-216 271	-12 241	441 967
frais d'administration	-	11 570 894	10 574 526	16 119 159
commissions reçues des réassureurs	+	4 461 968	3 603 676	7 001 833
Total non vie	CHNV4	14 236 935	13 086 971	21 928 398
Vie				
Frais d'acquisition	-	895 002	1 016 959	1 775 074
frais d'administration	-	737 017	862 157	1 343 496
commissions reçues des réassureurs	+	-327		
Total vie	CHV4	1 631 692	1 879 116	3 118 570
Total Général		15 868 627	14 966 087	25 046 968

6-Autres charges techniques

Libéllés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Non vie				
Autres charges techniques	-	8 039 369	6 908 136	14 164 221
Total non vie	CHNV5	8 039 369	6 908 136	14 164 221
Vie				
Autres charges techniques	-	139 594	120 452	246 141
Total vie	CHV5	139 594	120 452	246 141
Total Général		8 178 963	7 028 588	14 410 362

7-Autres Produits techniques

Libéllés		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Non vie				
Produits techniques Vie	PRNV2	1 536 397	1 476 612	3 690 354
Produits techniques	PRV2	0	1 077	1 077
Total		1 536 397	1 477 689	3 691 431

8-Produits et charges des placements

Désignation		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Produits de placements				
Revenus des placements	P R NT 13 + P R V23	20 205 711	17 899 527	32 616 044
Revenus des placements immobiliers		204 211	197 646	399 348
Revenus des obligations et autres titres à revenus	fixes	13 978 675	12 692 663	26 397 282
Revenus des participations		5 708 957	4 718 444	5 054 787
autres revenus		313 868	290 774	764 627
Reprise de corrections de valeurs sur placeme	nts PRNT13 + PRV23	7 834 660	6 153 252	6 288 341
Profits provenant de la réalisation des placen	nent PRNT14 + PRV24	1 064 957	1 259 690	4 712 855
TOTA	AL	29 105 328	25 312 469	43 617 240
Charges de placements				
Charges de gestion des placements	CHNT11+ CHV91	469 710	388 102	1 151 796
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	11 029 240	6 931 954	8 929 884
Pertes provenant de la réalisation des placem	ent: CHNT13 + CHV93	581 989	321 958	977 804
TOTA	AL	12 080 939	7 642 014	11 059 484
Revenus nets		17 024 389	17 670 455	32 557 756

9-Ventilation des charges par nature

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
salaires et compléments de salaires	8 701 452	7 291 432	17 881 956
charges sociales	3 250 612	2 921 449	6 572 518
autres charges	911 039	593 100	1 336 019
Total charges de personnel	12 863 103	10 805 981	25 790 493
Impôts et taxes	3 425 764	3 153 188	6 011 213
Autres frais généraux	3 942 190	3 187 584	6 072 213
Total des charges par nature	20 231 057	17 146 753	37 873 919

10- Charges de commissions

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
commissions des agents d'assurances, courtiers et	9 036 070	8 144 582	15 293 255
bancassurances	9 030 070	0 144 302	13 293 233

11- <u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Dotations aux amortis sements	609 385	558 961	1 193 146
Dotations et reprises aux provisions des créance	3 500 000	4 000 000	1 691 316
TOTAL	4 109 385	4 558 961	2 884 462

12- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Total des charges affectées au compte technique Vie	1 857 796	2 096 851	3 522 629
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	31 139 088	27 438 033	51 810 822
Frais de gestion des placements	379 628	315 411	718 185
TOTAL	33 376 512	29 850 295	56 051 636

13-Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	19 016 052
Réintégrations	14 883 528
Déductions	- 20 387 157
Résultat fiscal	13 512 423
Impôt sur les sociétés (35%)	-4 729 348
Résultat Net au 30/06/2013	14 286 704

6-ANNEXES: RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE (NON VIE) AU 30/06/2013 (EN DINARS)

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOS	ACCEPT°	Total
PRIMES ACQUISES	34 580 389		8 505 861	14 102 914	4 146 511	393 847	70 367 302	722 869	132 819 693
Primes émises	34 580 389		8 989 672	15 768 865	4 143 648	818 655	74 666 381	775 922	139 743 532
Variation des Primes non acquises			- 483 811	-1 665 951	2 863	- 424 808	-4 299 079	- 53 053	-6 923 839
CHARGES DE PRESTATION	-35 382 844	- 131 704	-4 228 367	-4 498 131	- 104 435	-4 994 036	-45 854 481	- 303 699	-95 497 697
Prestations et Frais payés Variation des PSAP et diverses	-32 921 522 -2 461 322	- 825 877 694 173	-9 648 602 5 420 235	-2 753 630 -1 744 501	- 520 319 415 884	-4 054 536 - 939 500	-45 341 010 - 513 471	- 330 569 26 870	-96 396 065 898 368
Solde de souscription	- 802 455	- 131 704	4 277 494	9 604 783	4 042 076	-4 600 189	24 512 821	419 170	37 321 996
Frais d'acquisition Autres charges de gestion nettes	-1 192 303 -3 394 922	- 109 391	- 497 959 -1 320 516	- 863 694 -1 889 596	- 264 547 - 697 532	12 849 - 251 481	-4 302 229 -10 086 176	- 20 326 - 324 053	-7 128 209 -18 073 667
Charges d'acquisition et de gestion					0.12.0=0				
nettes	-4 587 225	- 109 391	-1 818 475	-2 753 290	- 962 079	- 238 632	-14 388 405	- 344 379	-25 201 876
Produits nets de placements Participation aux résultats	483 026 - 449 459	480 869	410 352 - 110 684	928 357 67 627	239 491 27 366	162 636	7 967 080 - 184 552	127 824 143	10 799 635 - 649 559
Solde Financier	33 567	480 869	299 668	995 984	266 857	162 636	7 782 528	127 967	10 150 076
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans									
les primes acquises	- 66 500		-5 788 078	-8 710 861	-3 258 352	- 383 773	-1 545 122	- 7 400	-19 760 086
les prestations payés	245 700		3 321 686	633 549	517 746	4 358 813		4 296	9 081 790
les charges de provi. pour prestations	29 339		- 168 429	768 931	- 72 600	- 27 791			529 450
la participation aux résultats Commissions reçues des réassureurs			6 062		891 934	43 942			941 938
/rétrocessionnaires			1 185 186	1 417 924	974 233	21 073	863 552		4 461 968
Solde de réassurance / rétrocession	208 539		-1 443 573	-5 890 457	- 947 039	4 012 264	- 681 570	- 3 104	-4 744 940
Résultat technique Informations complémentaires	-5 147 574	239 774	1 315 114	1 957 020	2 399 815	- 663 921	17 225 374	199 654	17 525 256
Provisions pour Primes non Acquises clôture			1 711 850	6 605 028	807 130	4 803 982	42 642 517	1 118 571	57 689 078
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture			1 228 039	4939 076	809 993	4 379 175	38 343 439	1 065 517	50 765 239
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	19 884 993	2 553 398	12 419 383	32 609 407	5 475 601	2 799 657	298 602 236	4 334 450	378 679 125
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	17 423 672	2 587 194	17 631 710	30 869 721	5 891 485	1 860 157	297 084 630	4 361 319	377 709 888
Autres Provisions techniques clôture Autres Provisions techniques Réouverture	2 038 826 1 765 849	17 564 378 18 224 757	915 253 1 021 361	1 951 515 2 043 368	3 608 096 3 792 235		254 000 1 200 237		26 332 068 28 047 807

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les actionnaires,

- 1- Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR arrêtés au 30 juin 2013 qui font apparaître un total net du bilan de 818 788 117 dinars et un résultat bénéficiaire de 14 286 704 dinars.
- **2-** Ces états financiers relèvent de la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états sur la base de notre examen limité.
- 3- Nous avons effectué notre examen limité en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit proprement dit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.
- **4-** Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2013 ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables et notamment les normes sectoriel n° 26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Opinion sur les états financiers

5- Sur la base de notre examen limité, sous réserve du point évoqué ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la **Société Tunisienne** d'Assurances et de Réassurances - STAR au 30 juin 2013, ainsi que du résultat de ses opérations pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion avec réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

6- La société a réajusté la méthode d'estimation de la provision pour sinistres à payer au titre sinistres corporels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR), en se basant sur les statistiques réelles de la société, au même titre que les exercices 2010 à 2012.

En effet, des pourcentages d'ouverture des dossiers sur les cinq derniers exercices clôturés ont été déterminés et ont été appliqués. Cette méthode a été préconisée suite à l'objectif fixé par l'entreprise qui consiste à ouvrir et régler rapidement les dossiers.

Ce changement nécessite, à notre avis, une confirmation de la projection faite des données statistiques au cours des exercices futurs. La compagnie a engagé un actuaire pour évaluer ses estimations au titre des IBNR.

7- La provision mathématique relative aux contrats collectifs a été calculée en utilisant la nouvelle table de mortalité tunisienne telle que fixée par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009. De ce fait, la compagnie a constaté la totalité de la provision mathématique sur ces contrats soit un montant cumulé de provisions de 19 510 mDT au 30 juin 2013 contre 13 538 mDT au 31 décembre 2012.

Fait à Tunis, le 28 Août 2013

Les co-commissaires aux comptes

P/ La Générale d'Audit et Conseil Chiheb GHANMI P/ GSAudit&Advisory Raouf MENJOUR

AVIS DES SOCIETES

accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Noureddine HAJJI et M.Fayçal				
L'Amen Bank, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Noureddine HAJJI et M.Fayçal DERBEL.				

Bilan Arrêté au 30.06.2013 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

	Désignation	Notes	30- juin 2013	30- juin 2012	31-déc 2012
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	394 362	192 845	349 684
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	313 248	277 971	267 217
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	5 426 908	4 693 688	4 959 713
AC4	Portefeuille titres commercial	(1-4)	374 089	220 564	290 711
AC5	Portefeuille d'Investissement	(1-5)	516 359	402 220	499 026
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	109 751	109 626	107 914
AC7	Autres actifs	(1-7)	63 897	64 067	92 769
	TOTAL ACTIFS		7 198 614	5 960 982	6 567 034
PA1	Banque Centrale	(2-1)	622 335	372 537	552 593
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	223 820	180 876	214 871
PA3	Dépôts de la clientèle	(2-3)	4 771 687	4 292 115	4 395 112
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	866 480	564 346	730 513
PA5	Autres passifs	(2-5)	119 823	80 673	187 166
	TOTAL PASSIFS		6 604 145	5 490 547	6 080 255
			5 22 1 1 10	3 .03 0 .1	3 223 200
CP5	Capital Réserves Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice		122 220 422 421 423 - 49 405	100 000 327 850 423 1 42 161	100 000 327 864 423 1 58 491
	TOTAL CAPITAUX PROPRES TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	(3)	594 469 7 198 614	470 434 5 960 982	486 779 6 567 034

État des engagements Hors Bilan Arrêté au 30.06.2013 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

	Désignation	Notes	30-juin 2013	30-juin 2012	31-déc 2012
	PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	516 993	1 048 301	864 480
HB 02-	Crédits documentaires	(4-2)	283 722	265 480	239 583
HB 03-	Actifs donnés en garantie	(4-3)	622 000	454 915	542 000
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 422 715	1 768 696	1 646 063
	ENGAGEMENTS DONNES	(4-4)			
HB 04-	Engagements de financement donnés		374 027	205 386	162 891 (*)
HB 05-	Engagements sur titres		17 391	2 024	18 223
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		391 418	207 410	181 114
	ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06- HB 07-	Engagements de financement reçus Garanties reçues	(4-5) (4-6)	5 243 1 063 251	26 468 840 282	2 057 1 027 660
	TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS		1 068 494	866 750	1 029 717

^(*) Le chiffre de 30/06/2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

État de résultat Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

			Du	u 1 _{er} janvier a	au
	Désignation	Notes	30- juin 2013	30- juin 2012	31-déc 2012
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		<u>241 143</u>	<u>194 102</u>	<u>401 840</u>
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	182 431	141 665	302 703
PR2	Commissions en produits	(5-2)	27 647	26 039	51 469
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	18 493	13 135	26 654
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	12 572	13 263	21 014
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		<u>(119 116)</u>	<u>(92 585)</u>	(200 347)
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(116 515)	(90 094)	(195 059)
CH2	Commissions encourues		(2 601)	(2 491)	(5 288)
	PRODUIT NET BANCAIRE		122 027	101 517	201 493
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-6)	(30 008)	(21 635)	(59 821)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	(214)	(131)
PR7	Autres produits d'exploitation		744	994	2 141
CH6	Frais de personnel	(5-7)	(30 413)	(26 211)	(55 627)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-7)	(6 941)	(6 213)	(14 602)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-7)	(2 535)	(2 390)	(5 086)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		52 874	45 847	68 367
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-8)	234	238	(807)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(3 703)	(3 924)	(9 069)
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		49 405	42 161	58 491
	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		49 405	42 161	58 491
	Effet des modifications comptables		-	-	-
	RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		49 405	42 161	58 491
	RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)	(5-9)	2,021	2,108	2,925

État de flux de trésorerie Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

du 1 _{er} janvier au							
	News	30-juin- 30-juin- 31-déc-					
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Notes	13	12	12			
ACTIVITES D'EXPLOITATION	(6-1)						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		208 707	173 538	357 437			
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(106 859)	(92 017)	(199 141)			
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(12 678)	7 491	3 663			
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(491 833)	(429 521)	(737 773)			
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		368 352	577 116	681 418			
Titres de placements		(65 060)	(3 941)	(53 786)			
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(30 355)	(25 788)	(51 618)			
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(48 593)	11 272	78 615	(*)		
Impôt sur le bénéfice		(3 341)	(1 515)	(8 214)	(*)		
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION		(181 659)	216 635	70 601			
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		15 465	16 415	19 465			
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(20 487)	37 818	(53 959)			
Acquisition / cessions sur immobilisations		(4 373)	(3 940)	(5 032)			
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES/AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(9 395)	50 293	(39 526)			
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)						
Émission d'actions		75 348	-	_			
Émission d'emprunts auprès du public et de la clientèle		5 000	-	50 000			
Remboursement d'emprunts		(6 333)	(4 846)	(23 269)			
Augmentation / diminution ressources spéciales		133 267	(10 505)	122 141			
Dividendes versés et autres distributions		(17 064)	(13 987)	(13 972)			
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES/AFFECTES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		190 218	(29 338)	134 900			
Incidence des variations des taux de change / liquidités et équivalents de liquidités			-	-			
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(836)	237 590	165 975			
•	(6-4)	(270 632)	(436 607)	(436 607)			
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN EIN DE						
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE		(271 468)	(199 017)	(270 632)			

Notes aux états financiers 30 juin 2013

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Amen Bank est une société anonyme au capital de 122 220 000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 24.444.000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 12% par des actionnaires étrangers.

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III.METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2013 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitants un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2: Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3: Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4: Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

Pour l'arrêté des états financiers intermédiaires, la provision sur les engagements de la clientèle est déterminée d'une manière forfaitaire compte tenue de l'évolution du risque sur les créances. Le montant de la dotation aux provisions pour les créances douteuses constatée au 30 juin 2013 s'élève à 23 763 KDT.

1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux- ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont

comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5 Provisions à caractère général :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2013. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

Pour l'arrêté au 30 juin 2013 l'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 30 525 KDT. Ainsi et compte tenue de la provision collective de 28 288 KDT constituée au 31.12.2012, une provision complémentaire de 2 237 KDT a été dotée au titre du premier semestre de 2013.

2- Portefeuille titres

2.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille commercial soit dans la rubrique portefeuille d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial:

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

2.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus- values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2013 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2013 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs, établis au 30/06/2013 à 19 020 KDT, sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de juin 2013. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat à fin juin 2013.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30 juin 2013 un montant de 394 362 KDT contre 349 684 KDT au 31.12.2012 et se décompose comme suit :

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	45 865	40 292	66 344	(20 479)	-31%
BCT, CCP et TGT	348 497	152 553	283 340	65 157	23%
Total	394 362	192 845	349 684	44 678	13%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

				Variation 2013/ déc	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et					
travellers chèques	45 865	40 292	66 344	(20 479)	-31% (*)
Sous total 1	45 865	40 292	66 344	(20 479)	-31%
BCT	348 291	152 462	283 549	64 742	23%
Provisions BCT	(568)	(569)	(568)	-	-
Sous total 2	347 723	151 892	282 981	64 742	23%
CCP	1 032	868	617	415	67%
Provisions CCP	(258)	(207)	(258)	-	-
Sous total 3	774	661	359	415	116%
Total	394 362	192 845	349 684	44 678	13%

^(*) Le chiffre au 30.06.2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité puisque le compte déficit de caisse totalement provisionné ainsi que la provision y afférente pour 300 KDT ont été transférés de la rubrique AC 01 à la rubrique AC 07

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2013 un montant de 313 248 KDT contre 267 217 KDT AU 31.12.2012 et se détaille comme suit :

				Variation 2013/ déc	-
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	21 979	70 564	65 049	(43 070)	-66%
Prêts aux établissements bancaires	113 671	50 792	36 093	77 578	215%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements					
bancaires	18	14	12	6	53%
Provisions sur les correspondants	(115)	(225)	(115)	-	0%
Total créances sur les établissements bancaires	135 554	121 145	101 040	34 514	34%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	20 271	19 052	12 490	7 781	62%
Prêts aux établissements financiers	156 867	137 997	153 581	3 286	2%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements finance	556	(223)	107	449	421%
Total créances sur les établissements financiers	177 694	156 826	166 178	11 516	7%
Total	313 248	277 971	267 217	46 030	17%

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit:

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	696 276	765 274	671 066	25 210	4%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 275 081	3 628 189	3 928 430	346 651	9%
Crédits sur ressources spéciales (3)	455 551	300 226	360 217	95 334	26%
Total (*)	5 426 908	4 693 688	4 959 713	467 195	9%

Le stock de provision autre que celle affectée aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

				Variation 2013/ déc	•	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%	
Provision sur créances (AC 03)	349 859	287 579	320 846	29 013	9%	
Provision sur créances classées	319 334	264 262	292 558	26 776	9%	
Provisions collectives	30 525	23 317	28 288	2 237	8%	
Provision sur créances (PA 05)	2 932	-	5 945	(3 013)	-51%	
Provision sur Engagements par signature classés	2 932	-	5 945	(3 013)	-51%	(*)
Total provision sur créances	352 791	287 579	326 791	26 000	8%	
Agios réservés affectés aux engagements classés	152 256	129 295	144 588	7 668	5%	
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04 et 2012- 02)	3 473	8 107	4 477	(1 004)	-22%	
Total agios réservés	155 729	137 402	149 065	6 664	4%	

^(*) Au 30.06.2012, la provision sur Engagements par décaissement et par signature est présentée en totalité au niveau de la rubrique AC 03.

(1)Les comptes débiteurs se détaillent au 30 juin 2013 comme suit:

				Variation 2013/ déc 2	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Comptes débiteurs de la clientèle	685 934	755 505	660 048	25 886	4%
Créances rattachées/Comptes débiteurs de la clientèle	10 342	9 769	11 018	(676)	-6%
Total	696 276	765 274	671 066	25 210	4%

(2)Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en:

				Variation j 2013/ déc 2	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 889 151	3 342 494	3 568 639	320 512	9%
Autres concours à la clientèle en devises	385 930	285 695	359 791	26 139	7%
Total	4 275 081	3 628 189	3 928 430	346 651	9%

(3)Les crédits sur ressources spéciales sont composés de:

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Créances sur ressources budgétaires	8 136	6 666	7 470	666	9%
Créances sur ressources extérieures	447 415	293 560	352 747	94 668	27%
Total	455 551	300 226	360 217	95 334	26%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4)La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

				Variation 2013/ déc	-
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Engagements classés C0 et C1	5 826 113	5 677 161	5 475 096	351 017	6%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	901 361	546 764	913 394	(12 033)	-1%
Total des engagements (b)	6 727 474	6 223 925	6 388 490	338 984	5%
Agios réservés affectés aux engagements classés	152 256	129 295	144 588	7 668	5%
Provisions affectées aux engagements classés	322 266	264 262	298 503	23 763	8%
Total des provisions et agios réservés (c)	474 522	393 557	443 091	31 431	7%
Taux de couvertures des engagements classées (c/a) Taux des engagements classés (a/b) Agios reserves arrectes aux engagements courants	52,65% 13,40%	71,98% 8,78%	48,51% 14,30%	4,13% -0,90%	9% -6%
(Cir 2011- 04 et 2012- 02)	3 473	8 107	4 477	(1 004)	-22%
Provisions collectives affectés aux engagements courants (Cir 2012- 02)	30 525	23 317	28 288	2 237	8%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	33 998	31 424	32 765	1 233	4%
Total général des provisions et agios réservés (d)	508 520	424 981	475 856	32 664	7%
(d/b)	7,56%	6,83%	7,45%	0,11%	1%

Note 1.4: Portefeuilles titres commercial

Cette rubrique accuse au 30 juin 2013 un solde de 374 089 KDT contre un solde de 290 711 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit :

		Variation juin 2013/ déc 2012			
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Titres de transaction	3 834	3 831	4 009	(175)	-4%
Bons de Trésor	3 834	3 831	4 009	(175)	-4%
Titres de placement	370 255	216 733	286 702	83 553	29%
Titres à revenu fixe	362 633	214 205	284 544	78 089	27%
Bons de Trésor	265 426	163 824	210 924	54 502	26%
Créances rattachées	8 657	3 932	6 647	2 010	30%
Emprunts obligataires	86 665	45 471	65 475	21 189	32%
Créances rattachées	1 886	977	1 498	388	26%
Titres à revenu variable	7 622	2 528	2 158	5 464	253%
Actions	7 986	2 702	2 522	5 464	217%
Provisions pour moins value latente des actions	(364)	(174)	(364)	-	-
Total	374 089	220 564	290 711	83 378	29%

La subdivision des actions, selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit:

				Variation 2013/ déc	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Actions cotées	7 777	2 493	2 313	5 464	236%
Actions non cotées	209	209	209	-	-
Total	7 986	2 702	2 522	5 464	217%

Note 1.5: Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30 juin 2013 un solde de 516 359 KDT contre 499 027 KDT au 31.12.2012. Son détail se présente comme suit:

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Titres d'investissement (1)	300 359	241 396	292 735	7 624	3%
Titres de participation (2)	34 268	21 243	29 974	4 294	14%
Parts dans les entreprises associées (3)	114 056	78 705	103 796	10 260	10%
Parts dans les entreprises liées (4)	23 135	8 079	23 135	-	-
Participation avec convention en rétrocession (5)	44 541	52 797	49 387	(4 846)	-10%
Total	516 359	402 220	499 027	17 332	3%

(1)Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

				Variation juin déc 201	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Bons de Trésor	102 680	102 668	104 846	(2 166)	-2%
Bons de Trésor	99 820	99 868	99 869	(49)	0%
Créances rattachées	2 860	2 800	4 977	(2 117)	-43%
Obligations	1 349	13 613	11 210	(9 861)	-88%
Obligations brutes	1270	13 553	11 053	(9 783)	-89%
Provisions sur obligations	(270)	(270)	(270)	-	
Créances rattachées	349	330	427	(78)	-18%
Fonds gérés	196 330	125 115	176 680	19 650	11%
Encours brut des fonds gérés	194 733	123 041	178 333	16 401	9%
Provisions sur fonds gérés	(1 653)	(1 563)	(1 653)	-	-
Créances rattachées	3 249	3 637	-	3 249	100%
Total	300 359	241 396	292 735	7 624	3%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

				Variation ju	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Titres de participation	41 067	28 119	36 773	4 294	12%
Provisions sur titres de participation	(6 799)	(6 876)	(6 799)	-	-
Total	34 268	21 243	29 974	4 294	14%

La subdivision des titres de participation, selon qu'ils soient ou non cotées se présente comme suit:

				Variation juin 2 2012	013/ déc
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Titres cotés	5 093	6 692	5 093	-	-
Titres non cotés	35 974	21 427	31 680	4 294	14%
Titres de participation	41 067	28 119	36 773	4 294	12%

(3)Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

				Variation 2013/ déc	-
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Parts dans les entreprises associées Montant restant à liberer sur les parts dans	111 741	73 908	104 547	7 194	7%
les entreprises associées	(1 200)	-	(2 175)	975	-45%
Créances rattachées Provisions sur parts dans les entreprises	4 773	6 105	2 682	2 091	78%
associées	(1 258)	(1 308)	(1 258)	-	-
Total	114 056	78 705	103 796	10 260	10%

La subdivision des parts dans les entreprises associées selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit :

				Variation juin 2012	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Titres cotés	58 736	24 278	51 542	7 194	14%
Titres non cotés	53 005	49 630	53 005	-	-
Parts dans les entreprises associée	111 741	73 908	104 547	7 194	7%

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

				Variation juin 2013/ déc 2012
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu
Parts dans les entreprises liées	40 177	10 177	40 177	-
Montant restant à liberer sur les parts dans les entreprises liées	(15 191)	(191)	(15 191)	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(1 851)	(1 907)	(1 851)	-
Total	23 135	8 079	23 135	-

(5)Titres en rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

				Variation juin déc 2012	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Participation avec convention en rétrocession	40 825	48 957	45 274	(4 449)	-10%
Montant restant à liberer sur les participation avec convention de					
rétrocession	(1 000)	(857)	(857)	(143)	17%
Créances rattachées	5 316	5 297	5 570	(254)	-5%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(600)	(600)	(600)	-	-
Total	44 541	52 797	49 387	(4 846)	-10%

Note 1.6: Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 juin 2013 un solde de 109 751 KDT contre un solde de 107 914 KDT au 31.12.2012 et se détaillent comme suit :

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Immobilisations incorporelles	1 558	1 091	1 526	32	2%
Immobilisations incorporelles	6 723	5 457	6 236	487	8%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 981)	(4 183)	(4 526)	(455)	10%
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	101 849	101 869	98 113	3 735	4%
Immobilisations corporelles	154 988	152 062	150 589	4 399	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(53 139)	(50 193)	(52 476)	(663)	1%
Immobilisations encours	6 344	6 666	8 275	(1 931)	-23%
Immobilisations encours	6 344	7 536	8 275	(1 931)	-23%
Provision sur immobilisations encours	-	(870)	-	-	
Total	109 751	109 626	107 914	1 836	2%

- (1) Aucune garantie ou sûreté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.
- (2)Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtes à être cédées totalisent au 30 juin 2013 un montant de 19 020 KDT.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30 juin 2013 un montant de 63 897 KDT contre un montant de 92 769 KDT au 31.12.2012 et se détaillant comme suit:

				Variatio 2013/ déc	_	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%	
Comptes d'attente et de régularisation	10 975	17 721	43 224	(32 249)	-75%	
Comptes d'attente	11 606	17 415	42 980	(31 374)	-73%	
Comptes d'attente de la salle de marché (A)	3 390	26 944	30 397	(27 007)	-89%	(*)
Comptes d'attente de la compensation	5 132	(9 089)	14 386	(9 254)	-64%	
Autres comptes d'attente	3 084	(440)	(1 803)	4 887	-271%	
Comptes de régularisation	(631)	306	244	(875)	-359%	
Autres	52 922	46 346	49 545	3 377	7%	
Stock de matière, fourniture et timbres	1 038	708	643	395	61%	
Etat, impôts et taxes	3 330	3 480	2 240	1 090	49%	
Allocations familiales	228	271	201	27	13%	
Dépôts et cautionnements	117	117	117	-	-	
Opérations avec le personnel	42 237	38 108	40 514	1 723	4%	
Débiteurs divers	3 621	(565)	2 520	1 101	44%	
Créances sur l'Etat	1 775	1 951	1 804	(29)	-2%	
Autres	576	2 275	1 506	(930)	-62%	(*)
Total Autres Actifs	63 897	64 067	92 769	(28 872)	-31%	

^(*) Le chiffre au 30.06.2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité suite aux reclassements de compte afférents aux comptes d'attente de la salle des marchés.

Les provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	10 944	9 277	10 944
Provision sur comptes d'attente de la compensation	10 258	8 822	10 258
Provision sur autres comptes d'attente	686	455	686
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 831	19 300	19 831
Provision sur opérations avec le personnel	662	610	662
Provision sur débiteurs divers	3 789	2 943	3 789
Provisions sur autres comptes	15 380	15 747	15 380
Total	30 775	28 577	30 775

(A) Il est à noter que les comptes d'attente de la salle des marchés comportent des soldes non justifiés. Des efforts on été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas été encore achevés. La situation de ces comptes au 30.06.2013 se présente comme suit :

	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Dinars en instance d'affectation	(44 548)	(8 565)	(36 831)
Devise en instance d'affectation (260)	31 044	(2 564)	26 119
Comptes de virements devises en instance d'imputation (261)	37 366	36 310	46 025
Devise en instance d'affectation financement en devise (279)	(14 515)	(236)	(9 546)
Autres	(5 957)	1 999	4 630
Comptes d'ajustement des comptes en devises	998	1 005	998
Comptes position et cv position bilan de couverture	(8 303)	734	3 645
Comptes position et cv position bilan spot	1 348	260	(13)
Total	3 390	26 944	30 397

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique correspond aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30 juin 2013 un solde de 223 820 KDT contre un solde de 214 871 KDT au 31.12.2012 et se détaillent comme suit :

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	218 159	176 747	211 405	6 754	3%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	5 661	4 129	3 466	2 195	63%
Total	223 820	180 876	214 871	8 949	4%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Avoirs des établissements bancaires	22 951	49 136	36 653	(13 702)	-37%
Emprunts auprès des établissements bancaires	195 208	127 611	174 752	20 456	12%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	218 159	176 747	211 405	6 754	3%

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30 juin 2013 un solde de 4 771 687 KDT contre un solde de 4 395 112 KDT au 31.12.2012 et se décomposent comme suit :

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Dépôts à vue	1 345 397	1 267 995	1 220 714	124 683	10%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 426 290	3 024 119	3 174 398	251 892	8%
Epargne	781 865	650 307	749 261	32 605	4%
Dépôts à terme	2 549 219	2 273 014	2 305 936	243 282	11%
Dépôts à terme en dinars	2 197 788	2 029 712	1 945 919	251 869	13%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	11 494	6 931	10 277	1 217	12%
Dépôts à terme en devises Dettes rattachées sur dépôts à terme en	338 831	235 356	349 115	(10 284)	-3%
devises	1 106	1 015	625	480	77%
Autres sommes dues à la clientèle	95 206	100 798	119 201	(23 994)	-20%
Total	4 771 687	4 292 114	4 395 112	376 576	9%

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2013 à 866 480 KDT contre 730 513 KDT au 31.12.2012 se détaille comme suit :

			:	Variation 2013/ déc∶	-
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Emprunts matérialisés	271 486	234 608	268 429	3 056	1%
Ressources spéciales	594 994	329 738	462 084	132 910	29%
Total	866 480	564 346	730 513	135 966	19%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30 juin 2013 :

				Variation 2013/ déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Emprunts matérialisés	261 655	227 326	262 988	(1 333)	-1%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	9 831	7 282	5 441	4 390	81%
Total	271 486	234 608	268 429	3 056	1%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30 juin 2013 :

				Variation juin 2 déc 2012	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Ressources budgétaires	5 154	5 139	5 280	(127)	-2%
Ressources extérieures	589 840	324 599	456 804	133 036	29%
Total	594 994	329 738	462 084	132 909	29%

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30 juin 2013 :

				Variation 2013/ déc	-
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Provisions sur Engagement par signature	2 932	-	5 945	(3 013)	-51%
Autres provisions pour passifs et charges	7 333	6 343	3 333	4 000	120%
Provisions pour passifs et charges	10 265	6 343	9 278	987	11%
Comptes d'attente et de régularisation	109 558	74 330	177 888	(68 331)	-38%
Comptes d'attente	3 010	2 144	2 010	1 000	50%
Comptes de régularisation	(3)	(3)	(3)	-	-
Créditeurs divers	88 609	57 335	164 278	(75 669)	-46%
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	39 491	21 389	132 170	(92 679)	-70%
Dividende à payer	17 000	-	-	17 000	-
Dépôts du personnel	3 481	4 286	3 804	(323)	-8%
Charges à payer	28 636	31 660	28 304	332	1%
Etat, impôts et taxes	17 101	14 088	11 280	5 821	52%
Autres	841	766	323	518	160%
Total Autres passifs	119 823	80 673	187 166	(67 344)	-36%

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

A fin juin 2013, les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 594 469 KDT enregistrant ainsi une augmentation de 107 690 KDT par rapport à fin 2012.

Cette augmentation provient :

- de la réalisation de l'augmentation du capital le 12 juin 2013 pour 75 351 KDT ;
- de l'affectation du résultat de 2012 avec des dividendes à distribuer pour 17 000 KDT;
- du résultat arrêté au 30 juin 2013 pour 49 405 KDT;
- et des mouvements sur fonds social et de retraite pour (65) KDT.

L'augmentation du capital social s'est réalisée comme suit :

- Incorporation des réserves d'un montant de 10 millions de dinars et l'émission de 2.000.000 actions nouvelles gratuites attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 20.000.000 actions composant le capital avant l'augmentation par incorporation des réserves.
- Augmentation de capital d'un montant de 12,220 millions de dinars par l'émission de 2 444 000 actions nouvelles totalement souscrites en numéraire par la Société Financière Internationale -SFI- (IFC) et libérées intégralement à la souscription. Le prix d'émission par action nouvelle souscrite est de 30,830 dinars, soit 5 dinars de valeur nominale et 25,830 dinars de prime d'émission par action.

Le capital social de AMEN BANK est ainsi porté de 100 millions de dinars à 122,220 millions dinars divisés en 24.444.000 actions de nominal 5 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Modifications comptables	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2012	100 000	10 189	104 653	141 220	57 850	(8 560)	22 510	423	2	58 491	486 779
Affectation du résultat 2012 (3éme résolution AGO du 28/06/2013) Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	37 675	-	-	-	-	-	-	(37 675)	-
Réserve s extraordinaires	-	-	-	517	-	-	-	-	-	(518)	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(17 000)	(17 000)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	-	3 300	-	-	(3 300)	-
Report à nouveau Transfert réserves extraordinaires à réserve à régime spécial (6éme résolution	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	2	-
AGO du 28/06/2013) Augmentation du capital en	-	-	58 690	(58 690)		-	-	-	-	-	-
numéraire Augmentation par incorporation	12 220	-	-		63 131	-	-	-	-	-	75 351
de réserves Mouvements sur fond social et	10 000			(10 000)							
de retraite	-	-	-	-	-	-	(65)	-	-	-	(65)
Résultat de l'exercice 30/06/2013	_	-	<u>-</u>	-	-	-	-	-	-	49 405	49 405
Capitaux Propres au 30/06/2013	122 220	10 189	201 018	73 047	120 981	(8 560)	25 745	423	-	49 405	594 469

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2013 à 516 993 KDT contre 864 481 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit :

				Variation jo 2013/déc 20	012
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Cautions	426 920	598 037	392 619	34 301	9%
Avals	80 416	442 315	461 004	(380 588)	-83%
Autres garanties données	9 657	7 949	10 858	(1 201)	-11%
Total	516 993	1 048 301	864 481	(347 488)	-40%

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2013 comme suit :

				Variation jo 2013/déc 2	
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Cautions en faveur des banques (*) Cautions en faveur des établissements	135 173	122 225	148 542	(13 369)	-9%
financiers	20 260	21 676	10 090	10 170	101%
Cautions en faveur de la clientèle	271 487	454 136	233 987	37 500	16%
Total	426 920	598 037	392 619	34 301	9%

^(*) Il s'agit des contre garanties bancaires sur les banques étrangères.

L'encours des avals se détaille au 30.06.2013 comme suit :

				Variation 2013/déc	•
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Avals en faveur des banques locales (*)	-	223 050	160 050	(160 050)	-100%
Avals en faveur de la clientèle	80 416	219 265	300 954	(220 538)	-73%
Total	80 416	442 315	461 004	(380 588)	-83%

^(*) Il s'agit des avals donnés en faveur des banques locales dans le cadre du refinancement sur le marché monétaire.

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques (*)	-	-	135 173	135 173
Cautions en faveur des établissements financiers	-	20 260	-	20 260
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	271 487	271 487
Total	-	20 260	406 660	426 920

^(*) Il s'agit des contre garanties bancaires sur les banques étrangères.

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 239 583 KDT au 31.12.2012 à 283 722 KDT au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

				_	uin 2013/déc 012
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%
Crédits documentaires import	214 667	239 259	230 298	(15 631)	-7%
Crédits documentaires export	69 055	26 221	9 285	59 770	644%
Total	283 722	265 480	239 583	44 139	18%

La ventilation des crédits documentaires selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires import	-	-	214 667	214 667
Crédits documentaires export	-	-	69 055	69 055
	-	-	283 722	283 722

Note 4.3: Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif. Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2013 comme suit :

				Variation juin		
				2013/déc 2012		
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%	
Effets refinançable donnés en garantie	282 000	290 000	327 000	(45 000)	-14%	
BTA donnés en garantie	340 000	164 915	215 000	125 000	58%	
Total	622 000	454 915	542 000	80 000	15%	

Note 4.4: Engagements Donnés

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2013 à 391 419 KDT contre 181 114 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit:

				Variation juin		
				2013/déc 2012		
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	absolu	%	
Engagements de financement donnés	374 028	205 386	162 891	211 137	130%	
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore						
livrés	226 536	25 982	3 104	223 432	7198%	
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	140 482	174 175	153 452	(12 970)	-8%	
Autorisation de crédits par carte	7 010	5 229	6 335	675	11%	
Engagements sur titres	17 391	2 024	18 223	(832)	-5%	
Participations non liberées	17 391	2 024	18 223	(832)	-5%	
Total	391 419	207 410	181 114	210 305	116%	

(*)Les chiffres des crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués tels que présentés dans le hors bilan à fin juin 2012 ont été retraités pour refléter l'encours des crédits confirmés par le juridique et non débloqués et ce, pour les besoins de comparabilité.

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit:

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	374 028	374 028
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	226 536	226 536
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	140 482	140 482
Autorisation de crédits par carte	-	-	7 010	7 010
Engagements sur titres	15 191	1 200	1 000	17 391
Participations non liberées	15 191	1 200	1 000	17 391
Total	15 191	1 200	375 028	391 419

Note 4.5: Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devise de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 5 243 KDT au 30.06.2013.

Note 4.6: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2013 à 1 063 251 KDT contre 1 027 660 KDT au terme de l'exercice 2012. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

5- Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont enregistré au premier semestre 2013 un total de 182 431 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation 2013/juin 2 absolu	-
Opérations avec les établissements bancaires et					
financiers et la BCT	5 147	4 449	9 525	698	16%
Opérations avec la clientèle	168 135	130 889	276 645	37 246	28%
Autres intérêts et revenus assimilés	9 149	6 327	16 533	2 822	45%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	4 752	1 715	6 410	3 037	177%
Commissions à caractère d'intérêt	4 397	4 612	10 123	(215)	-5%
Total	182 431	141 665	302 703	40 766	29%

Note 5.2: Commissions perçues

Les produits de commissions ont totalisé un montant de 27 647 KDT au titre du premier semestre 2013 et se détaillent comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation 2013/juir	•	
				absolu	%	
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	11 048	9 975	25 975	1 073	11%	(*)
Opérations sur placement et titres	1 557	1 761	3 542	(204)	-12%	
Opérations de change	882	717	1 520	165	23%	
Opérations de commerce extérieur	1 991	2 036	4 017	(45)	-2%	
Gestion, étude et engagement	8 700	7 712	8 799	987	13%	(*)
Opérations monétiques et de banque directe	3 084	3 530	7 008	(446)	-13%	
Autres commissions	385	308	609	77	25%	
Total	27 647	26 039	51 469	1 607	6%	

^(*)Le chiffre de 30/06/2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre 2013 un total de 18 493 KDT et se détaille comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation 2013/juin 2 absolu	_
Gain net sur titres de transaction	78	1 271	1 040	(1 193)	-94%
Gain net sur titres de placement	8 583	5 252	11 787	3 331	63%
Gain net sur opérations de change	9 832	6 612	13 827	3 220	49%
Total	18 493	13 135	26 654	5 358	41%

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation 2013/juin	-
				absolu	%
Titres de placement à revenu fixe	8 543	5 214	11 884	3 329	64%
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	6 184	4 747	9 871	1 437	30%
Intérêts et revenus assimilés sur les Emprunts obligataires de placement	2 359	1 024	2 156	1 335	130%
Moins values de cession	-	(556)	(143)	556	-100%
Titres de placement à revenu variable	40	38	(97)	2	5%
Dividendes sur les titres de placement	58	35	58	23	65%
Plus values de cession	5	3	35	2	81%
Dotation nette de reprise pour dépréciation des titres de placement	-	-	(190)	-	
Moins values de cession	(23)	-	-	(23)	
Total	8 583	5 252	11 787	3 331	63%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit:

				Variatio	n juin
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	2013/juii	n 2012
				absolu	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 198	1 147	2 675	51	4%
Gain net sur opérations de change en compte	8 384	5 437	11 108	2 947	54%
Autres résultats net de change	250	28	44	222	792%
Total	9 832	6 612	13 827	3 220	49%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre 2013 un montant de 12 572 KDT contre 13 263 KDT au titre du premier semestre 2012. Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation 2013/juin 2 absolu	•
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	6 583	5 953	11 070	630	11%
Dividendes et revenues assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	5 196	6 351	7 443	(1 155)	-18%
Dividendes et revenues assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	793	959	2 500	(166)	-17%
Total	12 572	13 263	21 013	(691)	-5%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation j 2013/juin 2	.012
				absolu	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor	3 191	3 720	6 893	(529)	-14%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	3 249	1 920	3 577	1 329	69%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	143	313	600	(170)	-54%
Total	6 583	5 953	11 070	630	11%

Note 5.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au 30 juin 2013 un montant de 116 515 KDT. Le détail se présente comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Intérêts encourus et charges assimilées:	110 951	85 876	186 315	25 075	29%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	12 512	9 242	20 700	3 270	35%
Opérations avec la clientèle	83 832	64 806	140 111	19 026	29%
Emprunts et ressources spéciales	14 607	11 828	25 504	2 779	23%
Autres intérêts et charges	5 564	4 218	8 744	1 346	32%
Différentiel d'intérêt sur opération de change Commissions de couverture contre le risque de change et	2 643	2 480	4 495	164	7%
autres commissions sur les lignes extérieures	2 921	1 738	4 250	1 182	68%
Total	116 515	90 094	195 059	26 421	29%

Note 5.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre 2013 un montant de 30 008 KDT contre un montant de 21 635 KDT au premier semestre 2012 et se présente comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation 2013/juir absolu	•
Dotation nette aux provisions sur créances douteuses	23 763	17 749	51 989	6 014	34%
Dotation aux provisions collectives	2 237	2 251	7 222	(14)	-1%
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actifs et autre risque et charge	4 000	-	(2 040)	4 000	100%
Perte sur créances apurées	30	1 635	2 654	(1 605)	-98%
Recouvrement des créances radiées	(22)	-	(4)	(22)	-100%
Total	30 008	21 635	59 821	8 373	39%

Note 5.7: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires d'exploitation ont totalisé un montant de 39 888 KDT au titre du premier semestre 2013 contre un montant de 34 814 KDT au titre du premier semestre 2012:

Description	20.06.2042	20.06.2042	24.42.2042	Variation juin 2013/juin		
Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	2012 absolu	%	
Frais de personnel	30 412	26 211	55 627	4 201	16%	
Rémunération du personnel	23 711	20 464	42 896	3 247	16%	
Charges sociales	5 154	4 456	9 576	698	16%	
Impôts sur salaires	652	570	1 222	82	14%	
Autres charges liées au personnel	896	721	1 933	175	24%	
Charges générales d'exploitation	6 941	6 213	14 602	728	12%	
Frais d'exploitation non bancaires	3 259	2 539	6 304	720	28%	
Autres charges d'exploitation	3 682	3 674	8 298	8	_	
Dotation aux amortissements	2 535	2 390	5 086	145	6%	
Total	39 888	34 814	75 315	5 074	15%	

Note 5.8 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit au titre du premier semestre 2013 :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Résultat de cession des immobilisations	(67)	(26)	(31)	(41)	156%
Impôts et taxes	(1)	-	(1 367)	(1)	-100%
Autres résultats exceptionnels	302	264	591	38	14%
Total	234	238	(807)	(4)	-2%

Note 5.9 : Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2013 est de 2,021 dinars contre 2,108 dinars au titre du premier semestre 2012:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Résultat net en KDT	49 405	42 161	58 491
Nombre moyen d'actions	24 444 000	20 000 000	20 000 000
Résultat de base par action (en DT)	2,021	2,108	2,925

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (270 632) KDT à (271 468) KDT enregistrant une baisse de 836 KDT ou 0,31 %. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 181 659 KDT et des activités de d'investissement pour 9 395 KDT et par des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement à hauteur de 190 218 KDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à 181 659 KDT au 30 juin 2013. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 101 848 KDT;
- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 368 352 KDT.

Flux nets négatifs:

- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 491 833 KDT;
- Les décaissements nets sur titres de placement pour 65 060 KDT;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 48 593 KDT;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers, pour 30 355 KDT;
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 12 678 KDT.
- Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 3 341 KDT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à 9 395 KDT et sont inhérentes notamment à l'acquisition titres d'investissement partiellement compensé par la perception des intérêts et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ce flux de trésorerie positif net de 190 218 KDT provient principalement de l'émission d'un emprunt obligataire pour 5 000 KDT et de la variation des ressources spéciales pour 133 267 KDT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2013 à (271 468) KDT contre (270 632) KDT au 31 décembre 2012.

Note 7-1: Note sur la liquidité

A fin juin 2013, le ratio de liquidité est de 85,1% contre 78,5% à fin décembre 2012. Il s'inscrit en dépassement du niveau prévu dans le plan de résilience convenu avec la BCT et fixé à 81,0%.

Note 7-2: Passifs éventuels:

La banque a fait l'objet d'un contrôle social au titre des exercices 2009, 2010 et 2011. La banque a reçu la notification de redressement au titre de l'exercice 2009 et 2010 s'élevant à 594 KDT.

La banque a accepté de payer 71 KDT et 99 KDT, respectivement au titre des redressements de 2009 et de 2010, et a formulé des réserves sur la majorité des chefs de redressement sans que le sort final ne soit définitivement arrêté.

Pour le contrôle de l'exercice 2011, la banque n'a pas reçu jusqu'à la date de publication des états financiers de notification de redressement.

Note 7-3 : Evénements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 30/07/2013. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

	Amen Bank- États financiers au 30.	06.2013
I- AVIS DES COMMISSAI	RES AUX COMPTES	
		34
	I- AVIS DES COMMISSAII	I- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMEN BANK

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les actionnaires de l'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2013 et faisant apparaître un total du bilan de **7 198 614 KDT** et un résultat net bénéficiaire de **49 405 KDT**.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2013, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Justification de l'avis avec réserve

Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers, les travaux de rapprochement, de justification et d'apurement des comptes en devises objet de la note explicative 1.7 ne sont pas encore achevés. Au stade actuel d'avancement des travaux, nous ne sommes pas en mesure de conclure si les résultats desdits travaux présenteraient un risque de perte avéré.

Conclusion

A l'exception de l'impact du point ci-dessus mentionné et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Nous attirons votre attention sur le fait que la banque fait actuellement l'objet d'un contrôle social au titre des exercices 2009, 2010 et 2011. La banque a reçu des notifications de redressement au titre des exercices 2009 et 2010. Elle a formulé son opposition à la majorité des chefs de redressement sans que le sort final ne soit définitivement arrêté. Sur la base des informations disponibles à la date du présent rapport, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre avis ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 août 2013

AMC Ernst & Young Noureddine HAJJI

FINOR Fayçal DERBEL **AVIS DES SOCIETES**

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ELECTROSTAR

Siège social :Boulevard de l'environnement route de Nassen 2013 Bir El kassaa Ben Arous

La société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes :Mr Yousri BEN HASSINE & Mme Basma BEDOUI.

BILAN INTERMEDIAIRE ARRETES AU 30 JUIN 2013

ACTIFS

	DESIGNATION	NOTES	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
ACTIFS NON COURANTS					
	Actifs Immobilisés				
	Immobilisations incorporelles	1	1 818 648,567	1 782 863,015	1 783 913,015
	Moins: Amortissements	1	1 755 699,687	1 717 696,856	1 735 916,738
			62 948,880	65 166,159	47 996,277
	Immobilisations corporelles	2	20 686 131,333	19 025 117,810	19 944 831,208
	Moins: Amortissements	2	6 403 408,660	5 769 684,477	6 065 893,276
			14 282 722,673	13 255 433,333	13 878 937,932
	Immobilisations en cours	2 bis	747 343,528	0,000	418 659,296
	Immobilisations Financières	3	13 630 256,026	13 354 936,450	13 419 296,745
	Moins: Provisions	3	59 900,000	59 900,000	59 900,000
			13 570 356,026	13 295 036,450	13 359 396,745
	Total des Actifs Immobilisés		28 663 371,107	26 615 635,942	27 704 990,250
	Autres actifs non courants	3bis	333 746,749	110 972,465	469 656,232
				-	
	Total des actifs non courants		28 997 117,856	26 726 608,407	28 174 646,482
ACTIFS COURANTS					
ACTIFS COURANTS	Stooks		12 246 206 265	0 600 700 760	10 070 000 046
	Stocks	4	12 216 206,365	9 623 799,763	12 279 082,246
	Clients et comptes rattachés	5	52 223 087,219	41 376 463,727	42 865 085,990
	Moins: Provisions	5	3 971 672,575	3 772 925,032	3 960 004,418
	Monto. I Tovidiono		48 251 414,644	37 603 538,695	38 905 081,572
			40 201 414,044	07 000 000,000	00 000 001,072
	Autres actifs courants	6	7 823 462,070	3 958 902,326	7 649 557,300
	Adires delles codiants		7 020 402,070	0 000 002,020	7 040 007,000
	Placements et autres actifs financiers	7	20 000,000	20 000,000	20 000,000
	r ladernonte et autres actife infantoiore	-	20 000,000	20 000,000	20 000,000
	Liquidités et équivalents en liquidités	8	2 055 277,551	3 536 231,955	1 980 625,521
	The second of th		_ 110 _ 1.1,001	2 222 20 .,000	
	Total des actifs courants		70 366 360,630	54 742 472,739	60 834 346,639
	TOTAL DES ACTIFS		99 363 478,486	81 469 081,146	89 008 993,121
			22 220 11 0, 100	2	55 555 555,721

Capitaux Propres &Passifs au 30 juin 2013

	DESIGNATION	NOTES	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES					
-					
	Capital Social	9	12 250 000,000	8 750 000,000	8 750 000,000
	Réserves Légales	10	890 189,526	890 189,526	890 189,526
	Prime d'émission	10bis	8 720 223,625	1 720 223,625	1 720 223,625
	Résultats reportés	11	-14 148 555,272	-17 561 134,307	-17 561 134,262
	Réserve Spéciale de Réévaluation	11bis	11 125 743,549	11 125 743,549	11 125 743,549
	Total des capitaux propres avant Résultat		18 837 601,428	4 925 022,393	4 925 022,438
	Résultat avant impôt de la période		1 509 360,498	2 618 904,445	3 521 670,616
	Total des capitaux propres		20 346 961,926	7 543 926,838	8 446 693,054
<u>PASSIFS</u>					
	Passifs non courants				
	Provisions pour risques et charges	12	645 741,715	620 000,000	645 741,715
	Emprunts	13	26 334 848,233	23 857 865,097	27 450 800,999
	Total Passifs non courants		26 980 589,948	24 477 865,097	28 096 542,714
	Passifs courants				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14	15 498 913,034	10 915 803,626	13 179 293,202
	Autres passifs courants	15	9 611 178,612	10 510 898,803	10 916 831,092
	Concours bancaires et autres passifs financiers	16	26 925 834,966	28 020 586,782	28 369 633,059
	Total Passifs courants		52 035 926,612	49 447 289,211	52 465 757,353
	Total des Passifs		79 016 516,560	73 925 154,308	80 562 300,067
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		99 363 478,486	81 469 081,146	89 008 993,121

ETAT DES RESULTATS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

DESIGNATION	NOTES	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Produits d'exploitation				
Revenus	17	50 338 166,221	45 226 133,687	89 397 529,864
Total des produits d'exploitation		50 338 166,221	45 226 133,687	89 397 529,864
Charges d'exploitation				
Variation des stocks produits finis	18	2 081 149,100	1 424 177,030	-8 618,070
Achats de marchandises Consommés	19	9 090 763,243	14 659 021,019	36 091 028,113
Achats d'approvisionnement consommés	20	26 125 806,660	17 568 063,353	32 584 694,008
Charges de Personnel Dotations aux Comptes d'Amortissements/provisions	21	1 741 297,404 615 219,830	1 529 713,785 421 722,830	3 146 307,252 1 374 567,304
Autres charges d'exploitation	23	5 167 649,840	4 566 134,025	7 977 109,511
Total des charges d'exploitation		44 821 886,077	40 168 832,042	81 165 088,118
Résultat d'exploitation		5 516 280,144	5 057 301,645	8 232 441,746
Charges Financières Nettes Autres gains ordinaires Autres pertes ordinaires	24 26 27	3 928 734,789 58 340,813 136 525,670	2 531 143,710 99 586,051 6 839,541	4 744 351,127 361 989,218 328 409,221
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 509 360,498	2 618 904,445	3 521 670,616

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2013

DESIGNATION		NOTE S	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
		3	30/00/2013	30/06/2012	31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		29	4 500 200 400	2 640 004 445	2 524 670 646
Résultat avant impôt		29	1 509 360,498	2 618 904,445	3 521 670,616
Ajustements pour:					
, gasterno ne pour					
+ Amortissements		30	534 968,542	393 360,270	1 011 990,122
+ Provisions		31	80 251,288	28 362,560	362 577,182
- Reprises sur Amortissements et provisions		32	7 227 602	0.000	470 045 407
- Reprises sur Amortissements et provisions		32	7 227,603	0,000	172 215,187
Variation des :					
-	*Stocks	33	-62 875,881	-5 912 952,194	-3 257 669,711
-	*Créances	34	9 358 001,229	11 531 453,312	13 020 075,575
	*Autres actifs	35	·	-1 672 013,223	1 996 255,455
-	*Fournisseur	33	369 295,401	-1 072 013,223	1 996 255,455
	s et autres				
+	dettes	36	1 004 502,289	1 257 496,032	4 056 799,388
- Autres Produits non encaissables		37	18 759,726	19 583,127	61 603,675
+ Intérets sur emprunts		40	891 033,287	734 295,219	1 619 857,847
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			-5 670 292,175	1 066 347,504	-1 419 585,026
<u> </u>			,	,	,
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
That do dissisting hos day don'thou a investigation.					
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobil	isations				
- corporelles et incorporelles		43	1 146 720,909	681 865,657	2 688 652,739
Encaissements provenant de la cession d'immobilis	ations	l			
+ corporelles et incorporelles		44	41 686,278	-11 986,692	12 127,012
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobil	ications				
- financières	isations	45	294 145,527	87 363,145	285 408,793
			, i	,	,
Encaissements provenant de la cession d'immobilis	ations				
+ financières		46	83 186,246	83 188,527	216 873,880
Flux de trésorerie provenant des activités d'investiss	sement		-1 315 993,912	-698 026,967	-2 745 060,640
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
+ Encaissements provenant des emprunts		47	1 065 579,852	9 134 182,441	15 378 682,840
- Remboursement d'emprunts		48	1 546 307,551	1 271 673,830	2 763 050,508
•			'	,	,
- Paiement d'intérets sur emprunts		49	891 033,287	734 295,219	1 619 857,847
•					,
- Encaissement suite à l'émission d'actions		49bis	10 500 000,000	0,000	0,000
				-,	,,,,,,,
Flux de trésorerie provenant des activités de					
financement			9 128 239,014	7 128 213,392	10 995 774,485
Variation de trésorerie			2 141 952,927	7 496 533,929	6 831 128,819
		I	1		I
Trácerorio qui dábut de la -á-i-da		E0	22.050.042.207	20 000 044 400	-29 889
Trésorerie au début de la période		50	-23 058 812,367	-29 889 941,186	-29 889 941,186 -23 058

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS PROVISOIRES AU 30 JUIN 2013

A - Les comptes annuels de la société ELECTROSTAR arrêtés au 30 juin 2013, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le nouveau systéme comptable des entreprises, à l'exeception des immobilisations (terrains et constructions) en leasing qui sont comptabilisées en se conformant à la norme IAS 17, Ces immeubles sont présentés à leur juste valeur au lieu du cout historique,

Il est à noter que le matériel acquis en leasing à partir du 1er janvier 2008 est comptabilisé dans les comptes immobilisations appropriés et ce conformément à la loi 2006-85 du 25 décembre 2006 portant loi de finances pour l'année 2007.

B- Les notes sur les bases de mesure et les principes comptables appliqués / les informations afférentes à des éléments figurant dans le corps des états financiers:

I/ LE BILAN

1- Immobilisations Incorporelles

Eléments	Valeur Brute	Amort.	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Logiciels	1 818 648,567	1 755 699,687	62 948,880	65 166,159	47 996,277
TOTAL	1 818 648,567	1 755 699,687	62 948,880	65 166,159	47 996,277

N.B/ Méthode d'amortissement appliquée est: Amortissement linéaire.

2-Immobilisations Corporelles

Eléments	Valeur Brute	Amort.	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Terrains nus	7 200 000,000		7 200 000,000	7 200 000,000	7 200 000,000
Terrains Bâtis	1 685 100,000		1 685 100,000	1 685 100,000	1 685 100,000
Agencements Et Aménagements des Terrains	36 293,000	22 379,446	13 913,554	16 103,188	15 006,454
Bâtiments Industriels	1 468 311,107	232 325,431	1 235 985,676	162 848,651	1 019 192,955
Bâtiments Administratifs	2 802 750,717	951 377,403	1 851 373,314	2 251 490,308	1 902 023,631
Installations Techniques	564 327,478	564 327,478	0,000	0,000	0,000
Matériel Industriel	1 389 137,857	996 100,317	393 037,540	206 667,203	299 826,856
Outillage Industriel	516 624,884	141 529,774	375 095,110	255 611,806	339 277,501
Agencement Du Matériel Industriel	31 638,464	23 715,721	7 922,743	8 964,174	8 442,986
Matériel Transport Biens	752 596,610	393 136,829	359 459,781	391 435,932	340 792,906
Matériel Transport Personnes	1 695 949,382	1 193 581,059	502 368,323	509 942,101	452 137,931
A.A.I Divers	1 451 745,904	1 105 608,832	346 137,072	284 037,232	316 420,857
Equipement De Bureau	131 024,797	62 559,846	68 464,951	55 763,362	63 126,302
	,		•	,	
Matériel Informatique	960 631,133	716 766,524	243 864,609	227 469,376	237 589,553
TOTAL	20 686 131,333	6 403 408,660	14 282 722,673	13 255 433,333	13 878 937,932

N.B/ Méthode d'amortissement appliquée est: Amortissement linéaire.

2 bis-Immobilisations en cours

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Immobilisations incorporelles en cours	11 974,976	0,000	5 987,489
Immobilisations corporelles en cours	735 368,552	0,000	412 671,807
TOTAL	747 343,528	0,000	418 659,296

3-Immobilisations Financières

Eléments	Valeur Brute	Provisions	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
	13 234				
Titres de Participations	918,318	59 900,000	13 175 018,318	13 025 018,318	13 025 018,318
	285				
Prêt Au Personnel	874,875		285 874,875	161 555,299	224 915,594
Dépôts	5 125,000		5 125,000	5 125,000	5 125,000
	104				
Cautionnements	337,833		104 337,833	103 337,833	104 337,833
_	13 630	_	•		
TOTAL	256,026	59 900,000	13 570 356,026	13 295 036,450	13 359 396,745

3bis-Autres actifs non courants

Eléments	Valeur Brute	Résorp.	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Charges à répartir	469 656,232	135 909,483	333 746,749	110 972,465	469 656,232

4-Stocks

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Matières Premières	2 189 320,996	3 281 041,996	1 642 203,215
Produits Finis	3 161 162,003	3 809 516,003	5 242 311,103
Marchandises	5 032 593,000	1 961 459,000	3 824 899,201
Piéces de Rechanges	1 833 130,366	571 782,764	1 569 668,727
TOTAL	12 216 206,365	9 623 799,763	12 279 082,246

5-Clients &Comptes rattachés

Eléments	Valeur Brute	Provisions	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Clients	44 681 582,772	94 246,097	44 587 336,675	34 389 124,313	35 580 781,650
Clients-Effets à recevoir	1 280 121,842		1 280 121,842	835 089,349	677 423,706
Clients -Impayés et douteux	6 261 382,605	3 877 426,478	2 383 956,127	2 379 325,033	2 646 876,216
TOTAL	52 223 087,219	3 971 672,575	48 251 414,644	37 603 538,695	38 905 081,572

6-Autres Actifs Courants

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Avances & Acomptes au Personnel	277 870,877	193 064,925	146 180,068
T.V.A à Régulariser	0,000	13 203,310	23 373,847
T.V.A à reporter	0,000	0,000	820 969,922
Avance TFP	3 105,031	3 179,999	0,000
Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	3 125 743,477	1 908 076,994	2 358 723,618
Créances sur Cession d'Immobilisations	260 797,542	261 097,524	283 483,820
Débiteurs Divers	35 860,488	50 199,256	48 336,636
Associés Compte Courant	158 115,676	0,000	152 404,537
Produits a Recevoir	1 695 813,471	709 194,930	886 845,059
Compte d'attente à Régulariser Actif	4 720,977	8 122,179	12 215,212
Charges Constatées d'Avance	2 261 434,531	812 763,209	2 917 024,581
TOTAL	7 823 462,070	3 958 902,326	7 649 557,300

7-Placements & Autres Actifs Financiers

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Titres De Placement	20 000,000	20 000,000	20 000,000

8-Liquidités & Equivalents en Liquidités

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Chéques et Effets à l'Encaissement	2 044 214,357	3 523 035,433	1 972 288,453
Caisse	11 063,194	13 196,522	8 337,068
TOTAL	2 055 277,551	3 536 231,955	1 980 625,521

9-Capital Social

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Capital social	12 250 000,000	8 750 000,000	8 750 000,000

10-Réserves

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Réserve Légale	890 189,526	890 189,526	890 189,526

10bis-Prime d'émission

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Prime d'émission	8 720 223,625	1 720 223,625	1 720 223,625

11-Résultats Reportés

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
	-14 148		
Report à Nouveau	555,272	-17 561 134,307	-17 561 134,262

11bis-Résultats Reportés

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Réserve spéciale de Réévaluation	11 125 743,549	11 125 743,549	11 125 743,549

12-Provisions pour risques et charges

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provisions pour Risques et Charges	645 741,715	620 000,000	645 741,715

13-Emprunts

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Emprunt à long terme	26 334 848,233	23 857 865,097	27 450 800,999

14-Fournisseurs &Comptes rattachés

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Fournisseurs d'Exploitation	7 114 583,895	4 002 194,049	6 812 901,667
Fournisseurs Etrangers	13 136 842,945	7 945 651,493	4 740 700,178
Effets à Payer Exploitation	2 829 268,585	2 317 711,765	2 039 432,311
Fournisseurs d'exploitation- Factures Non Parvenues	2 700 930.178	3 143 046.647	294 370.686
Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-10 281 012.569	-6 491 100.328	-706 411.640
Emballages & Matériel à Rendre	-1 700.000	-1 700.000	-1 700.000
TOTAL	15 498 913,034	10 915 803,626	13 179 293,202

15-Autres Passifs Courants

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Rémunérations Dues Au Personnel	71 596,260	74 051,185	81 092,468
Etat ,Retenue sur Honoraires	32 826,214	35 115,079	30 706,133
Etat ,Retenue à la Source sur Salaires	29 501,393	32 743,682	50 433,838
Etat ,Retenue de 1.5% sur les marchés	44 497,596	9 428,847	59 010,266
Etat, Taxe au profit du système de maitrise de l'énergie à payer	340 180,000	364 100,000	14 690,000
Etat, Taxe pour la protection de l'environnement	3 022,843	0,000	0,000
Obligations Cautionnées	5 450 311,707	3 292 647,923	1 021 617,723
T.V.A à Payer	326 262,642	847 830,072	0,000
T.V.A à Régulariser	2 734,078	0,000	0,000
FO.DE.C	527,147	1 282,596	19 824,770
Droit à la consommation	535 963,728	557 130,563	38 708,401
Timbres Fiscaux	798,440	882,900	587,200
T.F.P	0,000	0,000	2 974,245
FO.PRO.LO.S	1 903,972	1 969,568	2 974,245
Tantièmes	100 894,302	100 894,302	100 894,302
Dividendes a payer	313 690,688	313 690,688	313 690,688
C.N.S.S	141 818,568	134 979,479	195 158,476
C.A.V.I.S	9 951,816	13 150,566	18 680,339
Accidents de Travail	7 199,815	6 865,115	9 922,308
Créditeurs Divers	1 600 000,000	3 850 000,000	8 600 000,000
Charges à Payer	585 699,000	857 650,000	300 000,000
Assurance Groupe	11 798,403	0,000	38 586,121
Compte d'attente à régulariser passif	0,000	16 486,238	17 279,569
TOTAL	9 611 178,612	10 510 898,803	10 916 831,092

16-Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
5	7 320	. =	
Financement De Stock	000,000	6 710 000,000	6 810 000,000
	8 843		
Financement en Devises	270,730	2 560 113,113	6 509 789,930
Billet de Trésorerie Avalisé	0,000	2 800 000,000	4 000 000,000
Découvert Mobilisé	0,000	6 000 000,000	0,000
	1 667		
Avances sur factures	870,000	2 420 672,000	1 091 895,000
	3 933		
Emprunt-Échéance à moins d'un an	697,975	2 070 947,570	3 310 195,171
	572		
Intérêts courus sur emprunt	122,650	782 427,922	493 640,785
<u>. </u>	4 588	,	,
Banques	873,611	4 676 426,177	6 154 112,173
	26 925		
TOTAL	834,966	28 020 586,782	28 369 633,059

II/ ETAT DE RESULTAT

_

17- Revenus

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
	50 053		
Ventes	690,223	44 946 796,332	88 795 746,856
	246		
Travaux	713,160	243 401,445	529 204,617
Produits des Activités Connexes	37 762,838	35 935,910	72 578,391
	50 338		
TOTAL	166,221	45 226 133,687	89 397 529,864

18- Variation Produits Finis

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Variation Deadwitz Finis 9 Frances	2 081	4 404 477 000	0.040.070
Variation Produits Finis & Encours	149,100	1 424 177,030	-8 618,070
TOTAL	2 081 149,100	1 424 177,030	-8 618,070

19-Achats Marchandises

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
	10 298		
Achats Marchandises	457,042	8 189 297,239	31 484 744,534
	-1 207		
Variation Stock Marchandises	693,799	6 469 723,780	4 606 283,579
	9 090		
TOTAL	763,243	14 659 021,019	36 091 028,113

20-Achats d'Approvisionnement Consommés

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
	21 726		
Achats Matières Premières Etrangères	899,763	15 678 190,363	24 852 717,175
Achats Matières Premières locales	0,000	0,000	714 581,032
	4 488		
Frais sur Achats	588,978	3 381 527,664	7 282 634,787
	463		
Achats Matières & Fournitures Consommables	800,177	286 825,505	600 799,154
	-547		
Variation des stocks de Matières Premières	117,781	-1 816 177,960	-177 339,179
	-263		
Variation des stocks Pièces de Rechanges	461,639	-164 770,656	-1 162 656,619
	257		
Autres Achats non Stockés de Matières & Fournitures	097,162	202 468,437	473 957,658
	26 125		·
TOTAL	806,660	17 568 063,353	32 584 694,008

21-Charges de Personnel

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
	1 508		
Salaires &Compléments de Salaires	150,803	1 318 348,153	2 541 017,263
	226		
Charges Sociales Légales	179,336	204 194,284	545 047,619
Autres Charges de personnel &Autres Charges Sociales	6 967,265	7 171,348	60 242,370
	1 741		
TOTAL	297,404	1 529 713,785	3 146 307,252

22-Dotations aux Comptes d'Amortissements & Provisions

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	19 782,949	18 448,023	36 667,905
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	379 276,110	337 921,413	703 503,250
Dotations aux résorptions des charges à répartir	135 909,483	36 990,834	271 818,967
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Créances douteuses	16 638,560	28 362,560	336 835,467
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Autres Comptes Débiteurs	63 612,728	0,000	0,000
Dotations Aux Provisions pour risques et charges	0,000	0,000	25 741,715
TOTAL	615 219,830	421 722,830	1 374 567,304

23-Autres Charges d'Exploitation

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Charges Locatives	506 844,129	505 619,986	1 004 785,800
Entretien & Réparations	306 924,325	640 413,448	1 153 471,268
Primes d'Assurances	171 190,141	240 563,921	469 349,984
Etudes & Recherches & Divers Services Extérieurs	174 734,245	86 137,519	192 055,171
Personnel Extérieur à L'Entreprise	797 232,763	664 040,184	1 367 811,214
Rémunérations d'Intermédiaires & Honoraires	650 518,669	376 828,896	720 292,156
Publicité, Publications, Relations Publiques	1 521 424,545	1 047 360,155	1 485 606,451
Transports de Biens & Transports Collectifs du personnel	446 848,090	411 026,510	763 453,206
Déplacements, Missions & Réceptions	281 700,815	180 104,317	406 071,955
Frais Postaux & Frais de Télécommunications	125 952,018	96 030,859	218 652,980
Services Bancaires & Assimilés	490 983,377	393 362,041	661 433,890
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	116 849,257	139 043,856	231 829,152
Transfert de charge	-423 552,534	-214 397,667	-697 703,716
TOTAL	5 167 649,840	4 566 134,025	7 977 109,511

24-Charges Financières

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
	2 943		
Charges D'intérêt	916,180	2 154 894,745	4 476 031,412
	1 157		
Pertes de Change	916,622	383 759,064	505 146,513
	4 101		
TOTAL	832,802	2 538 653,809	4 981 177,925

25-Produits Financiers

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Autres Produits Financiers	79 018,922	873,271	13 788,385
Gains de Change	94 079,091	6 636,828	223 038,413
TOTAL	173 098,013	7 510,099	236 826,798

26-Autres Gains Ordinaires

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Gains Exceptionnels	32 353,484	80 002,924	128 170,356
Produits sur cessions d'immobilisations	18 759,726	19 583,127	61 603,675
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	4 970,403	0,000	121 393,517
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	2 257,200	0,000	50 821,670
TOTAL	58 340,813	99 586,051	361 989,218

27-Autres Pertes Ordinaires

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Pertes Exceptionnelles	136 525,670	6 839,541	328 409,221
TOTAL	136 525,670	6 839,541	328 409,221

III/ ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

_

29- Résultat Avant Impôt

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Résultat Avant impôt de la période	1 509 360,498	2 618 904,445	3 521 670,616
TOTAL	1 509 360,498	2 618 904,445	3 521 670,616

30-Amortissements

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	19 782,949	18 448,023	36 667,905
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	379 276,110	337 921,413	703 503,250
Dotations aux résorptions des charges à répartir	135 909,483	36 990,834	271 818,967
TOTAL	534 968,542	393 360,270	1 011 990,122

31-Provisions

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provisions pour Dépréciation Des Créances Douteuses	16 638,560	28 362,560	336 835,467
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Autres comptes débiteurs	63 612,728	0,000	0,000
Dotations Aux Provisions pour risques et charges	0,000	0,000	25 741,715
TOTAL	80 251,288	28 362,560	362 577,182

32-Reprises sur Amortissement et Provisions

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	4 970,403	0,000	121 393,517
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	2 257,200	0,000	50 821,670
TOTAL	7 227,603	0,000	172 215,187

33-Variation des Stocks

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Variation des stocks de Matières Premières	547 117,781	1 816 177,960	177 339,179
Variation des stocks de Pièces de Rechange	263 461,639	164 770,656	1 162 656,619
Variation Stock Marchandises	1 207 693,799	-6 469 723,780	-4 606 283,579
Variation Produits Finis &Encours	-2 081 149,100	-1 424 177,030	8 618,070
TOTAL	-62 875,881	-5 912 952,194	-3 257 669,711

34-Variation des créances

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Variation Clients	9 006 555,025	10 624 878,721	11 893 090,485
Variation Clients-Effets à recevoir	602 698,136	367 411,912	209 746,269
Variation Clients-Impayés	-251 251,932	539 162,679	917 238,821
TOTAL	9 358 001,229	11 531 453,312	13 020 075,575

35-Variation Autres Actifs

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Variation Avances & Acomptes au Personnel	131 690,809	61 578,446	14 693,589
Variation T.V.A à Régulariser	-23 373,847	462,354	10 632,891
Variation T.V.A à Reporter	-820 969,922	-1 960 259,595	-1 139 289,673
Variation Avance TFP	3 105,031	3 179,999	0,000
Variation Droit à la consommation	0,000	-13 499,585	-13 499,585
Variation Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	876 111,484	658 964,629	1 109 611,253
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	-22 686,278	31 569,819	53 956,115
Variation Associés Comptes Courant	5 711,139	0,000	152 404,537
Variation Débiteurs Divers	42 380,738	-3 818,050	-5 680,670
Variation Produits à Recevoir	808 968,412	-672 242,214	-494 592,085
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	1 261,607	-8 620,200	-4 527,167
Variation Charges Constatées d'Avance	-655 590,050	262 240,993	2 366 502,365
Créances sur cession d'immobilisations	22 686,278	-31 569,819	-53 956,115
TOTAL	369 295,401	-1 672 013,223	1 996 255,455

36-Variation Fournisseurs & Autres Dettes

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-9 572 343,729	-6 098 965,843	-263 455,485
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	2 406 559,492	2 985 317,249	136 641,288
Variation Effets à Payer	789 836,274	790 596,527	512 317,073
Variation Fournisseurs Etrangers	8 396 142,767	795 734,998	-2 409 216,317
Variation Fournisseurs Locaux	301 682,228	-724 319,945	2 086 387,673
Reclassement Fournisseurs d'Immobilisations à Court terme en Fournisseurs d 'Exploitation	-11 722,263	-23 398,545	55 661,276
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	-9 496,208	-2 742,894	4 298,389
Variation Etat ,Retenue sur Honoraires	2 120,081	-22 058,702	-26 467,648
Variation Etat ,Retenue à la Source	-20 932,445	-3 535,916	14 154,240
Variation Etat ,Retenue de 1.5% sur les marchés	-14 512,670	-341 263,702	-291 682,283
Variation Etat, Taxe au profit du système de maitrise de l'énergie	325 490,000	358 410,000	9 000,000
Variation Etat, Taxe pour la protection de l'environnement	3 022,843	0,000	0,000
Variation, TVA à Payer	326 262,642	847 830,072	0,000
Variation T.V.A à Régulariser	2 734,078	0,000	0,000
Variation Obligations Cautionnées	4 428 693,984	2 374 074,236	103 044,036
Variation FO.DE.C	-19 297,623	-1 484,181	17 057,993
Variation Droit à la consommation	497 255,327	557 130,563	38 708,401
Variation Timbres Fiscaux	211,240	378,000	82,300
Variation FO.PRO.LO.S	-1 070,273	-559,296	445,381
Variation T.F.P	-2 974,245	-2 528,864	445,381
Variation T.C.L	0,000	-10 232,815	-10 232,815
Variation C.N.S.S	-53 339,908	-55 058,562	5 120,435
Variation C.A.V.I.S	-8 728,523	-5 363,304	166,469
Accidents de Travail	-2 722,493	-2 816,400	240,793
Variation Charges à Payer	285 699,000	265 150,000	-292 500,000
Variation Assurance Groupe	-26 787,718	-21 416,270	4 350 000,000
Créditeurs Divers	-7 000 000,000	-400 000,000	17 169,851
Compte d'attente à régulariser passif	-17 279,569	-1 380,374	-587,043
Produits Constatés d'Avance	0,000	0,000	0,000
TOTAL	1 004 502,289	1 257 496,032	4 056 799,388

37-Autres Produits non encaissables

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Produits sur cessions d'immobilisations	18 759,726	19 583,127	61 603,675
TOTAL	18 759,726	19 583,127	61 603,675

40-Intérêts sur Emprunts

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Intérêts sur Emprunts	891 033,287	734 295,219	1 619 857,847

43-Décaissements Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Variation Immobilisations Corporelles & Incorporelles	776 035,677	641 627,647	1 562 391,045
Variation immobilisations encours	328 684,232	0,000	418 659,296
Variation des Charges à Répartir	0,000	0,000	593 511,900
Cession Matériel de Transport (Valeur brute)	42 001,000	40 238,010	114 090,498
TOTAL	1 146 720,909	681 865,657	2 688 652,739

44-Encaissements Provenant de la Cession d'Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Cession Matériel de Transport(Valeur Cession)	19 000,000	19 583,127	66 083,127
Créances sur cession d'immobilisations	22 686,278	-31 569,819	-53 956,115
TOTAL	41 686,278	-11 986,692	12 127,012

45-Décaissements Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Financières

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Variation titres de participations	150 000,000	0,000	0,000
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	144 145,527	75 863,145	250 908,793
Décaissements provenant des Cautionnements	0,000	11 500,000	34 500,000
Reclassement compte courant associés en titres de participations	0,000	0,000	0,000
TOTAL	294 145,527	87 363,145	285 408,793

46-Encaissements Provenant de la Cession d'Immobilisations Financières

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	83 186,246	61 188,527	172 873,880
Encaissements provenant des Remboursements des Cautionnements	0,000	22 000,000	44 000,000
TOTAL	83 186,246	83 188,527	216 873,880

47-Encaissements Provenant des emprunts

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Encaissements provenant des emprunts	1 065 579,852	9 134 182,441	15 378 682,840
TOTAL	1 065 579,852	9 134 182,441	15 378 682,840

48-Remboursement d'Emprunts

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Remboursement Fournisseurs d'Immobilisations	192 247,839	194 685,544	401 317,223
Remboursement Principal Emprunt	1 354 059,712	1 076 988,286	2 361 733,285
TOTAL	1 546 307,551	1 271 673,830	2 763 050,508

49-Paiement d'Intéréts sur Emprunts

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Intérêts sur Emprunts	891 033,287	734 295,219	1 619 857,847

49bis-Encaissement suite à l'èmission d'actions

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Encaissement suite à l'émission d'actions	10 500 000,000	0,000	0,000

50-Trésorerie au début de La période

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Titres de Placements	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Liquidités & Equivalents en Liquidités	1 980 625,521	4 185 822,242	4 185 822,242
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-28 369 633,059	-36 268 211,002	-36 268 211,002
Emprunt-Échéance à moins d'un an	3 310 195,171	2 172 447,574	2 172 447,574
TOTAL	-23 058 812,367	-29 889 941,186	-29 889 941,186

51-Trésorerie à la Clôture de la période

Eléments	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Titres de Placements	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Liquidités & Equivalents en Liquidités	2 055 277,551	3 536 231,955	1 980 625,521
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-26 925 834,966	-28 020 586,782	-28 369 633,059
Emprunt-Échéance à moins d'un an	3 933 697,975	2 070 947,570	3 310 195,171
TOTAL	-20 916 859,440	-22 393 407,257	-23 058 812,367

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2013

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi N° 94-117, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société « ELECTROSTAR » arrêtés au 30 juin 2013 faisant apparaître un total net du bilan de 99 363 478 DT et un résultat bénéficiaire avant impôt de 1 509 360 DT.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous informer que :

- L'opération d'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2012 a été clôturée. Le capital est ainsi porté de 8 750 000 DT à 12 250 000 DT. La prime d'émission est de 7 000 000 DT.
- Le total des crédits bancaires débloqués dans le cadre de la consolidation de la situation financière de la société ELECTROSTAR est de 31 015 000 DT.

 Le compte « Clients et comptes rattachés »fait apparaître au 30 juin 2013 un total brut de 52 223087 DT accusant une augmentation par rapport au 31 décembre 2012 de 9 358 001 DT. Ainsi la société est incitée à revoir sa politique des crédits clients et de recouvrement.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers de la société « ELECTROSTAR » arrêtés au 30 juin 2013 et annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Yousri BEN HASSINE

Basma BEDOUI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENT DE TUNISIE- SICAF

Siège social : 2 rue de Turquie - 1000 Tunis-

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (DELTA CONSULT).

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2013

ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	30 Ju	31 Décembre	
ACTIFS		<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles		56 500	56 500	56 500
Moins: amortissements		(56 500)	(56 500)	(56 500)
Immobilisations financières	3	9 487 438	9 483 202	9 483 474
Total des actifs immobilisés		9 487 438	9 483 202	9 483 474
Total des actifs non courants		9 487 438	9 483 202	9 483 474
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Actifs courants				
Placements et autres actifs financiers	i	5 458 741	6 206 933	6 712 717
Moins : provisions		(112 746)	(67 567)	(130 259)
	4	5 345 995	6 139 366	6 582 458
Autres actifs courants	5	155 482	206 375	59 453
Liquidités et équivalents de liquidités	6	21 220	13 713	3 372
Total des actifs courants		5 522 697	6 359 454	6 645 283
Total des actifs		 15 010 135	15 842 656	16 128 757
iotal des dettis				10 120 707

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2013

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	30 J	luin	31 Décembre
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		1 315 210	1 874 872	1 874 872
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		14 028 801	14 588 463	14 588 463
Résultat net de la période		844 965	1 147 604	1 440 338
Total capitaux propres avant affectation	7	14 873 766	15 736 067	16 028 801
<u>Passifs courants</u>				
Autres passifs courants	8	136 369	106 589	99 956
Total des passifs courants		136 369	106 589	99 956
<u>Total des passifs</u>		<u>-</u> 136 369		- - 99 956 -
Total des capitaux propres et des passifs	:	15 010 135	15 842 656	16 128 757

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2013

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	30 J	31 Décembre	
		<u>2013</u>	2012	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				-
Revenus des titres - droit de propriété	9	840 411	906 950	1 363 132
Produits nets sur cessions de titres	10	118 208	315 120	347 300
Reprises sur provisions	4	34 041	76 324	92 893
Total des produits d'exploitation		992 660	1 298 394	1 803 325
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges d'exploitation	11	130 173	141 627	274 049
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	16 528	7 852	87 113
Total des charges d'exploitation		146 701	149 479	361 162
				-
Résultat d'exploitation		845 959	1 148 915	1 442 163
Charges financières nettes Autres gains ordinaires		(12)	(45) 24	(67) 24
Résultat des activités ordinaires (avant impôt)		845 947	1 148 894	1 442 120
Impôt sur les sociétés	13	(982)	(1 290)	(1 782)
Résultat des activités ordinaires (après impôt)		844 965	1 147 604	1 440 338
Résultat de la période		844 965	1 147 604	1 440 338

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2013

(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	30 Juin		31 Décembre
	<u></u>	<u>2013</u>	2012	2012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements provenant de la cession de titres	14	3 061 311	2 755 397	3 590 350
Dividendes et intérêts encaissés	15	747 848	788 761	1 363 132
<u>Total des encaissements</u> <u>d'exploitation</u>		3 809 159	3 544 158	4 953 482
Décaissements pour achats de titres	14	1 693 455	2 732 011	4 047 222
Distributions de dividendes	16	1 999 946	1 999 946	1 999 946
Jetons de présence		6 000	6 000	21 000
Autres décaissements		87 909	73 601	163 821
<u>Total des décaissements</u> <u>d'exploitation</u>		3 787 310	4 811 558	6 231 989
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		21 849	(1 267 400)	(1 278 507)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT				
Encaissements provenant des cessions des immobilisations financières Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations	17	-	410 965	412 140
financières	17	(4 001)	(198 166)	(198 575)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT		(4 001)	212 799	213 565
Variation de trésorerie		17 848	(1 054 601)	(1 064 942)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>3 372</u>	<u>1 068 314</u>	<u>1 068 314</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		<u>21 220</u>	<u>13 713</u>	<u>3 372</u>

NOTES AUX ETATS FINNACIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

Note 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2012 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres côtés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2013, à D : 9.487.438 et s'analysent comme suit :

Titre	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable
• ASTREE	330.672	20,037	6.625.711
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• SICOAC	15.630	13,115	204.983
Air liquide	24.959	39,900	995.871
ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
 Nouveaux emballages tunisiens 	2	84,500	169
<u>Total</u>			9.487.438

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

Solde au 31/12/2012	9.483.474
<u>Achats</u>	3.964
◆ ASTREE	3.964
Solde au 30/06/2013	9.487.438

Note 4: Placements & Autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2013 à D : 5.345.995 et se détaille comme suit :

Titre	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable
• BIAT	13.711	42,338	580.493
 UBCI 	28.668	20,817	597.194
 ATTIJARI BANK 	16.625	17,243	286.670
• UIB	11.500	13,983	160.805
 Monoprix 	87.949	8,678	763.264
• SITEX	3.682	22,451	82.664
 SICAV - CROISSANCE 	1.123	269,618	302.781
 SICAV - RENDEMENT 	2.364	100,700	238.055
SACEM	10.000	0,172	1.720
 Société de Gestion des exportations 	100	100,000	10.000
 Esso Standard Tunisie 	231	119,606	27.629
 SFBT 	88.237	9,282	819.050
 SFBT DA 2013 1/19 	1	2	2
 SPDIT SICAF 	51.125	5,689	290.864
 SEPT MOLKA HOTEL 	500	100,000	50.000
 CARTHAGE CEMENT 	72.395	3,320	240.380
 CARTHAGE CEMENT DS 2013 9/49 	47	-	3
 ARTES 	72.950	7,263	529.870
 ENNAKL AUTOMOBILES 	16.500	9,244	152.533
• TFT	1	100,000	100
 GROUP POULINA HOLDING 	11.108	6,699	74.414
 ONE TECH 	38.500	6,500	25.250
Total brut			5 <u>.458.741</u>
 Provision pour dépréciation des titres <u>Total net</u> 			(112.746) 5.345.995

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

Solde au 31/12/2012			6.582.458
<u>Achats</u>			1.691.364
•	ATTIJARI BANK	32.800	
•	Monoprix	26.061	
•	SFBT	12.717	
•	SFBT DA 2013 (1/19)	2	
•	SPDIT SICAF	2	
•	ARTES	112.899	
•	GROUP POULINA HOLDING	36.854	
•	ONE TECH	25.250	
•	SICAV – CROISSANCE	8.686	
•	SICAV - RENDEMENT	1.177.368	

<u>Ventes</u>		(2.943.484)
 ◆ BIAT ◆ Monoprix ◆ SATHOP ◆ SICAV - CROISSANCE ◆ SICAV - RENDEMENT 	56.648 42.395 63.088 311.565 2.469.788	
Moins-value latente sur titres SICAV- Croissance		<u>(151)</u>
Moins-value latente sur titres SICAV- Rendement		<u>(1.705)</u>
<u>Dotations aux provisions</u>		<u>(16.528)</u>
Reprises sur provisions		<u>34.041</u>
Solde au 30/06/2013		5.345.995

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

Titre	Solde au	Dotation	Reprise	Solde au
	31/12/2012			30/06/2013
• ATTIJARI BANK	34.041	-	34.041	-
• SITEX	30.748	13.734	-	44.482
• SACEM	1.720	-	-	1.720
 Société de gestion 				
des exportations	10.000	-	-	10.000
• POULINA GROUP HOL	_DING 3.750	2.794	-	6.544
• SEPT MOLKA HOTEL	50.000	-	-	50.000
Total	130.259	16.528	34.041	112.746

Note 5 : <u>AUTRES ACTIFS COURANTS</u>

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2013 à D : 155.482, contre D : 59.453 à l'issue de l'exercice 2012 et se détaille comme suit :

			2013	2012	
•	Etat, excédent d'impôt à reporter Compte d'attente Charges constatées d'avance	(cf. note 13)	58.347 272 4.572	59.326 272 127	
•	Produits à recevoir		92.563	-	
	<u>Total</u>	-	206.647	<u>59.725</u>	
•	Provision sur compte d'attente		(272)	(272)	
	<u>Total</u>	-	155.482	<u>59.453</u>	

Note 6 : <u>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES</u>

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2013, un solde de D : 21.220, contre un solde de D : 3.372 en 2012. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : <u>CAPITAUX PROPRES</u>

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2013	2012
 Capital social 	(A)	10.000.000	10.000.000
Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
Prime d'émission		340.000	340.000
 Autres réserves 		1.373.591	1.373.591
 Résultats reportés 		1.315.210	1.874.872
<u>Total</u>		14.028.801	14.588.463
Résultat net de l'exercice	(1)	844.965	1.440.338
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	14.873.766	16.028.801
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		0.844	1.440

- (A) Au 30 Juin 2013, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.
- (B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

2, Rue de Turquie - Tunis

Note 7 (suite): Capitaux Propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 248 188	2 626 684	16 588 463
- Affectations approuvées par l'AGO du 17 Avril 2012						2 626 684	(2 626 684)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011		,		 		(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2012							1 440 338	1 440 338
Solde au 31 Décembre 2012	10 000 000	1 000 000	340 000	_	1 373 591	1 874 872	1 440 338	16 028 801
Affectations approuvées par l'AGO du 11 Juin 2013						1 440 338	(1 440 338)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012		,		 		(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2013							844 965	844 965
Solde au 30 Juin 2013	10 000 000	1 000 000	340 000		1 373 591	1 315 210	844 965	14 873 766

Note 8 : <u>AUTRES PASSIFS COURANTS</u>

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2013 à D : 136.369, contre D : 99.956, au 31 Décembre 2012 et se détaillent comme suit :

		2013	2012
•	Etat, retenues à la source	565	3.120
•	Etat, TCL à payer	1.777	901
•	Actionnaires, dividendes à payer	375	321
•	Charges à payer	133.652	25.447
•	Créditeurs divers	-	7.080
•	Compte d'attente passif	-	63.087
	<u>Total</u>	136.369	<u>99.956</u>

Note 9 : <u>REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE</u>

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent au 30 Juin 2013 à D : 840.411.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

Titre	Nombre de coupons	Dividende par action	Dividendes
• ASTREE	330.672	1,300	429.874
 AIR LIQUIDE 	24.959	5,100	127.291
 SICAV RENDEMENT 	13.760	3,320	45.683
 SICAV CROISSANCE 	2.246	3,907	8.775
• SPDIT	48.485	0,550	26.667
• SFBT	88.237	0,650	57.354
 Nouveaux Emballages 	2	17,500	35
Tunisiens			
 ARTES 	61.125	0,500	30.563
• BIAT	13.711	2,500	34.278
 Monoprix 	86.949	0,600	52.169
 ATTIJARI BANK 	16.625	1,340	22.278
ENNAKL AUTOMOBILES	5 16.500	0,330	5.445
<u>Total</u>			840.411

Note 10 : <u>PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES</u>

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2013.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2013, à D : 118.208

Il se détaille, par titre, comme suit :

Titres	Plus ou (moins)-values réalisées
• BIAT	37.859
 Monoprix 	100.123
SICAV - RENDEMENT	(20.397)
SICAV - CROISSANCE	2.480
Sous total (1)	<u>120.065</u>
Moins-values latentes sur titres SICAV - CROISSANCE	(152)
Moins-values latentes sur titres SICAV - RENDEMENT	(1.705)
Sous total (2)	<u>(1.857)</u>
Total (1+2)	118.208

Note 11: <u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</u>

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2013 à D : 130.173.

Il se détaille comme suit :

			<u>2013</u>	<u>2012</u>
•	Services extérieurs, marché financier		4.186	11.899
	- CMF	50		
	- STICODEVAM	2.956		
	- BVMT	1.180		
•	Rémunérations d'intermédiaires & honoraires		11.567	27.414
•	Publicité, publications, relations publiques		582	4.976
•	Frais de garde		69.365	141.837
•	Jetons de présence		12.000	21.000
•	Frais pour opérations sur titres		1.092	3.146
•	Impôts & taxes		2.184	4.335
•	Frais de gestion Banque de Tunisie		27.140	54.280
•	Missions et réceptions		44	-
•	Autres charges		2.013	5.162
	<u>Total</u>		<u>130.173</u>	274.049

Note 12 : <u>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS</u>

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 16.528, contre D : 87.113 en 2012, et se détaillent comme suit :

			<u>2013</u>	<u>2012</u>
•	Dotations aux amortissements		-	2.461
•	Dotations aux provisions	(cf. note 4)	16.528	84.652
	<u>Total</u>		16.528	<u>87.113</u>

Note 13 : <u>IMPOT SUR LES SOCIETES</u>

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Juin 2013 à D : 982, contre D : 1.782 au 31 Décembre 2012. Il est déterminé comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Résultat comptable avant impôt	845.948	<u>1.442.120</u>
Réintégrations		
- Jetons de présence	12.000	21.000
- Provisions pour dépréciation des titres	16.528	84.652
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées		
à la clôture de l'exercice précédent	613.236	614.678
- Moins-values réalisées sur SICAV- RENDEMENT		
après distribution des dividendes	21.060	50.005
- Moins-values réalisées sur SICAV- CROISSANCE		
après distribution des dividendes	-	-
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(840.411)	(1.363.132)
- Reprises sur provisions pour titres	(34.042)	(92.893)
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées		
à la clôture de l'exercice en cours	(611.379)	(613.236)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	(137.982)	(383.027)
Résultat fiscal avant provisions	(115.944)	(239.834)
- Déduction des provisions sur titres	-	-
Résultat fiscal après provisions	(115.944)	(239.834)
Résultat imposable	(115.944)	(239.834)
Impôt sur les sociétés (min. d'impôt)	<u>982</u>	<u>1.782</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(59.326)	(61.108)
IS à reporter	(58.347)	(59.326)

Note 14 : <u>ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES</u>

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

 Cessions en valeurs brutes 	2.943.484
- Placements courants 2.943.484	ļ
Plus-values nettes sur cessions	120.065
• Frais sur vente de titres	(2.238)
<u>Encaissements</u>	3.061.311
Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent com	nme suit :
 Acquisitions en valeurs brutes Placements courants 1.691.364 	1.691.364
Frais sur achat de titres	2.091
<u>Décaissements</u>	<u>1.693.455</u>
Note 15 : <u>DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES</u>	
Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :	
- Revenus des titres – droit de propriété	840.411
- Dividendes non encore encaissés	(92.563)
<u>Encaissements</u>	747.848
Note 16 : <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	
Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent c	omme suit :
- Décision de distribution de dividendes (AGO du 11 Juin 2	013) 2.000.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2012	321
- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2013	(375)
<u>Décaissements</u>	1.999.946

Note 17 : <u>Encaissements et decaissements pour operations sur immobilisations</u> <u>Financieres</u>

Les décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières s'analysent comme suit :

•	Acquisitions en valeurs brutes - Immobilisations financières	3.964	3.964
•	Frais sur achat de titres		37
	Décaissements		4.001

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les Actionnaires de la société Placements de Tunisie -SICAF

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Mai 2011 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 15.010.135 et un bénéfice de D : 844.965.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" arrêtés au 30 Juin 2013, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 Août 2013

DELTA CONSULTWalid BEN SALAH

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la terre centre urbain nord 1080 Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Abderrazek SOUEI.

BILAN (Exprimé en dinars)

ACTIFS	<u>Notes</u>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		207 917	207 917	207 917
Moins: Amortissements		(207 917)	(207 917)	(207 917)
		-	-	-
Immobilisations corporelles		44 846 505	44 055 935	44 209 582
Moins: Amortissements		(29 405 093)	(27 539 298)	(28 463 846)
	4.1	15 441 412	16 516 637	15 745 736
Immobilisations financières		390 909	361 255	358 925
Moins: provisions		(20 709)	(20 709)	(20 709)
	4.2	370 200	340 546	338 216
Total des actifs immobilisés		15 811 612	16 857 183	16 083 952
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		15 811 612	16 857 183	16 083 952
ACTIFS COURANTS				
Stocks		669 360	578 908	657 857
Moins: Provisions				
	4.3	669 360	578 908	657 857
Clients et comptes rattachés		4 590 404	3 617 451	3 435 323
Moins: Provisions		-	-	-
	4.4	4 590 404	3 617 451	3 435 323
Autres actifs courants		813 582	719 720	637 624
Moins: Provisions		(152 873)	(152 873)	(152 873)
	4.5	660 709	566 847	484 751
Placements et autres actifs				
financiers	4.6	9 634 346	8 774 858	11 341 772
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	3 374 148	2 311 437	1 521 199
Total des actifs courants		18 928 967	15 849 501	17 440 902
TOTAL DES ACTIFS		34 740 579	32 706 684	33 524 854
Los notos di inintos font nortio inte	áaronto doo át	ata financiara		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BILAN (Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>Notes</u>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES				
Capital		17 697 680	17 177 160	17 177 160
Réserves		2 591 297	2 421 723	2 286 876
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés		8 087 823	7 818 609	7 818 609
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		28 516 310	27 557 002	27 422 155
Résultat de l'exercice		1 190 829	1 522 064	2 545 703
Total des capitaux propres	4.8	29 707 139	29 079 066	29 967 858
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes assimilées		-	-	-
Provisions pour risques et charges	4.9	927 019	58 590	592 563
Total des passifs non courants		927 019	58 590	592 563
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	753 758	590 562	693 445
Autres passifs courants	4.11	3 346 898	2 972 701	2 265 223
Concours bancaires et autres passifs financiers		5 765	5 765	5 765
Total des passifs courants		4 106 421	3 569 028	2 964 433
Total des passifs		5 033 440	3 627 618	3 556 996
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		34 740 579	32 706 684	33 524 854

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)

	<u>Notes</u>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	5.1	5 042 200	5 355 580	10 487 755
Autres produits d'exploitation	5.2	512 154	106 276 (*)	433 651
Total des produits d'exploitation		5 554 354	5 461 856	10 921 406
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits à livrer		(13 768)	40 376	(23 429)
Achats consommés	5.3	311 847	276 378	552 592
Charges de personnel	5.4	1 959 211	1 792 007	3 793 863
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	1 275 702	958 277	2 462 160
Autres charges d'exploitation	5.6	439 904	415 272 (*)	1 001 294
Total des charges d'exploitation		3 972 896	3 482 310	7 786 480
RESULAT D'EXPLOITATION		1 581 458	1 979 546	3 134 926
Charges financières nettes	5.7	(12 352)	(5 512)	(9 532)
Produits des placements	5.8	376 893	290 811	603 204
Autres gains ordinaires	5.9	95 763	104 645	264 722
Autres pertes ordinaires		-	-	(11 938)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 041 762	2 369 490	3 981 382
Impôt sur les bénéfices		(850 933)	(847 426)	(1 435 679)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 190 829	1 522 064	2 545 703
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 190 829	1 522 064	2 545 703

^(*) Solde retraité pour des besoins de comparabilité. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)

	<u>Notes</u>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		1 190 829	1 522 064	2 545 703
Ajustement pour :				
* Amortissements et provisions		1 275 703	958 277	2 416 799
Variation des :				
* Stocks		(11 503)	32 560	(46 388)
* Créances		(1 155 082)	6 511 242	6 693 370
* Autres actifs	6.1	(300 515)	(86 442)	(3 775)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	1 155 313	(5 377 919)	(5 982 058)
* +/- values de cessions		-	-	(75 922)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		2 154 745	3 559 782	5 547 729
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(650 248)	(368 342)	(522 447)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		-	-	10 767
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(650 248)	(368 342)	(511 680)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(1 374 173)	(1 472 328)	(1 472 328)
Affectations fonds social		(77 375)	(88 820)	(223 667)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(1 451 548)	(1 561 148)	(1 695 995)
Variation de trésorerie		52 949	1 630 292	3 340 054
Trésorerie au début de l'exercice		12 515 434	9 175 380	9 175 380
Trésorerie à la clôture de l'exercice		12 568 383	10 805 672	12 515 434

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme au capital de 17 697 680 dinars, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipeline. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

2.1 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 2013 un résultat bénéficiaire de 1 190 829 dinars contre un résultat également bénéficiaire au cours du premier semestre l'exercice 2012 de l'ordre de 1 522 064 dinars, soit une régression nette de l'ordre de 331 235 dinars qui se détaille comme suit :

- Diminution des revenus de : 313 380 dinars
- Augmentation des charges du personnel de : 167 204 dinars
- Constatation d'une provision pour charges de servitudes de l'ordre de : 334 455 dinars
- Augmentation du profit net sur position de litrage de : 405 878 dinars
- Progression des produits de placement de : 86 082 dinars

2.2 Echéances imminentes des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude pour une durée de 30 années. Ces conventions permettent notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les parcelles de terrains concernées. Elles arrivent à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

De ce fait, la SOTRAPIL a entamé en 2012 des démarches pour la fixation des prix de référence visant l'indemnisation des différents propriétaires et le renouvèlement des conventions de servitude.

C'est ainsi que d'une part, le 23 juillet 2012 un ingénieur urbaniste expert près des tribunaux fonciers a été sélectionné par la société suite à une consultation, pour réaliser une expertise et préparer un rapport comportant une estimation des prix de référence pour la fixation des indemnités à verser aux propriétaires terriens. D'autre part, le 13 septembre 2012 la société a demandé par écrit aux services concernés du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières de lui fournir les prix de référence pour indemniser les propriétaires des parcelles traversées par le pipeline. Ces derniers ont réclamé à la SOTRAPIL en date du 11 avril 2013 une liste nominative des propriétaires des différentes parcelles de terrain, un plan parcellaire ainsi que la vocation de chaque lot de terrain traversé par le pipeline, chose que la SOTRAPIL ne dispose pas et que selon ses services le coût d'une levée topographique pour obtenir les plans parcellaires, actualiser la liste nominative des propriétaires et la vocation des parcelles serait trop élevé.

Par conséquent, et jusqu'à la date de publication de ces états financiers intermédiaires au 30 juin 2013, la SOTRAPIL n'a renouvelé aucune convention de servitude ayant arrivée à terme.

Il n'en reste pas moins vrais que la société a inséré au niveau de son budget d'investissement pour l'exercice 2013 un montant approximatif qui servira au renouvellement des dites conventions.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

2.3 Changement dans la présentation des comptes de la position de litrage

Les comptes de la position de litrage sont un compte de produit et un compte de charges. Le premier enregistre la valeur des quantités des produits pétroliers livrées par SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont demandés auprès de la STIR et ce en raison de la capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage de certains autres clients.

Le deuxième enregistre la valeur des quantités des produits pétroliers commandés par certains clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, qui ne leur ont pas été livrées à cause de leur capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage des produits pétroliers.

Ces deux comptes étaient jusqu'au 31 décembre 2012 présentés parmi les deux rubriques « autres produits d'exploitation » et « autres charges d'exploitation » et doivent normalement s'annuler sans avoir un impact sur le résultat de l'exercice.

Pour la présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013, les deux comptes « profits sur position de litrage » et « pertes sur position de litrage » ne sont plus présentés séparément mais sont plutôt compensés. Les données comparatives au 30 juin 2012 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité et le résultat émanant de la position de litrage est présenté de sa part au niveau de la rubrique « autres produits d'exploitation ».

2.4 Profit net sur position de litrage

Du moment où la SOTRAPIL soutire à chaque cycle une quantité de produits pétroliers utilisée sous forme de bouchons entre les différents produits au moment du pompage et que ces bouchons sont récupérés, traités puis réinjecter dans les produits facturés aux clients en sus de ce qu'ils ont commandés auprès de la STIR, la SOTRAPIL réalise ainsi une plus value sur les produits utilisés initialement comme bouchons de séparations des produits transportés. Il s'agit du profit net sur position de litrage qui est égale à la différence entre le solde du compte « profit sur position de litrage » et le solde du compte « perte sur position de litrage ».

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2013 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 - Immobilisations corporelles

• Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants:

Constructions principales et annexes	5%	10%	20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels			10%
Matériels de transport			20%
Installations générales, agencements et aménagements divers			10%
Equipements de bureaux			10%

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

3.2 - Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 - Stocks

3.3.1 - Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 - Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 30 juin 2013. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 - Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

NOTES 4: RELATIVES AU BILAN

4-1 Immobilisations corporelles

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Terrains		625 640	593 832	625 640
Constructions Installations techniques mat et outillages industriels	4-1-1	35 881 441	35 391 623	35 808 547
		3 218 792	2 942 848	3 008 635
Matériel de transport		1 259 422	973 822	973 822
Equipements de bureaux Inst Génle Agencements et Aménagements divers		951 649	871 679	887 770
		513 162	513 162	513 162
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 394 304	2 766 874	2 389 911
Total brut		44 846 505	44 055 935	44 209 582
Amortissements et provisions	_	(29 405 093)	(27 539 298)	(28 463 846)
Total net		15 441 412	16 516 637	15 745 736

Pour de plus amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir le tableau présenté à l'Annexe 1.

4-1-1 Constructions

	30/06/2013	31/12/2012	<u>Variation</u>
Construction Pipe Bizerte-Radès	18 348 092	18 348 092	-
Construction Pipe Jet	8 364 967	8 364 967	-
Pièces de rechanges spécifiques	2 437 594	2 385 223	52 371
Construction siège social	3 259 609	3 259 609	-
Bacs de contaminât	713 416	713 416	-
Construction magasin des stocks-Radès	414 227	414 227	-
Aménagement du laboratoire-Radès	35 957	35 957	-
Autres constructions	2 307 579	2 287 056	20 523
	35 881 441	35 808 547	72 894

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Projet Skhira-Menzel Hayet (Etudes techniques et financières) Projet Skhira (Servitudes pour utilisations des	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113	1 824 113
terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032	348 032
Aménagement locaux Radès		-	345 319	
Travaux de conduite G50		-	25 093	-
Mission d'inspection interne du pipeline		128 542	130 053	128 542
Entretien Pipe Line Radès		-	-	29 213
Acquisition des portes pour filtres Amélioration de la protection contre la		-	32 174	-
corrosion		27 031	27 031	27 031
Avances pour l'acquisition d'équipements		23 813	23 813	23 813
Réaménagement du Terrain Bizerte-Tunis		36 797	-	7 755
Renouvellement des contrats de servitudes		5 110	-	-
Autres projets	_	866	11 246	1 412
Total brut		2 394 304	2 766 874	2 389 911
Provision pour dépréciation- Projet pipeline Skhi Hayet Provision sur autres immobilisations en	ra- Menzel	(2 172 145)	(2 172 145)	(2 172 145)
cours		(23 813)	(23 813)	(23 813)
Total net		198 346	570 916	193 953

4-1-2-1 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel Hayet (Région du grand sahel) pour une valeur totale de 1 824 113 dinars. Le coût élevé d'exécution du projeta amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira-Région du grand Sahel. La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter es composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de 297 622 dinars. Des difficultés sont apparus quand à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet et le retour à la configuration initiale est alors envisagée. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de1 526 491 dinars sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites. Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA-Menzel Hayet d'un montant de **348 032** dinars ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2 Immobilisations financières

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Titres de participations	4-2-1	60 050	60 050	60 050
Prêts à plus d'un an sur fonds social	4-2-2	316 621	286 967	284 637
Dépôts et cautionnements	_	14 238	14 238	14 238
Total brut Provisions pour dépréciation des prêts octro	vés au	390 909	361 255	358 925
personnel	_	(20 709)	(20 709)	(20 709)
Total net		370 200	340 546	338 216

4-2-1 Titres de participation

Titres		Nbr	Objet	Valeur en dinars
SNDP	4-2-1-1	5	Décision de la CAREPP du 12 Septembre 1996	50
Zone franche de Zarsis		600	Décision de la CAREPP du 12 février 2000	60 000
Total				60 050

4-2-1-1 Le nombre des actions gratuites s'élèvent au 28 décembre 2012 à 77 actions à la date de réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la SNDP.

4-2-1 Prêts à plus d'un an sur Fonds social

Solde au 31 décembre 2012	286 967
Prêts accordés du 01 Janvier 2013 au 30 Juin 2013	94 467
Remboursement des prêts au cours du premier semestre 2013	40 402
Reclassements à moins d'un an	(105 215)
Solde au 30 Juin 2013	316 621

4-3 Stocks

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Pièces de rechange et autres approvisionnements Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-1	163 126	150 248	165 392
	4-3-2	501 726	426 351	485 037
Produits à livrer JET	-	4 508	2 309	7 428
Total		669 360	578 908	657 857
4-3-1 Pièces de rechange et autres approvisionnements				
Stock initial au 01 Janvier 2013		165 392		
Les entrées du premier semestre		17 808		
Les sorties du premier semestre		(20 074)		
Stock final au 30 Juin 2013	· -	163 126		

4-3-2 Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et des bacs de stockage de contaminât au 30 juin 2013. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

Stock de produits à livrer -Canalisations banales Stock de produits existent au niveau des bacs de	413 001
contaminât	88 725
Stock au 30 Juin 2013	501 726

4-4 Clients et comptes rattachés

		30/06/2013	30/06/2012	<u>31/12/2012</u>
SHELL		461	461	461
TOTAL Tunisie		464 872	248 897	182 852
LIBYA OIL		570 105	133 665	151 858
STAROIL		107 459	72 284	70 837
SNDP		846 774	442 911	416 765
VIVO ENERGY		1 403 165	261 645	416 815
Clients, factures à établir	4-4-1	1 197 568	2 457 588	2 195 735
Total Brut		4 590 404	3 617 451	3 435 323

Ces comptes enregistrent :

- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandés auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées d'autres clients au moment de l'opération de pompage.
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers;
- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers par pipeline, et qui demeurent non payées jusqu'au 30 juin 2013.

4-4-1 Clients, factures à établir

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Compte courant produit STAROIL	10 653	143 145	338 388
Compte courant produit OILIBYA	31 253	500 561	269 403
Compte courant produit SNDP	500 703	458 910	386 075
Compte courant produit VIVO ENERGY	32 646	-	188 128
Compte courant produit SHELL	-	38 853	-
Compte courant produit TOTAL	42 063	369 702	368 898
Compte courant VIVO ENERGY	-	312 753	5 754
Nouvelle répartition-SNDP Factures à établir (Transport des produits	-	-	12 271
pétroliers)	580 250	633 664	626 818
Total	1 197 568	2 457 588	2 195 735

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 30 juin 2013 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées;
- De la contre partie du transport des produits pétroliers par pipeline.

4-5 Autres actifs courants

		<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	<u>31/12/2012</u>
Fournisseurs débiteurs		137 034	25 014	26 522
Personnel, avances et acomptes		38 777	33 154	58 008
Crédit TVA		759	-	-
Autres comptes débiteurs	4-5-1	247 899	388 693	312 015
Produits à recevoir		237 289	121 121	119 709
Charges constatées d'avance		148 330	129 775	120 979
Etat, crédit de TFP		3 103	21 572	-
Autres		391	391	391
Total brut		813 582	719 720	637 624
Provisions	4-5-2	(152 873)	(152 873)	(152 873)
Total net		660 709	566 847	484 751

4-5-1 Autres Comptes débiteurs		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Fine TOTAL	4-5-1-1	<u></u>	77 950	
Fina TOTAL Société de stockage et de transport de carburant	4-5-1-1	77 551 -	-	77 551 65 155
Ministère de l'équipement	4-5-1-2	128 037	128 391	128 036
Société de Promotion du Lac de Tunis Société National de Distribution des produits Pétroliers	4-5-1-3	33 143 9 003	33 143 90 549	33 143
Banque Tuniso-Koweitienne		165	49 176	_
Autres débiteurs divers		-	9 484	8 130
Total	-	247 899	388 693	312 015
Total		247 077	366 073	312 013
4-5-2 Provisions				
				30/06/2013
Provisions sur les avances aux fournisseurs				7 308
Provisions sur les débiteurs divers			_	145 565
Total				152 873
4-6 Placement et autres actifs financiers				
		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Prêts à moins d'un an sur fonds social		105 215	85 850	90 466
Placements courants	4-6-1	9 200 000	8 500 000	11 000 000
Intérêts courus sur placement à terme	4-6-2	329 131	189 008	251 306
Total		9 634 346	8 774 858	11 341 772
4-6-1 Placements courants				
		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Placements BTK		1 700 000	1 700 000	1 700 000
Placements -Amen Bank		3 000 000	-	
Compte à terme Amen Bank		-	5 900 000	5 800 000
Compte à terme BH		-	-	
Certificats de dépôt- Amen Bank		500 000	-	500 000
Compte à terme U.B.C.I		-	900 000	
Certificats de dépôt- BTK	_	4 000 000		3 000 000
Total		9 200 000	8 500 000	11 000 000

			30/06/2013	31/12/201
Amen Bank (Lafayette)			89 851	181 86
Banque Tuniso- Kweitienne (Centre Urbain Nord)			239 280	69 43
,			329 131	251 30
4-7 Liquidités et équivalents de liquidités				
		30/06/2013	30/06/2012	31/12/201
Comptes courant bancaires	4-7-1	3 374 090	2 311 246	1 520 99
Caisses		58	190	20
Total		3 374 148	2 311 437	1 521 19
4-7-1 Comptes courant bancaires				
		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
BNA (Kheireddine Pacha)		26 207	183	8 236
BANQUE DE L'HABITAT		2 266	799	2 295
UBCI (EI Menzah)		1 907	281	1 609
STB		39	39	39
ATB		167	73	204
STB (Mahrajène)		1 981	759	1 998
BTK (Centre Urbain Nord)		171 997	2 121 794	1 318 278
BTK (centrale)		216	77	78
AMEN BANK (Lafayette)		2 823 934	165 414	314
BTK Fonds Social		25 189	13 425	179 060
UIB		319 891	8 035	8 588
BANQUE DE TUNISIE		496	496	496
Compte bloqué	_	(200)	(130)	(200)
Total		3 374 090	2 311 246	1 520 995
4-8 Capitaux propres		20/0//2012	20/0//2012	21/12/2012
Capital social	4-8-1	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	31/12/2012 17 177 160
Capital social Réserves	4-8-1 4-8-2	17 697 680 2 591 297	17 177 160 2 421 723	2 286 876
Autres capitaux propres	4-0-2	139 510	139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	8 087 823	7 818 609	7 818 609
Capitaux propres avant résultat de l'exercic	_	28 516 310	27 557 002	27 422 155
Capitaux propres avant resultat de rexercico Résultat net de l'exercice	C	1 190 829	1 522 064	2 545 703
Capitaux propres avant affectation	-	29 707 139	29 079 066	29 967 858

Pour de plus amples détails sur la variation des capitaux propres pour la période allant du 01 Janvier 2013 au 30 Juin 2013 voir le tableau présenté à l'annexe 2.

4-8-1 : Capital social

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 20 Juin 2013 d'augmenter le capital social de la société par l'émission de 104 104 actions de valeur nominale de 5 dinars de la façon suivante :

Réserve spéciale de réinvestissement	480 460
Incorporation de réserves	40 060
	520 520

4-8-2 : Réserves

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Réserves légales		1 717 716	1 635 920	1 635 920
Réserves extraordinaires		160 205	160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-2-1	713 376	625 598	490 751
Total		2 591 297	2 421 723	2 286 876

4-8-2-1 Réserves pour fonds social

Fonds social au 1er janvier 2013	490 751
Ressources de la période	317 415
- Quote-part résultat de l'exercice 2012	300 000
- Intérêts des prêts au personnel	5 308
- Intérêts bancaires capitalisés	1 128
- Contributions du personnel aux tickets de restaurants	10 979
Emplois de la période	94 790
- Restauration	81 455
- Omra	9 675
- Dons	3 660
Fonds social au 30 juin 2013	713 376

4-8-3 Résultats reportés

	30/06/2012	30/06/2012	31/12/2012
Résultats reportés Modifications comptables affectants les résultats	8 520 495	8 251 281	8 251 281
reportés (exercices antérieurs)	(432 672)	(432 672)	(432 672)
	8 087 823	7 818 609	7 818 609

Résultat net de l'année 2012	2 545 703
Résultats reportés au 31 décembre 2012	7 818 609
Réserve légale	(81 796)
Résultat avant affectation	10 282 516
Réserves spéciale de réinvestissement	(480 460)
Incorporation de résultats reportés au capital social	(40 060)
Dividendes 2012 (400 millimes par action)	(1 374 173)
Dotation annuelle au fonds social	(300 000)
Résultats reportés au 31 décembre 2012	8 087 823

4-9 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR		58 590	58 590	58 590
Affaire juridique de Comete et Trapil	4-9-1	433 973	-	433 973
Charges d'amortissement des droits de servitudes	4-9-2	434 456		100 000
		927 019	58 590	592 563

4-9-1 Affaire juridique de Comete et Trapil

La provision de Comete et Trapil a été constaté suite à une action en justice lancée par ce groupement et ceci pour le règlement du reliquat du montant du marché qui a été résilié. Pour cela, SOTRAPIL a constaté une provision à hauteur de 20% du montant du marché initial qui n'a pas fait l'objet de décompte et qui est exigé pour paiement.

4-9-2 Provision pour amortissement des droits de servitudes

La provision pour charges d'amortissement des droits de servitudes correspond à l'estimation de la consommation au titre du premier semestre de l'année 2013 de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Fournisseurs, achats d'immobilisations	430 364	19 709	312 165
Fournisseurs, achats de biens et services Fournisseurs d'immobilisations, retenues de	100 236	179 967	144 796
garanties	202 995	189 097	193 156
Fournisseurs, factures non parvenues	20 163	201 789	43 328
Total	753 758	590 562	693 445

4-11 Autres passifs courants

•		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Clients créditeurs	4-11-1	1 902 805	1 728 400	1 308 092
Personnel, œuvres sociales		332 997	249 840	299 135
Personnel, oppositions		2 604	1 976	2 119
Personnel, charges à payer		444 260	370 704	426 913
Etat, impôts et taxes retenues à la source		88 877	71 831	115 432
Créditeurs divers		38 825	10 213	7 330
Comptes transitoires ou d'attente		1 176	1 176	1 176
Charges à payer	4-11-2	65 801	61 370	46 220
Etat, taxe sur chiffre d'affaire		2 040	1 940	1 837
Dividende à distribuer		3 072	2 642	2 641
Etat Impôts sur les bénéfices		419 825	370 905	36 691
Etat, TVA à payer		-	7 501	-
Produits constatés d'avance		44 616	94 203	17 637
Total		3 346 898	2 972 701	2 265 223
4-11 - 1 Clients créditeurs		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Compte courant produit SHELL		-	20 331	-
Compte courant produit TOTAL		34 350	738 599	89 730
Compte courant produit OILIBYA		460 029	548 454	400 564
Compte courant produit STAROIL		263 782	107 005	403 994
Compte courant produit SNDP		740 465	217 902	342 868
Compte courant produit VIVO ENERGY		395 196	87 126	52 912
Nouvelles répartitions		8 983	8 983	18 024
Total		1 902 805	1 728 400	1 308 092

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités de produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, et qui ne leur ont pas été livrées à cause de leurs capacités limitées de stockage au moment de l'opération de pompage des produits.

Notons que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

4-11- 2 Charges à payer

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provisions Jetons de présence 2012-Conseil			
d'administration	33 000	33 000	22 000
Provisions Jetons de présence 2012-Comité d'audit			
Interne	9 000	9 000	6 000
Provisions Honoriares du Commissaire aux			
comptes	20 485	17 800	18 000
Autres charges à payer	3 316	1 570	220
	65 801	61 370	46 220

NOTES 5 : RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

5-1 Revenus

		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Transport par pipeline	5-1-1	4 599 806	4 895 462	9 538 978
Transport par conduites banales	5-1-2	229 406	244 130	475 196
Frais de stockage des produits pétroliers dans la pipeline	5-1-3	48 213	48 213	96 427
Transport pipe JET	5-1-4	164 775	167 775	377 154
Total		5 042 200	5 355 580	10 487 755

5-1-1 Transport par pipeline

	<u>Oté</u> <u>transportées</u> <u>(en mêtre cube)</u>	Prix/m3	<u>Chiffre</u> <u>d'affaires</u> <u>30/06/2013</u>
Gasoil	443 478	5,823	2 582 372
Pétrole	15 836	5,623	89 045
Gasoil 50	74 304	5,823	432 672
Essence sans plomb	231 070	6,473	1 495 716
	764 688		4 599 806

5-1-2 Transport par conduites banales

	<u>Oté</u> <u>transportées</u> <u>(en mêtre cube)</u>	Prix/m3	<u>Chiffre</u> <u>d'affaires</u> 30/06/2013
Gasoil	443 478	0,3	133 043
Pétrole Domestique	15 836	0,3	4 751
Pétrole Industriel	74 304	0,3	22 291
Sans Plomb	231 070	0,3	69 321
Sans Fromb	764 688		229 406

5-1-3 Frais de stockage

Ce compte enregistre les revenus provenants des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage.

La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe de 2,066 dinars qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année précédente.

<u>Qté Stockées</u> (en mêtre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2013
23 336	2.066	48 213

5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène à l'aéroport au niveau du pipe jet pour les

deux clients TOTAL et SNDP.			•		3 1
			Oté ansportées en mêtre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2013
Quantité transportée du 01 janvier 20 2013	13 au 30 juin		40 756	4,043	164 775
5-2 Autres produits d'exploitation					
		30/06/2013	30/06/2012	30/06/2012	31/12/2012
			<u>(retraité)</u>		
Profits sur position de litrage	5-2-1	511 054	104 506	1 823 924	431 881
Vente appels d'offres		1 100	1 770	1 770	1 770

512 154

106 276

1 825 694

433 651

Total

5-2-1 Profits sur position de litrage				
	30/06/2013	30/06/2012	30/06/2012	31/12/2012
		(retraité)		
Compte courant SNDP	138 096	241 008	458 910	241 580
Compte courant TOTAL	142 947	(368 897)	369 702	(183 160)
Compte courant STAROIL	(49 955)	36 140	143 145	55 735
Compte courant SHELL	-	18 522	38 853	18 521
Compte courant OILIBYA	(235 127)	(47 893)	500 561	53 567
Compte courant VIVO ENERGY	515 093	225 626	312 753	245 638
Nouvelles répartitions-Total Tunisie	-	-	-	(10 451)
Nouvelles répartitions- VIVO Energy	-	-	-	5 754
Nouvelles répartitions- SNDP	-	-	-	12 271
Nouvelles répartitions- OIL LIBYA	-	-	-	(1 468)
Nouvelles répartitions- STAROIL				(6 106)
Total	511 054	104 506	1 823 924	431 881

5-3 Achats consommés

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Achats stockés	17 043	31 099	66 531
Variation des approvisionnements stockés	2 265	(7 815)	(22 959)
Achats non stockes d'energies	196 826	175 445	356 606
Carburants	51 100	39 488	80 648
Petits outillages	3 728	2 083	3 530
Electricité	18 198	13 592	31 592
Eau	4 197	2 557	8 315
Fournitures de bureau	17 724	16 464	23 968
Achats divers	766	3 464	3 464
Achats lies à une modification comptable			897
	311 847	276 378	552 592

5-4 Charges de personnel

Total

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Salaires et compléments de salaires	1 460 064	1 337 754	2 821 717
Charges sociales légales	301 678	279 584	619 095
Charges de personnel liées à une			
modification comptables	18 059	14 547	48 582
Assurance groupe	140 827	124 907	248 850
Congés payés	-	-	(2 399)
Autres charges de personnel	38 583	35 215	54 832
charges de personnel liés à une			
modification comptable	-	-	3 186
Total	1 959 211	1 792 007	3 793 863

Les charges de personnel s'élèvent au 30 juin 2013 à 1 959 211 dinars contre 1 792 007 dinars au 30 juin 2012, soit une variation positive de 167 204 dinars due aux effets des recrutements et des augmentations salariales décidées au cours de l'année 2012 et qui ont impacté le premier semestre de l'année 2013 d'une façon plus plansible que le premier semestre 2012.

20/0//2012

20/0//2012

415 272

2 134 690

24/12/2012

1 001 294

5-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

		<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Amortissements des immobilisations corpore Provisions pour risques et charges Dotations aux amortissements liées à une m		941 247 -	958 277 -	1 926 975 433 973
comptable Dotations aux provisions sur amortissement		-	-	1 212
contrats de servitude	_	334 455		100 000
Total		1 275 702	958 277	2 462 160
5-6 Autres charges d'exploitation				
	30/06/2013	30/06/2012	30/06/2012	<u>31/12/2012</u>
		<u>(retraité)</u>		
Redevance pour utilisation des	40.000	F7 4/0	57.440	447.000
immobilisations concédées Entretiens et réparations	60 333 73 126	57 460 40 720	57 460 40 720	117 982 132 718
Primes d'assurance	60 144	49 669	49 669	134 262
Etudes et divers services extérieurs	79 066	89 992	89 992	237 786
Rémunérations d'intermédiaires et				
honoraires	75 692	49 213	49 213	114 306
Publicités, publications, relations	4F (00	(2.024	(2.024	107.000
publiques Transports et déplacements	45 602 28 842	62 924 27 144	62 924 27 144	107 998 56 383
Frais de P.T.T	18 183	14 855	14 855	44 409
Services bancaires et assimilés	2 083	1 582	1 582	2 587
Pertes sur position de litrage	_	_	1 719 418	_
Impôts et taxes et versements assimilés	68 803	92 705	92 705	124 646
Autres charges extérieures	16 580	-	-	28 000
Autres charges antérieures	3 871	2 059	2 059	9 359
Transfert des charges	(92 421)	(73 051)	(73 051)	(109 142)

439 904

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Pertes de changes	(12 887)	(5 545)	(9 432
Gains de changes	535	(46)	-
Autres	-	13	(100
Total	(12 352)	(5 512)	(9 532)
5-8 Produits des placements			
	30/06/2013	30/06/2012	31/12/201
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	376 862	290 811	603 20
Dividendes perçus / Actions SNDP	31	-	000 20
Total	376 893	290 811	603 20
5-9 Autres gains ordinaires			
	30/06/2013	30/06/2012	31/12/201
Revenus des immeubles	78 372	101 581	178 14
Vente des 11 Obturateurs	-	-	75 92
Annulation des suspens bancaires	-	-	3 88
Produit divers ordinaires	1 798	3 063	
Pénalités de retards	15 593		6 76
Total	95 763	104 645	264 72
NOTES 6 : RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE			
6-1 Autres actifs			
	<u>30/06/2013</u>	30/06/2012	<u>31/12/201</u>
Variation des autres actifs courant	(175 957)	(110 023)	37 22
Variation des autres actifs financiers	(92 574)	38 127	(28 78
Encaissements des prêts sur fonds social	(31 984)	(14 546)	(12 21
Total	(300 515)	(86 442)	(3 77
6-2 Fournisseurs et autres dettes			
	30/06/2013	30/06/2012	31/12/201
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	60 313	(239 535)	(136 652
Variation des autres passifs courants Variation des fournisseurs achats de biens et de	1 081 674	(5 185 396)	(5 892 874
services	13 326	47 012	47 46
	1 155 313	(5 377 919)	(5 982 058

Note 7: Engagements hors bilan

7-1 Engagements financiers

	30/06/2013	30/06/2012	<u>31/12/2011</u>
Engagements donnés	4 045 880	3 421 867	3 722 989
Cautions données	180 817	180 817	180 817
Caution pour stocks de remplissage	3 865 063	3 241 050	3 542 172
Engagements reçus	968 058	963 282	951 083
Cautions reçues	968 058	963 282	951 083

7-2 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert qui concerne un tronçon de 1 200 m² se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL.

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

(Exprimé en dinars)

Décignations		VALEUR	S BRUTES		AMORTISSEMENTS			VCN		
Désignations	31/12/2012	Entrées	Sorties	30/06/2013	31/12/2012	Dotations	Régularisations	30/06/2013	30/06/2013	31/12/2012
Terrain	625 640	-	-	625 640	-	-	-	-	625 640	625 640
Construction	35 808 547	72 894	-	35 881 441	22 344 343	786 197	-	23 130 540	12 750 901	13 464 204
Inst. tech matériel et outillage industriel	3 008 634	210 158	-	3 218 792	1 783 559	116 140	-	1 899 699	1 319 093	1 225 075
Matériel de transport	973 822	285 600	-	1 259 422	904 446	13 806	-	918 252	341 170	69 376
Equipements de bureaux	887 770	63 879	-	951 649	768 541	19 497	-	788 038	163 611	119 229
Installations Agencements et Aménagements	513 162	-	-	513 162	466 999	5 607	-	472 606	40 556	46 163
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles (1)	41 819 670	632 531	-	42 452 201	26 267 888	941 247	-	27 209 135	15 243 066	15 551 782
Immobilisation en cours (2)	2 389 912	262 238	(257 846)	2 394 304	2 195 958	-	-	2 195 958	198 346	193 954
Total (1)+(2)	44 209 582	894 769	(257 846)	44 846 505	28 463 846	941 247	-	29 405 093	15 441 412	15 745 736

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31 décembre 2012	17 177 160	1 635 920	160 205	139 510	490 751	2 545 703	7 818 609	29 967 858
Affectation du résultat de l'exercice 2012	-	81 796	-	-	-	(2 545 703)	2 463 907	-
Augmentation du Capital	520 520	-	-	-	-	-	(520 520)	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-	(1 374 173)	(1 374 173)
Affectation pour fonds social	-	-	-	-	300 000	-	(300 000)	-
Ressources fonds social	-	-	-	-	17 428	-	-	17 428
Emplois fonds social	-	-	-	-	(94 803)	-	-	(94 803)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	1 190 829	-	1 190 829
Solde au 30 juin 2013	17 697 680	1 717 716	160 205	139 510	-	1 190 829	8 087 823	29 707 139

Le résultat net par action pour le premier semestre de l'année 2013 s'élève à 0,336 dinars.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DU 01 Janvier 2013 au 30 Juin 2013

(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	30/06/2013	31/12/2012
Revenus	5 042 200					
Stockage de production	13 768					
Total	5 055 968	Total	-	Production	5 055 968	10 511 184
Production	5 055 968	Achats consommés	311 847			
Total	5 055 968	Total	311 847	Marge sur coût matières	4 744 121	9 958 592
Marge sur coût matières	4 744 121	Autres charges externes	463 522			
Autres produits d'exploitation	512 154					
Total	5 256 275	Total	463 522	Valeur ajoutée brute	4 792 753	9 515 595
Valeur ajoutée brute	4 792 753	Impôts et taxes	68 803			
·		Charges de personnel	1 959 211			
Total	4 792 753	Total	2 028 014	Excédent brut d'exploitation	2 764 739	5 597 083
Excédent brut d'exploitation	2 764 739	dotations aux amortissements	1 275 702			
Autres produits ordinaires	95 763	Autres charges ordinaires	-			
Produits financiers	376 893	Charges financières	12 352			
Transfert et reprise de charge	92 421	Impôts sur le résultat ordinaire	850 933			
Total	3 329 816	Total	2 138 987	Résultat des activités ordinaires	1 190 829	2 545 703
Résultat des activités ordinaires	1 190 829	Effet négatif des modifications comptables	-			
Effet positif des modifications comptables						
Total	1 190 829		-	Résultat net après modifications comptables	1 190 829	2 545 703

Rapport d'examen limité des états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013

Mesdames, Messieurs les actionnaires de La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL. SA»

- 1- En application des dispositions de l'article 21 bis nouveau de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL. SA», couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013.
- 2- Ces états financiers qui font apparaître un total net du bilan de 34 740 579 dinars, un résultat net bénéficiaire de 1 190 829 dinars et une variation positive des flux de trésorerie de 52 949 dinars, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.
- 3- Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'examen limité pour obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 4- Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'examen en question fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et par conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.
- 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé des éléments pouvant affecter de façon significative la présentation fidèle des états financiers intermédiaires annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note en post Opinion

En dépit de l'arrivée à terme de la majorité des conventions de servitude qui permettent à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline de transport des produits pétroliers à travers toutes les parcelles de terrains se trouvant sur son tracé, la SOTRAPIL n'a pas réussi à entamer le renouvellement desdites conventions. En effet, cette opération nécessite la fixation des prix de référence qui serviront à indemniser les différents propriétaires terriens, la détermination d'un plan parcellaire, d'une liste nominative actualisée des différents propriétaires et la vocation de chaque lot de terrain traversé par le pipeline.

Par conséquent, en l'absence jusqu'à la date de rédaction de ce rapport de tous les éléments ci-dessus indiqués, la SOTRAPIL n'a pas pu déterminé avec certitude la valeur totale des indemnités à verser, et son incorporation en tant qu' élément du coût de construction du pipeline.

Toutefois, et en vue de traduire au niveau de ses états financiers la consommation progressive de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline, la SOTRAPIL a constaté une provision pour amortissements dans l'attente de l'aboutissement final du dossier des servitudes, par la signature des conventions avec les différents propriétaires terriens.

Tunis, le 28 août 2013 International Management & Auditing Company Membre de Leading Edge Alliance Abderrazek SOUEI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social :Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2012**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes, Fathi SAIDI (CFA) et Nedra Jlassi Semmar (Groupement SNJ-IMAC).

]

<u>BILAN</u> 31/12/2012

		(un	(unité = En 1000DT)			
	ACTIF	Notes	31-12-2012	31-12-2011		
1-	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	4.1	506 827	119 408		
	Créances sur les établissements bancaires et financiers*	4.2	281 878	329 007		
3-	Créances sur la clientèle*	4.3	5 653 418	5 557 292		
4-	Portefeuille titres commercial	4.4	209 547	132 557		
5-	Portefeuille d'investissement	4.5	279 729	303 667		
6-	Valeurs immobilisées		81 797	79 836		
7-	Autres actifs*		530 939	550 393		
	TOTAL ACTIF		7 544 135	7 072 160		
	<u>PASSIF</u>					
1-	Banque centrale et C.C.P		181 625	142 070		
	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.8	178 161	151 699		
	Dépôts et avoirs de la clientèle	4.9	5 517 309	5 240 145		
4-	Emprunts et ressources spéciales	4.10	562 830	471 062		
	Autres passifs*	4,11	699 898	539 178		
	TOTAL PASSIF		7 139 823	6 544 154		
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>	4.12				
1-	Capital		124 300	124 300		
	Dodation de l'Etat		117 000	117 000		
	Réserves		358 756	358 122		
	Actions propres		-2 859	-2 850		
	Autres capitaux propres		37 324	37 324		
	Résultats reportés		-225 502	-117 277		
7-	Résultat de l'exercice		-4 707	11 387		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES		404 312	528 006		
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 544 135	7 072 160		

	ETAT DES ENGAGEMENTS ARRETE AU 31-1			
			(unité : en 1000DT)	
			31-12-2012	31-12-2011
PASSIFS EVEN	ITUELS	4.13		
HB 1	Cautions,avals et autres garanties données		998 141	1 076 378
HB 2	Crédits documentaires		506 916	608 336
HB 3	Actifs donnés en garantie			
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 505 057	1 684 714
ENGAGEMENT	S DONNES			
HB 4	Engagements de financements donnés	4.14	139 623	171 909
HB4-a	Engagements de financements		139 623	171 909
HB4-b	Engagements de remboursement de L'Etat		0	0
HB 5	engagements sur titres		3 953	3 942
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		143 576	193 718
ENGAGEMENT	S REÇUS			
HB 6	Engagements de financements reçus			
HB 7	Garanties reçues	4.15	1 567 685	1 572 563

<u>ETAT DE RESULTAT</u> <u>Période du 01.01.2012 au 31.12.2012</u>			
	(unité	= En 1000DT)	
	Notes	31-12-2012	<u>31-12-2011</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
- Intérêts et revenus assimilés	4.16	311 381	321 379
- Commissions	4.17	56 216	56 920
- Gains sur portefeuille-titres commercial		24.070	40.744
et opérations financières	4.18	24 879	19 711
- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	4.19	8 004	9 305
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		400 480	407 315
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
- Intérêts encourus et charges assimilées	4.20	-170 523	-182 117
- Commissions encourues		-4 297	-3 842
- Pertes sur portefeuille-titres commercial			
et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-174 820	-185 959
PRODUIT NET BANCAIRE		225 660	221 356
 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeu sur créances, hors bilan et passif 	urs 4.21	-75 859	-82 345
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeu sur portefeuille d'investissement	urs 4.22	-19 687	-955
- Autres produits d'exploitation		3 776	3 387
- Frais de personnel	4.23	-98 818	-94 215
- Charges générales d'exploitation	4.24	-20 822	-20 295
- Dotations aux amortissements et aux			
provisions sur immobilisations		-6 514	-6 511
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 736	20 422
- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinai	res	873	-546
- Impôts sur les sociétés	4.25	-13 316	-8 489
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-4 707	11 387
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaire	ss 	0	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-4 707	11 387
EFFETS DES MODIFECATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		-119 612	-117 277
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-124 319	-105 890

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE			
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2	012		
(Unité : en milliers de dinars)			
	Note	31/12/2012	31/12/2011
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		383 970	403 73
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-187 539	-183 99
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		1 366	-5 40
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-213 511	-415 35
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		288 536	228 70
Acquisitions/cessions des titres de placement		-68 062	-49 09
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-85 940	-90 98
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		83 125	11 41
Impôts sur les sociétés payés		-14 729	-21 58
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		187 216	-122 552
CTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		7 870	7 85
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		4 168	-14 34
Acquisitions / cessions des immobilisations		-8 475	-6 31
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		3 563	-12 796
CTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		0	(
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		92 902	36 62
Dividendes versés		-5	-36
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		92 897	36 587
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exe	rcice	283 676	-98 757
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		189 664	288 421
inuiditée et équivalente en fin de l'eversis-	1.26	473.240	180 664
iquidités et équivalents en fin de l'exercice	4.26	473 340	189 664

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2012

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2012 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la nouvelle circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 371 910 mD.

Provisions sur engagements:

Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la «B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la «B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

•	A : actifs courants	0 %
•	B1: actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
•	B2 : actifs incertains	20 %
•	B3: actifs préoccupants	50 %
•	B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

Provisions collectives

En application de la Circulaire aux Banques n° 2012-02 du 11 janvier 2012 portant évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2011, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991. Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie édictée par la note aux établissements de crédits n°2012-08 du 2 mars 2012 qui prévoit les étapes suivantes :

- 1- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité;
- 2- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques;
- 3- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il ya' lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 :
- 4- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

 Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable): Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées;

- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires);
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres côtés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan Libellé en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391Ecart de conversion ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

2%
20%
10 %
15%
20% (*)
10%
15%
33% (*)
33%
10%

^(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

2.7 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi :

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3. MODIFICATION COMPTABLES

Les soldes des provisions sur engagements et celles pour risques et charges ont fait l'objet de corrections nécessaires pour améliorer la couverture des risques antérieurs à l'exercice 2012.

Ainsi les redressements comptables, constatés par le biais du compte des modifications comptables affectant les résultats reportés, ont résulté de :

	Objet de l'ajustement	Montant en mD
1.	Ajustement des provisions des créances sur la clientèle	-51 819
2.	Ajustement des provisions sur comptes courants associés	-10 770
3.	Ajustement des provisions pour départ à la retraite	-29 663
4.	Ajustement des provisions pour risques	-35 424
5.	Effet d'IS	8 064
	Total	-119 612

Compte tenu des difficultés de retraitement des exercices antérieurs, les données de l'exercice 2011 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement en proforma pour les besoins de comparabilité

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 506 827 mD au 31/12/2012 contre 119 408 mD au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Caisse	85 995	29 377
ВСТ	163 873	88 865
ССР	932	1 162
TGT et Reprise de liquidité	256 027	4
<u>Total</u>	506 827	119 408

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB	
Moins d'un					
trimestre	397 991 328	498 383 510	491 980 181	562 570 636	
Plus d'un					
trimestre	93 363 181	79 376 462	118 137 627	44 901 150	
Plus d'un					
semestre	101 994 131	106 716 477	84 447 010	111 220 202	
Plus d'un an	776 463 451	889 111 593	958 565 479	707 517 108	
TOTAL	1 369 812 092	1 573 588 042	1 653 130 297	1 426 209 096	

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

						LOFTNO	I D ET ND		LC ET NC	I D ET ND
DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	BCT EN MDT	LD ET ND BCT EN MDT
	Moins d'un									
	trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4222	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4222	0	0
	Plus d'un semestre	58 970	0	0	0	58 970	0	0,4222	24 894	0
AED	Plus d'un an	0	191	0	0	0	191	0,4222	0	81
		58 970	191	0	0	58 970	191		24 894	81
	Moins d'un									
	trimestre	339 912	562 025	281 025	108	620 937		1,5581	967 483	875 860
	Plus d'un trimestre	10	0	38 918	38 908	38 928	38 908	<u>1,5581</u>	60 654	60 622
	Plus d'un semestre	0	261 009	261 005	0	261 005	261 009	1,5581	406 672	406 677
CAD	Plus d'un an	3 825	10	66 960	98 136	70 786	98 146	1,5581	110 291	152 921
		343 747	823 044	647 909	137 152	991 656	960 196		1 545 099	1 496 081
	Moins d'un	00	44.000	•	225	00	44.005	4 0004	47	0.4.000
	trimestre	28	14 000	0	365	28	14 365	1,6931	47	24 322
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,6931	0	0
OUE	Plus d'un semestre	0	· ·	•	0	0	0	1,6931	0	0
CHF	Plus d'un an	117	25	8 797	600	8 914	625	1,6931	15 092	1 057
	Moins d'un	145	14 025	8 797	965	8 942	14 990		15 140	25 379
	trimestre	0	0	0	0	0	0	0,2740	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,2740	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,2740	0	0
DKK	Plus d'un an	18 900	18 801	0	0	18 900	18 801	0,2740	5 179	5 152
		18 900	18 801	0	0	18 900	18 801	·	5 179	5 152
	Moins d'un									
	trimestre	0	0	0	0	0	0	0,0198	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,0198	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,0198	0	0
DZD	Plus d'un an	0	0	0	440 720	0	440 720	0,0198	0	8 744
	,	0	0	0	440 720	0	440 720		0	8 744
EURO	Moins d'un	2 434 691	2 336 790	4 687 168	3 404 165	7 121 859	5 740 955	2,0476	14 582 718	11 755 180

	trimestre									
	Plus d'un trimestre	55 961	266 783	192 332	88 458	248 293	355 240	2,0476	508 404	727 390
	Plus d'un semestre	247 025	562 500	1 136 280	153 209	1 383 305	715 709	2,0476	2 832 456	1 465 487
	Plus d'un an	3 357 693	7 075 265	3 584 597	2 308 402	6 942 290	9 383 668	2,0476	14 215 033	19 213 998
		6 095 370	10 241 338	9 600 377	5 954 234	15 695 746	16 195 572		32 138 610	33 162 054
	Moins d'un									
	trimestre	11 548	946 397	855 003	0	866 551	946 397	2,5057	2 171 316	2 371 388
	Plus d'un trimestre	0	0	41 980	0	41 980	0	2,5057	105 189	0
	Plus d'un semestre	2 789	7	4 987	111	7 776	118	2,5057	19 483	296
GBP	Plus d'un an	15 720	15 741	4 863	21 671	20 583	37 412	2,5057	51 575	93 743
		30 056	962 145	906 833	21 782	936 889	983 927		2 347 564	2 465 427
	_			<u> </u>	<u> </u>			,	<u> </u>	
	Moins d'un									
	trimestre	34 296 900	0	145 063 500	145 063 500	179 360 400	145 063 500	0,0180	3 228 936	2 611 506
	Plus d'un trimestre	0	0	3 405 924	0	3 405 924	0	0,0180	61 315	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,0180	0	0
JPY	Plus d'un an	2 574 423	0	0	0	2 574 423	0	0,0180	46 346	0
		36 871 323	0	148 469 424	145 063 500	185 340 747	145 063 500		3 336 597	2 611 506
	Moins d'un								40 =00	40.500
	trimestre	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000	5,5129	16 539	16 539
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	5,5129	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	5,5129	0	0
KWD	Plus d'un an	2 240	0	0	0	2 240	0	5,5129	12 349	0
	T	5 240	3 000	0	0	5 240	3 000		28 888	16 539
	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,2359	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,2359	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	1,2359	0	0
LYD	Plus d'un an	1								۲
LTD	Pius a un an	0	25 791	0	0	0	25 791	1,2359	0	31 875
		0	25 791	0	0	0	25 791		0	31 875
	Moine d'un									
	Moins d'un trimestre	88 620	n	Λ	Λ	88 620	Λ	0.1833	16 241	n۱
	trimestre	88 620 0	0	0	0	88 620 0	0	0,1833 0.1833	16 241 0	0
	trimestre Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,1833	0	0
MAD	trimestre	1	_		_			•		•

		88 620	0	612	0	89 232	0		16 353	0
	Moins d'un									
	trimestre	0	0	0	0	0	0	0,0051	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,0051	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,0051	0	0
MRO	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,0051	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
	Moins d'un									
	trimestre	0	0	0	225	0	225	0,2779	0	63
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,2779	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,2779	0	0
NOK	Plus d'un an	0	142 300	97	0	97	142 300	0,2779	27	39 540
		0	142 300	97	225	97	142 525		27	39 602
	Moins d'un									
	trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4259	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4259	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,4259	0	0
QAR	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,4259	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
	Moins d'un			_	_					
	trimestre	62 560	3 000	0	0	62 560	3 000	0,4134	25 864	1 240
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,4134	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,4134	0	0
SAR	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,4134	0	0
		62 560	3 000	0	0	62 560	3 000		25 864	1 240
	Moins d'un									
	trimestre	9 050	1 552 045	1 552 047	100 360	1 561 097	1 652 405	0,2379	371 416	393 140
	Plus d'un trimestre	0	73 138	0	63	0	73 201	0,2379	0	17 416
	Plus d'un semestre	63	0	0	0	63	0	0,2379	15	0
SEK	Plus d'un an	0	0	45 474	0	45 474	0	0,2379	10 819	0
		9 113	1 625 183	1 597 521	100 423	1 606 634	1 725 606		382 250	410 556
	Moins d'un		0		40.0=	00.055.555	00 400 - 11	4 =====	0.4.005	
	trimestre	16 811 780	25 504 880	5 544 422	10 975 664	22 356 202	36 480 544	1,5506	34 665 527	56 566 732
	Plus d'un trimestre	90 098	841 625	1 030 173	1 402	1 120 271	843 027	1,5506	1 737 092	1 307 198
USD	Plus d'un semestre	749 986	256 458	530 500	116 168	1 280 485	372 626	1,5506	1 985 520	577 793

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 281 878 mD au 31/12/2012 contre 329 007 mD au 31/12/2011. Il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Créances sur les établissements bancaires:	20 116	41 261
- Banques Résidentes	2	4
- Banques non Résidentes	8 338	32 697
- Organismes financiers (sociétés de leasing)	11 776	8 560
Institutions Financières:	261 762	287 746
- Banques Résidentes	257 794	282 915
- Banques non Résidentes*	4 168	4 831
<u>Total</u>	281 878	329 007

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES MDT	CREDIT STB +CREDIT CORRES MIDT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	1 463	0	0	0	1 463	0	0,0020	3	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK					0	0	0,2740	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	0	0	0	0	0	0	0,1833	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	7 042	28 502	0	0	7 042	28 502	0,4222	2 973	12 032
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	3 514	2 440	14 180	9 831	17 694	12 271	2,5057	44 337	30 748
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	76 924	124 430	0	0	76 924	124 430	0,0180	1 385	2 240
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD					0	0	5,5129	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	LYD					0	0	1,2359	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	2 675	0	7 000	4 000	9 675	4 000	0,2779	2 688	1 111
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	2 757	0	0	201 500	2 757	201 500	0,4134	1 140	83 306
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	74 420	74 438	0	73 130	74 420	147 568	0,2379	17 706	35 109
									70 229	164 546
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	22 194	0	0	0	22 194	0	0,0020	44	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	59 140	25	0	25	59 140	50	0,4222	24 966	21
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	740	0	0	0	740	0	0,2740	203	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	26 636	0	14 105	38 909	40 741	38 909	0,1833	7 466	7 130
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	25 618	36 527	36 938	26 211	62 556	62 738	2,5057	156 746	157 203
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	96 485	0	0	2 500	96 485	2 500	0,0180	1 737	45
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	7	0	0	0	7	0	5,5129	38	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1,2359	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK	4 500	15 000	16 500	6 500	21 000	21 500	0,2779	5 835	5 974
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	1 605	320	10 320	50	11 925	370	0,4134	4 930	153
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	2 114	0	0	0	2 114	0	0,2379	503	0
									202 468	170 526
SUP A 12 MOIS	DZD	286 166	12 296 215	2 000	2 608 737	288 166	14 904 952	0,0020	572	29 571
SUP A 12 MOIS	AED	1 903	0	0	48 100	1 903	48 100	0,4222	803	20 305
SUP A 12 MOIS	DKK	4 085	8 083	13 507	875	17 592	8 958	0,2740	4 821	2 455
SUP A 12 MOIS	MAD	304 781	235 042	6 099	474 166	310 880	709 208	0,1833	56 972	129 969
SUP A 12 MOIS	JPY	4 022 382	719 362	1 003 799	1 819 792	5 026 181	2 539 154	0,0180	90 484	45 711
SUP A 12 MOIS	KWD	11	0	2 240	3 021	2 251	3 021	5,5129	12 410	16 655
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	842 111	678 138	1 192 131	1 115 315	1,2359	1 473 355	1 378 418
SUP A 12 MOIS	NOK	1 675	1 472	3 500	7 928	5 175	9 400	0,2779	1 438	2 612
SUP A 12 MOIS	SAR	675	0	196	27	871	27	0,4134	360	11

SUP A 12 MOIS	SEK	194	9 904	77 146	56 810	77 340	66 714	0,2379	18 401		873
SUP A 12 MOIS	MRO	0	300 165	0	5 241 190	0	5 541 355	0,0051	0	28	355
									1 659 616	1 669	935

L'applicatif dédié à la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2011 et 2012 se présente comme suit :

en mD

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Comptes courants débiteurs	703 925	694 570
- Crédits sur ressources spéciales	261 353	264 508
- Les créances prises en charge par l'Etat	52 432	56 702
- Bonification prise en charge par l'Etat	25 649	27 597
- Comptes courants associés	209 900	227 611
- Autres concours à la clientèle	5 848 936	5 505 832
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	30 707	44 696
<u>Total Brut</u>	7 136 464	6 825 078
Provisions	626 918	503 710
- Provisions sur comptes courants	147 607	127 686
- Provisions sur ressources spéciales	54 371	49 222
- Provisions sur autres concours à la clientèle	341 546	254 327
- Provisions sur comptes courants associés	29 012	18 092
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	53 928	53 928
- Agios réservés	848 393	755 922
- Agios réservés sur comptes courants	45 680	37 497
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	665 058	584 596
- Agios réservés sur comptes courants associés	37 219	37 601
- Agios réservés sur ressources spéciales	97 329	93 121
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Produits perçus d'avance	7 735	8 154
<u>Total Net</u>	5 653 418	5 557 292

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2012 est la suivante :

en mD

Libellé	Encours Brut	Créances Rattachées	Provisions	Agios Réservés	Produits perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	703 925	44	-147 607	-45 680		510 682
C/ Ressources spéciales	261 353	561	-54 371	-97 329		110 213
Comptes courants associés	209 900		-29 012	-37 219		143 669
Autres conc. à la clientèle	5 927 017	30 102	-395 473	-665 058	-7 734	4 888 554
- Créances à abandonner	3 562		-455	-3 107		0
Total	<u>7 105 757</u>	<u>30 707</u>	<u>-624 210</u>	<u>-848 393</u>	<u>-7 734</u>	<u>5 653 418</u>

Le système d'information de la banque n'assure pas la traçabilité, le recoupement et le contrôle des soldes des comptes « Produits perçus d'avance » se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes en fin d'exercice, sur la base de situations extra-comptable du portefeuille.

Agios réservés:

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2012 se détaillent comme suit :

En mD

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Agios réservés sur C/C	45 680	37 497
Agios réservés sur Avals et Cautions	6 969	6 500
Agios réservés sur régularisation soldes débiteurs	0	0
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	109 806	89 082
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	172 364	167 715
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	4 009	4 287
Agios réservés sur Ressources Spéciales	97 329	93 121
Agios réservés sur C/C Associés	37 219	37 601
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	371 910	317 012
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107
<u>Sous Total</u>	848 393	755 922
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	10 094	10 935
Agios réservés sur créances rattachées	8 705	8 705
<u>Total</u>	867 192	775 562

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 371 910 mD.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes de provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2012 :

En mD

Désignation	Montant
SOLDE AU 31/12/2011	756 023
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS SUR	
LES ENGAGEMENTS	51 819
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS SUR	40.550
COMPTES COURANTS ASSOCIES	10 770
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS POUR	20.772
DEPART A LA RETRAITE	29 663
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS SUR	25 424
RISQUES	35 424
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	96 693
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR TITRES	22 242
DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPART A LA RETRAITE	2 453
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 620
REPRISES DES PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-32 671
REPRISES DES PROVISIONS SUR TITRES	-1 573
REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-18 749
SOLDE AU 31/12/2012	964 715

(1) En application de la note aux établissements de crédits n° 2012-08 du 2 mars 2012 fixant la méthodologie référentielle de détermination de la provision collective édictée par la Circulaire BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier. Le montant de la provision collective a été estimé à 53 928 mD et se détaillant comme suit :

ACTIVITE	CLASSES 0&1 DEC2012	TX MIG MOYEN 2008/2012	FACTEUR SCALAIRE 2011/2012	TX DE PROV CORRIGE	PROV COLLECTIVE DEC2012
AGRICULTURE	40 246 181	9,49%	2,32	20,00%	1 771 652
AUTRES INDUSTRIES	7 727 907	5,77%	1.00	25,00%	111 528
AUTRES SERVICES	728 162 323	1,65%	2,42	25,00%	7 299 876
BATIMENT & T.P	315 654 364	3,83%	1.00	20,00%	2 415 808
COMMERCES	554 787 107	2,90%	1,40	25,00%	5 629 396
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	1 080 754 584	4,29%	1,24	25,00%	14 377 905
PROMOTION IMMOBILIERE	314 825 265	6,40%	1,72	15,00%	5 206 482
TOURISME	369 169 469	16,38%	1.00	20,00%	12 092 614
AUTRES	27 737 276	3,26%	1,72	41,69%	1 915 033
CONSOMMATION	1 061 016 993	0,74%	1,65	20,00%	2 589 308
HABITAT	271 644 746	1,43%	1,34	10,00%	518 402
TOTAL	4 771 726 215				53 928 003

Dans le cadre du renforcement des fonds propres de la banque, aucune reprise de provision n'a été constatée.

NB: Tous les taux de provisionnements appliqués sont ceux édictés par la note 2012-08 sauf celui applicable aux créances classées parmi les autres secteurs et non prévu par la dite circulaire. La STB a appliqué le taux moyen de migration observé.

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

Le solde de ce poste s'élève à 209 547 mD au 31/12/2012 contre 132 557 mD au 31/12/2011 Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'Etat et de titres à revenus variables.

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Bons de trésor à court terme	83 400	75 113
Bons de trésor assimilables	125 168	57 397
Créances et dettes rattachées	2 991	1 852
Dépréciation des bons de trésor assimilables	-228	-269
Intérêts perçus d'avance	-1 784	-1 536
<u>Total</u>	209 547	132 557

Note 4.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 279 729 mD au 31/12/2012 à 303 667 mD au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Titres d'investissement	30 133	27 938
- Titres de participation	203 008	216 525
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	88 121	82 161
- Parts dans les entreprises liées	123 559	121 397
- Sociétés en liquidation	582	582
- Participations en rétrocession	20 657	20 727
- Créances et dettes rattachées	-332	-332
Valeur Brute	465 728	468 998
Provisions	185 999	165 331
Valeur Nette	279 729	303 667

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

En mD

	Libellé	Valeur. Comptable	Provisions au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Reaffecta tion	Provisions au 31/12/2012
	Les titres d'investissement	30 133	-650				-650
	Les SICAR	95 750	-35 812	-6 574	1416	-65	-40 905
	Les titres de participation	340 177	-128 869	-15 667	157	65	-144 444
	Les créances rattachées	-332	0				0
_	<u>Total</u>	465 728	-165 331	-22 243	1 573	0	-185 999

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2012 se détaille comme suit :

En mD

	Quote part du	Valeur		Valeur
Filiales	capital détenu par	Comptable	Provision	Comptable
	1a « S.T.B »	Brute		Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 801	26 348	7 453
STB SICAR	49,2%	10 905	1 197	9 708
STB INVEST	94,4%	34 676		34 676
SOFIGES	61,3%	4 749		4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	0
-SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,9	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,2	3 221		3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3	2 488	2 488	
-SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7	7 461		7 461
-SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50	2 000	1 071	929

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 95 750 mD, et qui ont été provisionnés à hauteur de 40 905 mD. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements principal	Résultats capitalisés	Remboursements Sur plus-value	Solde au 31/12/2012
FG STB 1	8 000	1 027	-1 136	943	4 894
FG STB 2	8 000	2 661	1 734	1 422	5 651
FG STB 3	5 000	1 052	1 026	558	4 416
FG STB 4	6 500	315	1 224	1 407	6 002
FG STB 5	6 824	765	1540	1 393	6 206
FG STB 6	2 707	375	138	349	2 121
FG STB 7	800		72		872
FG STB 8	9 371		1 463		10 834
FG STB 9	4 800		265		5 065
FG STB 10	8 748		550		8 889
FG STB 11	6 000		483		9 298
FG STB 12	9 898		696		10 594
FG STB 13	10 000		664		10 664
FG ID 1	2 000	562	888	1 068	1 258
FG ID 2	2 000	184	231	773	1 274
FG ID 3	5 436	1 623	1246	1 211	3 848
FG ID 4	360	3	26	25	358
FG ID 5	1 133		248		1 381
FG ID 6	4 000		531		4 531
Total	101 577	8 567	11 889	9 149	95 750

Au 31 Décembre 2012, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

En mD

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 716	2 094	122
Fonds gérés STB 2 (2000)	5 912	299	171
Fonds gérés STB 3 (2001)	2 618	1 000	598
Fonds gérés STB 4 (2002)	6 898		239
Fonds gérés STB 5 (2003)	7 302	231	418
Fonds gérés STB 6 (2005)	2 810	79	215
Fonds gérés STB 7 (2006)	405	390	177
Fonds gérés STB 8 (2007)	7 425	382	4 201
Fonds gérés STB 9 (2008)	4 800		626
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 575		729
Fonds gérés STB 11 (2009)	4 027		2 225
Fonds gérés STB 12 (2009)	5 074	731	4 718
Fonds gérés STB 13 (2010)			10 644
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		28
FG 2 ID SICAR (2002)	1 639		16
FG 3 ID SICAR (2003)	3 874	140	48
FG 4 ID SICAR (2005)	358		
FG 5 ID SICAR (2006)	951		430
FG 6 ID SICAR (2007)	3 378		1 153

Note 4.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 81 798 mD au 31/12/2012. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisition / Cession 2012		Amort. Au 31/12/2011	Dotation / Régul. 2012	Sortie Amort actif 2012	Amort au 31/12/2012	Valeur Nette au 31/12/2012
Immobilisations Incorporelles	8 300	2 014	10 314	6 246	1 429	0	7 675	2 639
Logiciel informatique	8 243	2 014	10 257	6 246	1 429		7 675	2 582
Droit au bail	57	0	57	0			0	57
Frais études et développement	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	177 825	6 462	184 287	100 043	5 085	0	105 128	79 159
Terrains	17 773	0	17 773					17 773
Constructions	65 941	3 647	69 588	23 822	1 382		25 204	44 384
Mobilier de bureaux	4 867	96	4 963	4 432	186		4 618	345
Matériel de transport	1 161	0	1 161	694	59	0	753	408
Matériel informatique	30 793	100	30 893	29 151	1 698		30 849	44
Matériel de communication	1 783	16	1 799	1 605	45		1 650	149
Matériel de bureaux	14 708	328	15 036	14 045	273		14 045	718
Matériel de sécurité	2 371	308	2 679	1 842	148		1 842	689
Matériel de climatisation	4 611	108	4 719	3 404	234		3 404	1 081
Agencements, amén. et instal.	24 734	1 165	25 899	19 228	1 039		19 228	5 632

26

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	Acquisition / Cession 2012			Dotation / Régul. 2012	Sortie Amort actif 2012	Amort au 31/12/2012	Valeur Nette au 31/12/2012
Mob- bureau hors expl	32	0	32	24	0		24	8
Mat-outil hors exploit	296	0	296	274	6		274	16
Immeubles hors exploit	6 860	0	6 860	1 522	15		1 522	5 323
Mat-bureaux en instance affect	101	-1	100	0			0	100
Constructions en cours	1 794	695	2 489	0			0	2 489
TOTAL	186 125	8 476	194 601	106 289	6 514	0	106 289	81 798

La Banque n'a pas procédé en 2012 à une mise à jour exhaustive de l'inventaire physique des immobilisations

En outre, la Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

Note 4.7 – Autres actifs

Au 31/12/2012, les autres postes d'actif totalisent 530 938 mD contre 550 393 mD au 31/12/2010 et se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Prêts au personnel	132 251	102 632
- Frais médicaux à récupérer	3 090	2 811
- Etat, impôt et taxes (1)	43 528	47 621
- Stock divers	1 008	782
- Différence de change à la charge de l'état	10 092	2 246
- Ecart de conversion	0	4 219
- Siège, succursales et agences (3)	39 049	26 061
- Comptes de régularisation actif (2)	220 827	291 226
- Valeurs présentées à la compensation	31 950	24 208
- Effets financiers en recette	107	107
- Débits à régulariser	4 277	16 136
- Charges payées d'avance	738	589
- Produits à reçevoir	3 403	3 497
- Créances cédées	2 136	2 136
- Autres	38 482	26 122
TOTAL	<u>530 938</u>	<u>550 393</u>

(1) Cette rubrique comporte un actif d'impôt différé généré sur la modification comptable constatée en 2011 pour 27 millions de dinars et ce sous l'hypothèse de sa capacité de réaliser des bénéfices.

- (2) La baisse de cette rubrique s'explique principalement par le remboursement de l'ETAT d'un montant de 70MD relatifs à des emprunts extérieurs couverts par la loi relative à la mise en jeu de la garantie de l'ETAT en matière de remboursement des échéances des lignes des crédits extérieurs.
- (3) Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) et les comptes relatifs à l'activité monétique présentent des suspens anciens en cours d'apurement. Par ailleurs, les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 4 350 MD. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2012, de 50% pour les suspens du premier semestre 2012 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2012.

Note 4.8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2012 ce poste totalise 178 161 mD contre 151 699 mD au 31/12/2011. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Etablissements bancaires :	69 893	59 519
- Banques de dépôts	287	134
- Banques d'investissement	0	0
- Organismes financiers	0	0
- Banques non résidentes	69 606	59 385
Emprunts interbancaires	108 268	92 180
<u>Total</u>	<u>178 161</u>	<u>151 699</u>

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.

Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES MDT	CREDIT S +CREDI CORRES I	ΙT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	5 515	20 585	38 529	18 100	44 044	38 685	1,5581	68 625	60	276
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	1 635 902	1 397 770	2 218 640	7 091 607	3 854 542	8 489 377	2.0476	7 892 561	17 382	2 847
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	8 242	432	2 040	7 605	10 282	8 037	1,6931	17 409	13'	3 608
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	1 909 827	1 171 665	618 739	1 446 883	2 528 566	2 618 547	1,5506	3 920 795	4 060	320 ر
									11 899 390	21 517	/ 051
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	21 987	21 171	13 451	32 437	35 439	53 608	1,5581	55 217	83	3 527
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	3 747 120	2 264 065	2 443 010	4 205 163	6 190 130	6 469 229	2.0476	12 674 910	13 246	392 ز
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	38 773	596	7 680	37 623	46 453	38 219	1,6931	78 651	64	4 709
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	1 933 183	1 489 080	1 645 296	1 207 599	3 578 478	2 696 679	1,5506	5 548 788	4 181	470
									18 357 566	17 576	098 د
SUP A 12 MOIS	CAD	122 473	121 433	143 324 17 316 047	586 014	265 797	707 448	1,5581	414 138	1 102	274
SUP A 12 MOIS	EUR	16 559 233	22 300 971		13 648 250	33 875 280	35 949 220	2.0476	69 363 023	73 609	624 اد
SUP A 12 MOIS	CHF	95 723	382 153	90 339	43 362	186 063	425 515	1,6931	315 026	720 [°]	0 449
SUP A 12 MOIS	USD	67 239 302	87 591 010	67 659 269	61 741 433	134 898 571	149 332 443	1,5506	209 173 724	231 554	ı 886
									279 265 911	306 987	/ 233

Note 4.9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 217 309 mD au 31/12/2012 contre 5 240 145 mD au 31/12/2011. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts à vue	1 469 716	1 385 155
Dépôts épargne	2 023 960	1 834 617
Comptes à terme	426 023	937 859
Comptes en dinars convertibles	72 832	77 002
Comptes en devises	313 636	232 764
Placements en devises	204 024	213 127
Bons de caisse	296 422	281 987
Autres sommes dues à la clientèle	160 674	138 239
Dettes rattachées	8 022	19 395
Certificats de dépôts	120 000	120 000
<u>Total</u>	<u>5 517 309</u>	<u>5 240 145</u>

Les applicatifs utilisés pour la gestion des placements clientèles en devises et en dinars ne permettent pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 4.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 562 830 mD au 31/12/2012 contre 471 062 mD au 31/12/2011 et se réparti comme suit:

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts obligataires & privés	341 510	248 108
Ressources spéciales	202 711	207 702
Dettes rattachées	18 609	15 252
<u>Total</u>	<u>562 830</u>	<u>471 062</u>

Note 4.11 – Autres passifs

Ce poste totalise 699 898 mD au 31/12/2012 contre 539 178 mD au 31/12/2011 :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour passifs et charges (1)	151 797	86 982
Etat, impôts, taxes et dettes sociales (2)	18 103	15 940
Effets financiers non échus (3)	160 713	153 884
Agios réservés pris en charge par l'Etat	10 094	10 935
Charges à payer	32 264	30 550
Créditeurs divers	3 018	2 977

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Suspens à régulariser	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	12 595	5 667
Comptes de régularisation-Passif	51 939	61 310
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	189 767	109 356
Ecart de conversion	0	1 423
Autres crédits	322	330
Crédits à régulariser	2 866	5 947
Intérêts à recouvrir sur ressources spéciales	13 724	13 741
Différence PF encaissement exigibles après encaissement	46 781	34 221
<u>Total</u>	<u>699 898</u>	<u>539 178</u>

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2012 s'élèvent à 151 797 mD contre 86.982 mD au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions	Reprises	Dotations	Modification	Réaffectation	Provisions
	31/12/2011			comptable	et correction	31/12/2012
Prov sur E/S	18 311	-1 142	4 466	327	-247	21 715
Prov pour départ à la			2 453	29 663		32 116
retraite						
Prov pour risques	68 671	-18 749	12 620	35 424		97 966
divers (*)						
Total	86 982	-19 891	19 539	65 414	-247	151 797

(2) cette rubrique se détaille comme suit :

En mD

Rubrique	31/12/2012	31/12/2011
TVA	1 442	1 603
Retenues à la source	5 886	5 389
Fonds de péréquation de change	6 677	7 021
Autres	4 098	1 927
<u>Total</u>	18 103	15 940

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

En mD

Rubrique	31/12/2012	31/12/2011
Effets financiers moyen terme non échus	69 278	60 062
Effets financiers court terme non échus	62 035	67 473
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	28 784	25 801
Effets financiers non échus reçus de la compensation	616	548
<u>Total</u>	160 713	153 884

 La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde de
 46 781 MD. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	VALEURS A L'ENCAISSEMENT	100 806 307 279
20 319 070	CH. ESC. PAY/ETRANGER	0
37 610 000	STOCK DE BIL. MUT.A L'ENC	4 075 808
38 111 010	CH/TND/RECETT/CORRESPOND	-12 650 043
38 111 020	CH/TND/RECETT/RESEAU	90 163 812
38 111 040	CHEQUES PLACE	15 970 167
38 111 090	CH/DEV/RECETT/RESEAU	31 089 421
38 111 110	Comptes d'encaissement BNDT	0
38 111 120	Comptes d'encaissement BDET	6 166 416
38 112 010	CH.A L'ENC.PAY.EN TSIE	999 166 068
38 112 020	CH.A L'ENC.PAY/ETRANGER	-356 983 360

38 112 040	CHEQ DEVISES RECUS DES BANQUES	0
38 112 050	CHEQ DEVISES RECUS DES CORRESPONDANTS	0
38 112 060	TRAVELLER CHEQ RECUS A L'ENCAISSEMENT	0
38 112 090	CH/DEV/RECU/ENCAISSEMENT	322 710 002
38 113 050	CH.ESC.ENVOYES EN RECOUV.AG.STB	0
38 113 080	CH/DEV/ENV/REC/COR/LOCAUX	7 115 502 084
38 113 100	CH/DEV/ENV/REC/COR/ETRANG	6 705 579 444
38 121 010	EFF/TND/REC/CORRESPONDANT	15 531 158
38 122 010	EFF/COMM/ECHU/L'ENCAISSEM	-38 283 226
38 122 020	EFFETS NON ECHUS A L'ENC.	65 903 451 190
38 122 050	EFF.T.LEASING N.ECHU.ENC	0
38 122 060	EFF. DEV REC ENCAISSEMENT	585 495
38 122 090	REM.DOC.IMP A L'ENCAISSEMENT	0
38 131 050	CH/DEV/ENCAISS/RET/IMPAY	-6 554 586 036
38 142 030	VI/RECU A EXECUTER	162 982 812
38 142 050	EXIGIBLE/PRELEVEM/BANCAIR	1 113 500
38 151 000	CH.COMP.NON ENCORE IMPUTE	9 377 718 433
38 152 000	CH.ET EFF.A REJE. EN COMP	-203 307
38 161 070	CPT/CORR/EXIG/REG/CH DEV	-9 103 915
38 444 010	CHQ/A/ENCAISSMT/CPT/DEV	9 032 228
38 444 030	CHQ/RECETTE/RESEAU/CPT DV	-1 520 121
38 444 040	CHQ/RECET/CORR/LOC/CPT DV	-2 004 578 177
38 741 010	EF.EN ATT.DE PRES.EN COMP	-156 623 203
38 742 020	EFF.ECH.RECUS DE LA COMP.	80 028
38 743 000	VALEURS A COMPENSER	-49 300
38 751 320	COMPENSATION INTERNE CHE	7 242 812 506
16 311 010	BANQUE N/PRESENT/CHEQUES	14 668 532 920
16 311 030	BANQUE N/PRESENT/PRELEVEM	-2 731 375 525
	VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	147 587 164 173
38 111 100	CH/DEV/RECETT/CORRESPOND	-9 103 915
38 121 110	EFF.DEVISE REC DU RESEAU	-2 402 890
38 123 040	EF.BRUL.ESC.ENVOY. RECOUV	-86 411 492
38 126 020	VIR.ET CH.CCP A COMPENSER	0

38 141 030	ORDRE VI/RECU A EXECUTER	0
38 141 040	PRELEVEM/BANCAIR/EXECUTER	1 113 500
38 142 020	VI/RECU/ATTENTE AFFECTATI	0
38 142 040	VI/ORDONNE/ATTENT/AFFECTA	1 642 847 592
38 153 010	CH.ET DEV A REJ RESEAU	0
38 161 010	CPT/CORR/EXIG/REG/CH/TND	651 780
38 161 040	CPT/CORR/EXIG/REG/EFF/TND	15 531 158
38 163 010	C.CL.EXG/ENC. DE CHEQUES	55 850 375
38 163 020	C.CL.EXG/ENG.CH.DE VOYAGE	0
38 163 030	CPT /CLT/EXIG/ENCAIT/E/C	9 872 117
38 163 040	EXG/ENC.CH.ET EFF.ECH.	70 494 825 491
38 163 050	C.CL.EXG/ENC.EFF.N.ECHUS	67 734 072 254
38 163 080	DEP/CH/DEV/IMP/A/RET/REM	-6 554 586 036
38 163 110	CPT.CL.EXIG.ENC.CH.DEV.AG	-134 400
38 163 130	DEP CHEQ DEV RECUS DES BANQUES	0
38 163 140	DEP CHEQ DEV RECUS DES CORRESPONDANTS	0
38 163 150	DEP REMISES IMPORT ENCAISSEMENTS	0
38 163 170	CPT/CLT/EXIG/A/ENC/CH/DEV	14 147 450 475
38 163 180	CPT/CLT/EXIG/A/ENC/CH/DEV	585 495
38 163 190	DEP/CH/IMP/A RET/REMETTA	32 725 045
38 544 010	EXIG/AP/ENC/CH/STB/CP/DEV	44 288 968
38 544 020	EXIG/AP/ENC/CH/ABQ/CP/DEV	259 673 957
38 544 030	EXIG/AP/ENC/CH/BQ/ETR/DEV	-203 097 393
38 751 770	LET/CHG/TELECOMP/CIRCULA	3 412 092
38 751 780	LET/CHG/REFUS/SYS/TELECOM	0
		-46 780 856 894

Note 4.12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 mD. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation au 31/12/2011	Affectation résultat 2011	Solde après affectation au 31/12/2010	Autres imputations	Solde au 31/12/2012
Capital	124 300		124 300	0	124 300
Réserves	331 335		331 335	634	331 969
Prime de fusion	26 787		26 787	0	26 787
Actions propres	-2 851		-2 851	-8	-2 859
Autres capitaux propres (3)	37 324		37 324	0	37 324
Dotation de l'ETAT (1)	117 000		117 000	0	117 000
Résultats reportés	-117 277	11 387	-105 890	-119 612	-225 502
Modifications comptables (2)	-117 277	11 387	-105 890	-119 612	-225 502
Résultat de l'exercice	11 387	-11 387	0	-4 707	-4 707
<u>Total</u>	<u>528 005</u>	<u>0</u>	<u>528 005</u>	<u>-123 693</u>	<u>404 312</u>

(1) Il s'agit de la Dotation de l'État dont a bénéficié la STB au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances des lignes des crédits extérieures suivantes :

Ligne	Encours 2011	Encours 2010	Échéances payées Éche en 2011			Échéances à payer 2012-2014		Garantie de l'État	
	2011	2010	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt	Principal		
EMP BEI P.								_	
G .E.T.II/	15 498	17 801	2 303	961	7 715	2 072	10 018	3 033	
BNDT									
EMPRT . BAD	18	35 900	17 950	648	17 950	643	35 900	1 201	
6/ EX -BNDT	10	33 700	17 730	040	17 750	043	33 700	1 271	
EMP GSI /EX	95 624	95 624	_	4 542	_	13 626	_	18 169	
BNDT	75 024	73 024	_	4 342	-	13 020	-	10 107	
EMP BAD									
7EME LIGNE	37 974	48 824	10 850	2 102	32 550	3 347	43 399	5 449	
BDET									
Total	149 115	198 149	31 102	8 253	58 215	19 688	89 317	27 941	

En vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'Etat d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

- (2) Il s'agit de l'effet net d'impôt de la constatation des couvertures complémentaires des risques relatifs à des exercices antérieures.
- (3) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mD (terrains :15 328 mD et immeubles d'exploitation : 21 996 mD).

Note 4.13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 Décembre 2012 des éléments suivants :

En mD

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	562 702	608 786
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	435 439	467 592
Total cautions, avals et autres garanties données	998 141	1 076 378
Crédits documentaires et acceptations import	321 078	526 026
Crédits documentaires et acceptations export	185 838	82 310
Total crédits documentaires	506 916	608 336
Total passifs éventuels	<u>1 505 057</u>	<u>1 684 714</u>

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

Note 4.14 – Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 31 Décembre 2012 des engagements de financement et des engagements de remboursement de l'Etat pour un montant de 189,776 mD contre 171 909 mD au 31 Décembre 2011.

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de financement	139 623	171 909
Engagements de remboursement de l'Etat (1)		
<u>Total</u>	139 623	<u>171 909</u>

(1) : rubrique retraitée en 2011 pour les besoins de comparabilité

Note 4.15 – Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 Décembre 2012 à 1 567 685 mD contre 1 572 563 mD au 31 Décembre 2011 :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	778 033	831 988
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers		
installés en Tunisie	13 468	32 372
Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	566 932	500 635
Garanties reçues de la clientèle	209 252	207 568
<u>Total</u>	<u>1 567 685</u>	<u>1 572 563</u>

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

- Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la Banque.
- Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 4.16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2012 à 311.381 mD contre 321.379 mD au 31 Décembre 2011 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et		
financiers	18 819	19 182
Intérêts sur créances sur la clientèle	280 351	287 998
Revenus assimilés	12 282	14 199
<u>Total</u>	<u>311 381</u>	<u>321 379</u>

Note 4.17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2012 à 56.216 mD contre 56.920 mD au 31 Décembre 2011 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Chèques, effets, virements et tenue de compte	22 462	22 901
Opérations sur titres	659	847
Opérations de change	8 353	8 072
Opérations de commerce extérieur	1 535	1 453
Coffre-fort	32	29
Etudes	8 746	8 785
Autres	14 429	14 833
<u>Total</u>	56 216	56 920

Note 4.18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à 24 879 mD contre 19 711 mD au 31 Décembre 2011 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2011
Gains nets sur titres de transaction	4 312	3 126
Gains nets sur titres de placement	4 759	2 033
Gains nets sur opérations de change	15 808	14 552
<u>Total</u>	<u>24 879</u>	<u> 19 711</u>

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Gains sur cession BTCT et BTA	1 493	1 631
Intérêts sur BTCT	3 287	2 029
Pertes sur cession BTCT et BTA	-468	-534
<u>Total</u>	<u>4 312</u>	<u>3 126</u>

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et revenus assimilés	4 759	2 033
Dividendes et revenus assimilés	0	0
<u>Total</u>	4 759	2 033

Note 4.19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2012 à 8 004 mD contre 9 305 mD au 31 Décembre 2011 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	1 645	1 547
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	6 359	7 758
<u>Total</u>	8 004	9 305

Note 4.20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2012 à 170 523 mD contre 182 117 mD au 31 Décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Opérations avec les établissements bancaires	14 255	15 929
Opérations avec la clientèle	127 432	140 256
Emprunts et ressources spéciales	28 827	25 884
Autres intérêts et charges	9	48
<u>Total</u>	170 523	182 117

Note 4.21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Dotations aux provisions	-111 767	-116 861
- Reprises de provisions	49 881	37 522
- Reprises d'agios/créances abandonnées		6 060
- Créances passées par pertes	-15 513	-11 046
- Reprises de provisions sur créances passées par pertes	1 540	1 980
<u>Total</u>	<u>-75 859</u>	<u>-82 345</u>

Note 4.22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2012, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille		
d'investissement	157	2 561
- Reprises sur provisions sur fonds gérés	1 416	0
- Plus values ou moins values de cession du portefeuille		
d'investissement	982	634
- Dotations/provisions pour dépréciation du portefeuille		
d'investissement	-22 242	-3 925
- Pertes sur fonds SICAR	0	-224
<u>Total</u>	-19 688	-954

Note 4.23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2012 un total de 98 817 mD contre 94 215 mD au 31 Décembre 2011, détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération du personnel	75 153	71 322
Charges sociales	21 724	21 034
Autres charges liées au personnel	1 940	1 859
<u>Total</u>	<u>98 817</u>	94 215

Note 4.24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2012 un total de 20 822 mD contre 20 295 mD au 31 Décembre 2011, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Loyer	2 303	2 076
Entretiens et réparations confiés à des tiers	1 984	1 949
Travaux et façons exécutés par des tiers	2 781	3 898
Primes d'assurance	508	533
Autres	1592	2 008
Impôts et taxes	1 120	970
Fournitures faites à l'entreprise	1 310	1 181
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	354	372
Transport et déplacement	199	261
Frais divers de gestion	8 671	7 047
<u>Total</u>	20 822	20 295

Note 4.25 : Impôt sur les société

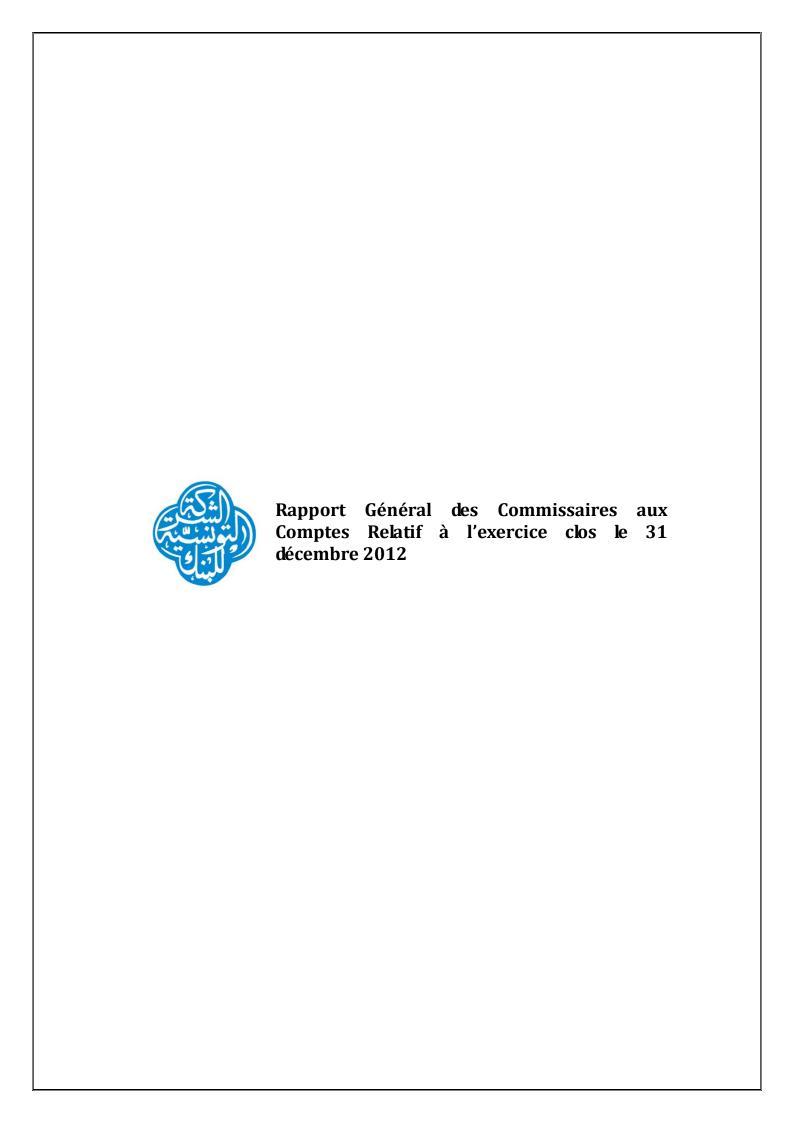
L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2012 s'élève à 13 316 md contre 8 489 mD en 2011 soit une hausse de 4 392 mD qui s'explique comme suit:

Libellé	2 012	2 011
Base imposable avant déduction des provisions	134 781	134 551
Provisions déductibles (1)	96 734	110 296
Résultat fiscal	38 047	24 255
Réinvestissement exonéré	0	0
Impôt sur les sociétés	13 316	8 489

Note 4.26 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 Décembre 2012, un solde de 473 340 mD contre 189 664 mD au 31 Décembre 2011, détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Caisse, CCP et reprise de liquidité	342 955	30 543
ВСТ	-17 753	-53 205
Banques et organismes spécialisés	-61 553	-35 378
Prêts emprunts sur le marché monétaire	128 076	174 127
Titres de transactions	81 615	73 577
<u>Total</u>	<u>473 340</u>	<u>189 664</u>



MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et règlementaires.

I. Rapport sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne de Banque (STB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. A l'exception des questions évoquées au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.



83 avenue Mohamed V- Immeuble Belvédère Center Bureau A33- 1002- Tunis -Tél -00 216 71894 742 -fax 00 216 71 894 685 Email: cfaconseil@planet.tn - fathi.saidi@planet.tn



Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27 Email: nedra-semmar@planet.tn

Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

49, Avenue de l'UMA - Bureau nº 2

Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers ci-joints, qui couvrent la période allant du 1^{ier} Janvier au 31 Décembre 2012, font apparaître un total bilan net de 7 544 millions de dinars, un résultat avant modifications comptables négatif de 4,707 millions de dinars, des modifications comptables, nettes de l'effet d'impôt, de 119,612 millions de dinars constatées en diminution des capitaux propres d'ouverture et un résultat après modifications comptables négatif de 124,319 millions de dinars.

3. Justification de l'opinion avec réserves

- **3.1** Nos travaux d'audit ont été limités par :
 - La non exhaustivité de la base de données des garanties reçues par la STB ainsi que l'indisponibilité de documentations (inscription d'hypothèque, engagement d'inscription AFI, AFT, rapports d'expertise...) justifiant la valeur de certaines garanties réelles retenues par la STB;
 - L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la STB;
 - L'absence d'informations valablement restituées par le système comptable au titre des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la STB;

Aussi, les garanties réelles recues par la STB en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas prises en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, comme il a été ci-haut reporté, faute d'un inventaire exhaustif de ces garanties ;

- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double. Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de l'exercice.
- 3.2 Ainsi qu'il a été donné en avis au niveau de notre rapport général de l'exercice 2011, nos travaux d'audit ont mis en évidence l'existence de risques provenant des exercices antérieurs insuffisamment couverts par des provisions. En suite donnée à ce rapport, les travaux engagés par la banque au cours

CFA



83 avenue Mohamed V- Immeuble Belvédère Center Bureau A33- 1002- Tunis -Tél -00 216 71894 742 -fax 00 216 71 894 685 Email: cfaconseil@planet.tn - fathi.saidi@planet.tn



Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau nº 2 Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

des exercices 2011 et 2012 ont permis d'établir le provisionnement complémentaire requis pour la couverture de ces risques à 287 millions de dinars dont 159 millions de dinars identifiés et constatés en modifications comptables en 2011 et 128 millions de dinars identifiés et constatés en modifications comptables en 2012.

Les modifications comptables, constatées en ajustement des capitaux propres d'ouverture, n'ont pas donné lieu au retraitement en proforma des états financiers de l'exercice 2011 présentés à titre comparatif et ce, pour des limites inhérentes au système d'information de la banque qui ne permet pas de rattacher les provisions complémentaires aux exercices appropriés.

En conséquence, nous estimons que les tendances de la situation financière et des performances de la Banque ne sont pas à établir avec les données comparatives non retraitées de l'exercice 2011.

3.3 Le tableau des engagements comporte des garanties réelles pour 303 millions de dinars considérées par la banque pour l'estimation des provisions relatives à des actifs compromis (créances classées 4 et 5 et principalement relatives au secteur touristique) et qui remontent à l'exercice 2006 et antérieurs.

L'ancienneté de ces garanties est de nature à remettre en cause l'hypothèse de la liquidation rapide sur le marché telle qu'exigée par l'article 10 de la circulaire n°91-24 de la BCT pour la considération de ces garanties.

L'estimation des corrections à apporter à la juste valeur de ces garanties, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer, requiert, à notre avis, de nouvelles expertises indépendantes et la reconsidération au niveau du tableau des engagements des éléments juridiques et procéduraux d'empêchement à la réalisation.

- 3.4 Les capitaux propres de la banque comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 7 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 23 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois de 16 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifiée par la banque.
- 3.5 Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, la STB n'a pas procédé en 2012 à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 82 millions de dinars.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan de la STB ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité.



83 avenue Mohamed V- Immeuble Belvédère Center Bureau A33- 1002- Tunis -Tél -00 216 71894 742 -fax 00 216 71 894 685 Email: cfaconseil@planet.tn - fathi.saidi@planet.tn



Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau nº 2 Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

3.6 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 4.1-4.2-4.7-4.8 &4.11, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT devises et correspondants devises.

Au cours de l'exercice audité et sur la base d'identifications individuelles de ces suspens une provision complémentaire de 38,630 millions de dinars a été constatée. Cette provision est affectée à raison de 30,661 millions de dinars aux suspens anciens et 7,969 millions de dinars aux suspens de l'exercice.

les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNDT » présentent des soldes anciens figés provisionnés mais non rapprochés.

Par ailleurs, certains comptes au niveau des rubriques «Autres actifs» et «Autres passifs» présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant, l'achèvement des travaux d'apurement, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.6, les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 31 décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :



83 avenue Mohamed V- Immeuble Belvédère Center Bureau A33- 1002- Tunis -Tél -00 216 71894 742 -fax 00 216 71 894 685 Email: cfaconseil@planet.tn - fathi.saidi@planet.tn



Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau nº 2 Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

- 1. Les engagements des membres de la famille du président déchu et de leurs alliés ainsi que les sociétés qu'ils contrôlent, suivant le dernier périmètre arrêté par la Banque Centrale de Tunisie, s'élèvent au 31 décembre 2012 à 443 millions de dinars représentant 5% du total engagement de la STB. Des provisions de 30,551 millions de dinars ont été constituées pour couvrir les risques encourus sur ces relations.
- 2. Par référence aux termes de la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, et de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Une provision dite « collective » s'élevant à 54 millions de dinars a été constituée pour couvrir les risques latents sur ces engagements courants.
- 3. Les actifs de la banque comportent des engagements importants, non couverts par des garanties suffisantes, envers des entreprises publiques qui connaissent des difficultés financières dont notamment la Société Tunisienne de Sidérurgie « El Fouladh ». L'évaluation des risques inhérents à ces engagements est tributaire de la concrétisation des plans de restructuration de ces entreprises.
- En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous avons révélé au Procureur de la République, en date du 28 novembre 2012 certains faits délictueux mis en évidence par nos travaux d'audit. Ils se rapportent principalement à la correction de la valeur de garanties prises dans le calcul des provisions requises sur engagements.
- 5. En vertu de la Loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».



83 avenue Mohamed V- Immeuble Belvédère Center Bureau A33- 1002- Tunis -Tél -00 216 71894 742 -fax 00 216 71 894 685 ${\it Email: \underline{cfaconseil@planet.tn}-fathi.saidi@planet.tn}$



Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau n° 2 Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

2. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne.

Nos rapports font état d'insuffisances majeures au niveau du système d'information susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne.

- 3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous avons relevé le défaut de signature et de dépôt auprès du Conseil du Marché Financier (CMF) du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.
- 4. La STB affiche au 31 décembre 2012 un ratio de liquidité, rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, de 94,04 % soit une insuffisance de 5,96 % par rapport au minimum de 100% prévu par l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Tunis, le 22 Août 2013 Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi **Groupement SNJ-IMAC** Nedra Ilassi Semmar



83 avenue Mohamed V- Immeuble Belvédère Center Bureau A33- 1002- Tunis -Tél -00 216 71894 742 -fax 00 216 71 894 685 Email: cfaconseil@planet.tn - fathi.saidi@planet.tn



Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1 Montplaisir - Tunis

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau n° 2 La Soukra - Tunis Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27 Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44 Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012





Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1

Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44 Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

49, Avenue de l'UMA - Bureau nº 2

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27 Email: nedra-semmar@planet.tn

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations nouvellement réalisées I.

1. La société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, en date du 24 aout 2012, avec Mr HAMROUNI Abdelkader, membre du conseil d'administration, une convention de souscription à l'emprunt privé « STB 2012/1 ».

En vertu de cette convention, Mr HAMROUNI a souscrit pour un montant de vingt millions de dinars (20 000 000 dinars) au taux fixe, soit 6,15%, à l'emprunt privé émis par la STB. Le remboursement du capital se fera d'une façon linéaire par cinquième.

La charge d'intérêts supportée par la STB au titre de l'exercice 2012 s'élève à 421 233 dinars.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

2. En vertu de la Loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

Au cours de l'exercice 2012, la STB a encaissé 70 millions de dinars au titre des échéances, en principal et intérêts des emprunts garantis, payées par la STB en 2011 et 2012.

CFA







Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau nº 2

Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

- 3. En vertu de la convention de la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne «BFT» un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 3 mois renouvelable avec un taux d'intérêt de 4,33%.
- **4.** La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, en date du 1^{er} novembre 2011, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention ayant pour objet de fixer les modalités de remboursement de l'encours du compte courant associé «CCA-STRC». Les principales dispositions de cette convention se résument comme suit :
 - Le montant logé dans le CCA-STRC au 31 décembre 2010 soit la somme de 109 millions de dinars produira des intérêts au profit de la STB au taux de TMM+0,5%. Ces intérêts commenceront à courir à partir du 1er janvier 2011 et seront calculés sur la base du capital restant dû et payable le 31 décembre de chaque année;
 - L'amortissement du principal de la dette se fera en fonction des recouvrements effectués par la STRC durant l'année.

Dans le cadre de cette convention et au titre de l'exercice 2012, les intérêts calculés par la STB se sont élevés à 3,488 millions de dinars.

Au 31 décembre 2012, le solde du compte courant associé «CCA-STRC », objet de ladite convention, tel qu'il figure au niveau des états financiers, est de 78 millions de dinars.

5. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe (hors STRC) dont l'encours au 31 décembre 2012 s'élève à 41 millions de dinars détaillés comme suit :

Société	Encours 31/12/2012
MEDITERRANNE TOURISME SA	1 623 000
ACTIVHOTELS	12 800 000
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	26 607 000
Total en Dinars	41 030 000

6. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit:

			(En milliers de dinars)	
Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2012	



83 avenue Mohamed V- Immeuble Belvédère Center Bureau A33- 1002- Tunis -Tél -00 216 71894 742 -fax 00 216 71 894 685 Email: cfaconseil@planet.tn - fathi.saidi@planet.tn





Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1 Montplaisir - Tunis

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau n° 2

Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

Total		101 577	94 900
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	4 531
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 381
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	357
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 848
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 275
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 258
Fonds gérés STB 13	2010	10 000	10 664
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	10 594
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 483
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	9 298
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	5 065
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	9 983
Fonds gérés STB 7	2006	800	872
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	2 121
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	6 206
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	6 002
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	4 415
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 652
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 894

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit:

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2012, la STB a comptabilisé une charge globale de 1 316 497 DT au titre de ces différentes commissions.

CFA







Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1 Montplaisir - Tunis

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau n° 2

Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44 Email: imacaudit@planet.tn

Site Web: www.imacaudit.net

7. En vertu de conventions conclues avec la SICAV Epargnant, la SICAV Investisseur et la SICAV Avenir, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

0,05% (hors taxes) du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2012 s'élève en TTC à 356 773DT.

Le montant net encaissé au cours de l'exercice 2012 s'élève à 311 611 DT.

0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2012 s'élève en TTC à 1585 DT.

Le montant net encaissé au cours de l'exercice 2012 s'élève à 1 355 DT.

- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.
- 8. La STB loue à ses filiales STRC, STB INVEST, STB MANAGER, SOFIGES et SOFI-ELAN certains de ses locaux.

Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

					(En dinars)
Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2012 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	14 775
STRC 2ème étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	17 103
STRC 3ème étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	14 071
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	14 296
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	10 379
SOFIGES	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	32 892
SOFI-ELAN	5 227 (HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	5 227
TOTAL				108 743	

9. Les emprunts souscrits par les administrateurs de la STB totalisent, au 31 décembre 2012, un montant de 39 754 750 DT, répartis comme suit :

	Administrateurs	Emprunts	Montant souscrit	Encours 31/12/2012	
STAR		EO 2008-1	7 000 000	5 800 000	







Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1 Montplaisir - Tunis

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau n° 2

Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

Email: imacaudit@planet.tn Site Web: www.imacaudit.net

STAR	EO 2008-2	10 000 000	8 125 000
STAR	EO 2010	20 000 000	12 829 750
Hamrouni Abdelkader	EO 2011	8 000 000	8 000 000
ETAP	EO 2011	5 000 000	5 000 000
Total		50 000 000	39 754 750

10. Les concours bancaires accordés par la STB à ses administrateurs et ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2012, un montant de 159 134 326 DT, répartis comme suit :

	(En dinars)
Administrateurs	Encours au 31/12/2012
ЕТАР	36 560 074
STAR	10 920 991
GROUPE HAMROUNI ABDELKADER	7 588 123
GROUPE KHALFALLAH BECHIR	75 852 171
GROUPE DRISS MOHAMED	27 936 035
Directeurs généraux adjoints	124 875
Conseillers	152 057
TOTAL	159 134 326

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

- 11. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par la décision du Premier Ministre en date du 4 juin 2011. Cette rémunération se détaille comme suit :

Nature	Rémunération mensuelle	
Salaire de base	900	
Indemnité de logement	200	
Indemnité de gestion	350	
Indemnité de représentation	1 580	
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	2 670	
Total brut	5 700	







Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1

Tél: 00 216 71 90 55 07 - Fax: 00 216 71 90 05 27 Email: nedra-semmar@planet.tn

Email: imacaudit@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau n° 2 Tél: + 216 71 69 02 66 - Fax: + 216 71 69 01 44

Site Web: www.imacaudit.net

Les avantages en nature sont les suivants : la mise à disposition d'une voiture de fonction, un quota de 500 litres de carburant par mois ainsi que les tickets de restauration.

- Les rémunérations des Directeurs Généraux Adjoints ainsi que celles des deux conseillers en fonction, sont fixées par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers ;
- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 12 octobre 2012 à 5 000 DT par administrateur. Le montant supporté par la banque et constaté en charge de l'exercice 2012 s'élève à 60 000DT.
- La rémunération des présidents du comité des risques et du comité permanent d'audit interne a été fixée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 12 octobre 2012 à 1 000 DT par réunion.
- 12. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :

	Pl	DG DGA et conseillers		Administrateurs		
Nature de la rémunération	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	96 469	16 633	369 186	162 363	60 000	71 151
Avantages postérieurs à l'emploi			7 198	73 784		
TOTAL	96 469	16 633	376 384	236 147	60 000	71 151

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

> **Tunis, le 22 août 2013** Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi **Groupement SNJ-IMAC** Nedra Jlassi Semmar



83 avenue Mohamed V- Immeuble Belvédère Center Bureau A33- 1002- Tunis – Tél -00 216 71894 742 -fax 00 216 71 894 685 Email : cfaconseil@planet.tn – fathi.saidi@planet.tn





Espace Tunis - Bloc i - 4éme Etage - Bureau 1 Montplaisir - Tunis

Tél: 00 216 71 90 55 07 – Fax: 00 216 71 90 05 27

Email: nedra-semmar@planet.tn

49, Avenue de l'UMA - Bureau n° 2

Tél : + 216 71 69 02 66 – Fax : + 216 71 69 01 44 Email : imacaudit@planet.tn Site Web : www.imacaudit.net

CFA

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME - OPF PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « BEST LEASE »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'Admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « Best Lease ».

Dans le cadre du prospectus, la société « Best Lease » a pris les engagements suivants :

- > Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver au moins un (01) siège au Conseil d'Administration au profit de(s) représentant(s) des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme. Ce(s) représentant(s) sera (ont) désigné(s) par les détenteurs d'actions « Best Lease » acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé(s) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Mettre à jour le manuel de procédures et ce, par l'élaboration d'un manuel d'audit interne, la mise à jour des traitements comptables inhérents à l'activité de leasing et la séparation des tâches incompatibles au niveau des agences ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne;
- > Tenir une communication financière, au moins une fois par an :
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, les actionnaires de la société « Best Lease » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, les actionnaires de référence de la société « Best Lease »(*), détenant actuellement 94,77% du capital de la société, se sont engagés :

- √ à ne pas céder plus de 5% de leurs participations respectives au capital de la société
 dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce,
 pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction;
- √ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

En outre, et en vertu des termes du prospectus, les souscripteurs au placement garanti, s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « BEST LEASE » AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 26/06/2013 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « Best Lease » au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des 30 000 000 actions de nominal un (1) dinar chacune, composées de 20 000 000 actions anciennes et de 10 000 000 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- La justification de la diffusion dans le public des 33,33% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Le Conseil a également pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité et d'un contrat de régulation.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions « Best Lease » se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de 2,100 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décision ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 16/03/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Best Lease » tenue le 19/04/2013 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19/04/2013 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Best Lease » d'un montant de 10MD pour le porter à 30MD et ce par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché principal de la Bourse de Tunis.

^(*)Al Tawfik Development House, Arab Leasing International Finance et Al Baraka Bank

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer le prix d'émission, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation en vue de son introduction en bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 19/04/2013, le Conseil d'Administration dans sa réunion du 09/07/2013 a décidé de fixer le prix d'émission des nouvelles actions à 2,100D (soit 1D de nominal et 1,100D de prime d'émission) avec une jouissance en dividende à partir du 1er janvier 2013.

Droit Préférentiel de Souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Best Lease » réunie le 19/04/2013 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée à de nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Actions offertes au public :

L'opération d'introduction des actions Best Lease à la cote de la bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 10 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune représentant 33,33% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

- L'émission se fera par le moyen de :
 - Une Offre à Prix Ferme de 4 000 000 actions représentant 40% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
 - Un Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'investisseurs avertis locaux(*) agissant pour compte propre de 6 000 000 actions représentant 60% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse.
 - Le placement garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période de 12 mois à partir de la date de la première cotation en Bourse.

(*) Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre :

- Les institutions financières internationales et régionales ;
- La Caisse de Dépôts et de Consignations ;
- Les établissements de crédit ;
- Les sociétés d'investissement ;
- Les Organismes des Placement Collectif en Valeurs Mobilières ;
- Les compagnies d'assurance et de réassurance ;
- Les sociétés de gestion de portefeuille de valeurs mobilières ;
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ Effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes ;
 - ✓ Total du bilan supérieur à 20MD;
 - ✓ Chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieures à 40MD.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : Best Lease

Siège social: 54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle Ville 1002 Tunis.

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable: La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

Date de constitution: 14/04/1999

Capital social : 20 000 000 dinars, divisé en 20 000 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées

Objet social : La société a pour objet la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole et ou services. La société peut également réaliser toute opération financière, industrielle ou commerciale ou projet en relation directe ou indirecte avec le leasing.

Aussi, la société peut prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport ou achat de titres et droits sociaux, constituer de nouvelles sociétés ou toute autre manière conformément à la réglementation en vigueur.

Généralement, la société peut effectuer toute opération financière, industrielle, commerciale, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social cidessus cité.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 28/08/2013 au 27/09/2013 inclus.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du **28/08/2013**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation sans préavis et dans tous les cas au plus tard le **27/09/2013**.

3- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles, émises dans le cadre de cette Offre, porteront jouissance en dividende à partir du 01/01/2013.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action « Best Lease », tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 2,100D.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société « Best Lease » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes de souscription par les investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre désirant souscrire à des actions « Best Lease » dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès de la BNA Capitaux au comptant au moment de la demande de souscription.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Best Lease » exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en bourse BNA Capitaux est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « Best Lease » exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 32000788115002926116 ouvert auprès d'Al Baraka Bank conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'offre porte sur 10 000 000 actions, soit 33,33% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/04/2013.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et d'un Placement Garanti.

6-1- Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 4 000 000 actions Best Lease à émettre en numéraire seront offertes et réparties en 3 catégories :

Catégorie A :

1,25% des actions offertes, soit 50 000 actions seront réservées au personnel de la société « Best Lease ».

Etant précisé que les souscripteurs à cette catégorie ne doivent pas souscrire dans les autres catégories.

La souscription à cette catégorie sera centralisée chez l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.

Catégorie B :

60% des actions offertes, soit 2 400 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum 10 001 actions et au maximum 150 000 actions pour les non institutionnels, soit 0,5% du capital après augmentation, et 1 500 000 actions pour les institutionnels, soit 5% du capital après augmentation.

<u>Catégorie C :</u>

38,75% des actions offertes, soit 1 550 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 10 000 actions.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Les OPCVM souscripteurs parmi les catégories B ou C doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 150 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 1 500 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non-respect de cette condition entraine la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé ;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et couverture en fonds des demandes de souscription émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des demandes de souscription

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 4 000 000 actions « Best Lease » à émettre en numéraire seront réparties en trois (3) catégories :

Catégories	Part d'allocation	Nombre d'actions allouées	Montant en DT
Catégorie A : Demandes réservées au personnel de la société « Best Lease »	1,25%	50 000	105 000
Catégorie B: Demandes réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 10 001 actions et au maximum 150 000 actions pour les non institutionnels et 1 500 000 actions pour les institutionnels	60%	2 400 000	5 040 000
Catégorie C : Demandes réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 10 000 actions	38,75%	1 550 000	3 255 000
Total	100%	4 000 000	8 400 000

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie B: Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital après augmentation pour les non institutionnels.

Pour la catégorie C: Les demandes de souscription seront satisfaites égalitairement par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B puis C.

Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en bourse établissent par catégorie les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de BNA Capitaux - intermédiaires en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB.

La commission procèdera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

6-2- Placement Garanti

Dans le cadre du Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse), 6 000 000 actions « Best Lease » à émettre en numéraire seront offertes à des investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre et désirant acquérir au maximum :

- 1 500 000 actions, représentant 5% du capital après augmentation pour les institutionnels ;
- 150 000 actions, représentant 0,5% du capital après augmentation pour les non institutionnels.

Le placement garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période de 12 mois à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du placement garanti pourraient être affectés à la catégorie B, puis C de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des demandes:

A l'issue de l'opération de Placement, BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de BNA Capitaux et comporter son cachet.

Le résultat du placement fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Soumission et vérification des demandes :

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procèdera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 07/08/2013 aux actions anciennes de la société « Best Lease », le code ISIN TN0007580012.

La société « Best Lease » s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis aux bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

10- Avantage fiscal

Il est à signaler que l'article 1er de la loi n° 2010-29 du 07 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse, stipule que :

«Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe l de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à compter de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014 ».

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « Best Lease », sera établi entre la BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse et les actionnaires de « Best Lease » : Al Tawfik Development House, Arab Leasing International Finance et Al Baraka Bank portant sur 1 000 000 d'actions et 1 000 000D.

12-Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société « Best Lease » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Best Lease, 54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle Ville – 1002 Tunis, de BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, sise Avenue Tahar HADDAD Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF: www.cmf.org.tn et sur le site de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de Best Lease arrêtés au 30 juin 2013 seront publiés au bulletin officiel du CMF.